



Argenteuil-Bezons
l'Agglomération



**Diagnostic territorial
du programme local de prévention des déchets
de la Communauté d'Agglomération
Argenteuil-Bezons**



SOMMAIRE

<u>I. CONTEXTE, ENJEUX ET TERRITOIRE.....</u>	5
I.1. Contexte règlementaire	5
I.1.1. Les grandes étapes de la réglementation.....	5
I.1.2. La définition de la prévention	7
I.2. Objectifs du programme local de prévention.....	8
I.2.1. Les 5 thématiques du programme local de prévention des déchets	8
I.2.2. Les objectifs quantitatifs du PLP	8
I.3. Contexte territorial	9
I.3.1. Contexte géographique	9
I.3.2. Contexte démographique	10
<u>II. DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE.....</u>	13
II.1. Indicateurs sociaux du territoire	13
II.1.1. Typologie de la population	13
II.1.2. Composition des ménages	16
II.1.3. Typologie de l'habitat.....	17
II.2. Indicateurs économiques du territoire	21
II.2.1. Activités économiques.....	21
II.2.2. Les évènements de l'agglomération	25
II.2.3. Compétences de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons.....	26
<u>III. LES DECHETS.....</u>	27
III.1. Gestion des déchets ménagers	27
III.1.1. Les services de collecte	27
III.1.2. Les tonnages collectés par l'agglomération	30
III.1.3. Comparatif de la production de déchets	31
III.1.4. Les objectifs de réduction	32
III.1.5. Les évolutions de la production de déchets.....	33
III.1.6. Le traitement	33
III.2. Coûts de la gestion des déchets ménagers	34
III.2.1. Mode de financement	34
<u>IV. OUTILS D'ANALYSE DE L'ETAT ZERO</u>	35
IV.1. Acteurs relais locaux.....	35
IV.1.1. Types d'acteurs relais.....	35
IV.1.2. Les principaux acteurs relais.....	35
IV.2. Exemplarité des services de la communauté d'agglomération.....	38
IV.3. Caractérisations	38
IV.3.1. Contexte et objectifs.....	38
IV.3.2. Echantillonnage.....	39
IV.3.3. Le tri	42
IV.3.4. Reconstitution du gisement de déchets	44
IV.3.5. Fiabilité de la méthodologie et composition globale des OMr	44
IV.3.6. Analyse par enjeu.....	49
IV.3.7. Gisement d'évitement	58
IV.3.8. Composition des ordures ménagères résiduelles par typologie d'habitats	60
<u>V. PROPOSITIONS D'ACTION.....</u>	62
V.1. La hiérarchisation des actions.....	62
V.2. Le choix des actions.....	66
V.3. Actions de prévention déjà initiées	70
V.3.1. Action emblématique nationale : le compostage.....	70

V.3.2. Action éco-exemplaire de la collectivité : la dématérialisation des démarches administratives	71
V.3.3. La sensibilisation.....	71
V.3.4. Les actions connexes	74

Préambule :

L'évolution des modes de consommation a conduit au doublement de la production d'ordures ménagères résiduelles (OMr) en 40 ans. Les collectivités, responsables de leur gestion ont dû s'adapter à ces nouveaux apports non seulement plus volumineux mais aussi plus complexes à traiter, dans un contexte réglementaire de plus en plus contraignant.

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas » : tel est l'enjeu de la prévention des déchets. Il implique pour les collectivités de passer de réponses techniques curatives à la mise en place d'une nouvelle dynamique de territoire où l'éco-citoyenneté est la clé de réussite.

Avec le développement des collectes sélectives, les habitants ont montré leur capacité à adopter de nouveaux comportements vis-à-vis de leurs déchets. Ils sont prêts pour franchir une nouvelle étape qui consiste à faire évoluer leur façon de concevoir le déchet.

Pour monter une politique locale de prévention des déchets sur le territoire de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, une démarche structurée sur 4 étapes, comme indiquée sur le graphique suivant, va être mise en œuvre :

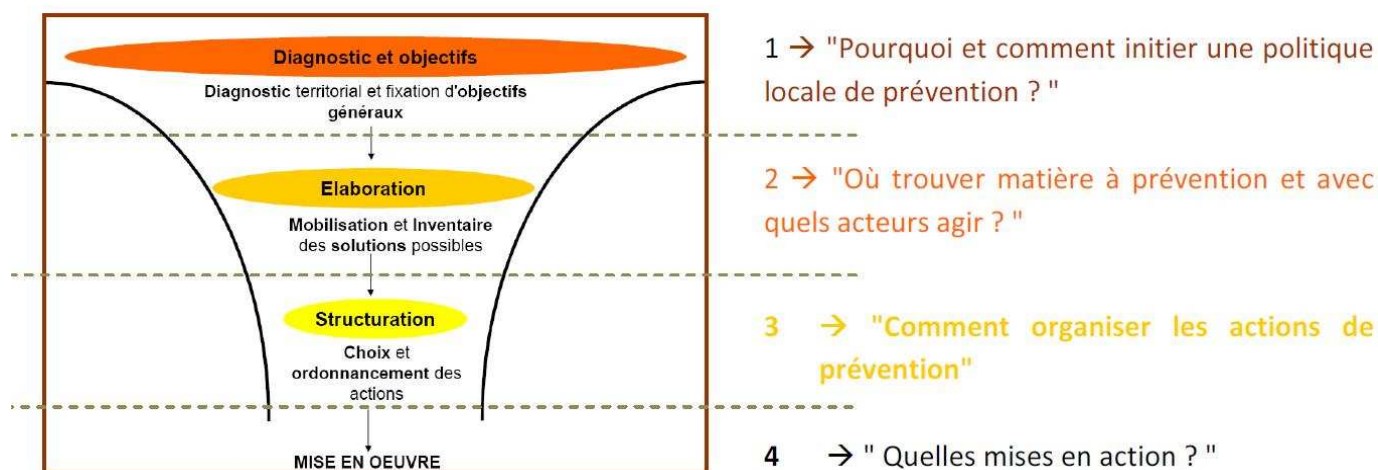


Schéma 01 : Structure de la démarche. (Source : Atlance)

Ces 4 étapes apportent une approche structurée de la problématique et reposent sur le principe d'une boucle d'amélioration continue :

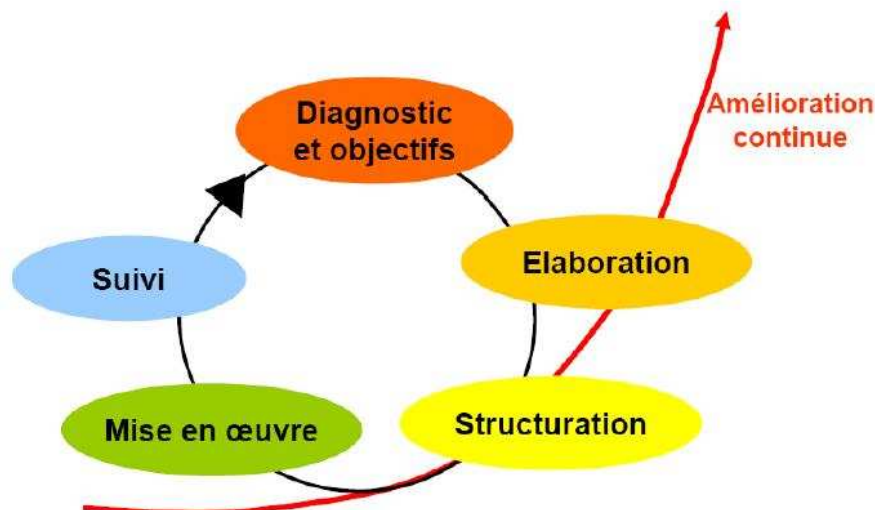


Schéma 02 : Boucle d'amélioration continue. (Source : Atlance)

Le présent rapport traite des deux premières étapes majeures du projet, à savoir le diagnostic territorial permettant de définir des objectifs généraux de prévention de la production de déchets ainsi que le plan d'action qui permet une hiérarchisation des mesures à prendre pour réduire la quantité d'OMr produite par les habitants.

I. CONTEXTE, ENJEUX ET TERRITOIRE

I.1. Contexte réglementaire

I.1.1. Les grandes étapes de la réglementation

En matière de réglementation, le premier texte relatif aux déchets est la **loi du 15 juillet 1975** qui confie aux communes et aux groupements de communes la charge de l'élimination des déchets ménagers.

Cette loi introduit la définition du déchet, par le critère « d'abandon ». Cela permet de mieux saisir où se situe la prévention, c'est-à-dire en amont de l'abandon.

D'autre part, elle pose les bases de la responsabilité des producteurs et des distributeurs¹ avec son article 6, qui ne connaîtra d'application réglementaire que 17 ans plus tard avec le décret de 1992 sur les emballages.

La **loi du 13 juillet 1992** définit une nouvelle gestion des déchets ménagers et comporte des dispositions qui visent à renforcer celles de la loi de 1975, en actualisant les objectifs et en formulant des priorités :

- la première de ces priorités est accordée, dès cette loi, à la réduction de la quantité de déchets et de leur nocivité. La valorisation et le recyclage des déchets forment la seconde priorité : ceux-ci représentent désormais un gisement d'énergie et de matières premières que l'on ne doit plus gaspiller ou détruire sans valorisation. Les communes doivent donc mettre en place les moyens et les équipements nécessaires au développement du recyclage et de la valorisation.

¹ (application complète du principe « pollueur – payeur », via une internalisation des coûts d'élimination dans le prix des produits ce qui correspond à la future responsabilité élargie du producteur)

- Ensuite, il s'agit de mettre en place des plans départementaux (Plan Régional, en Ile de France) définissant les grandes orientations de la gestion des déchets ménagers à l'échelle du département, dans un souci de rationalisation et de cohérence des moyens de collecte et de traitement. Les communes sont toujours responsables des déchets ménagers, mais doivent suivre les prescriptions du plan départemental¹.

- Enfin, l'enfouissement en centre de stockage est réservé aux seuls déchets ultimes. Seuls les déchets qui ne pourront être valorisés ou recyclés à un coût acceptable pourront être enfouis.

- La **Directive cadre 2008/98/CE du 19 novembre 2008** relative aux déchets et abrogeant certaines directives précédentes, reprend, affirme et complète quelques grands principes de la politique de gestion des déchets :

- La responsabilité élargie du producteur.

- La priorité accordée à la prévention et au réemploi dans la hiérarchie des modes de gestion des déchets.

- La demande faite aux états membres de produire des plans territoriaux de prévention.

En outre, la directive établit une hiérarchie en matière de traitement des déchets, applicable dans le cadre de la définition des politiques nationales de gestion des déchets, qui prévoit les cinq actions suivantes par ordre de priorité :

- Prévention des déchets (solution à privilégier) ;

- Réemploi ;

- Recyclage ;

- Valorisation (y compris la valorisation énergétique) ;

- Elimination des déchets, en dernier recours.

- La **loi n°2009-967 du 03 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement**, plus précisément l'article 46 établit un ensemble de mesures et fixe plusieurs objectifs nationaux :

- Réduire les quantités de déchets partant en incinération ou en stockage à hauteur de 15% d'ici à 2012, afin de préserver les ressources et de prévenir les pollutions,

- Réduire la production d'ordures ménagères et assimilés de 7% par habitant pendant les 5 prochaines années,

- Augmenter le recyclage matière et organique afin d'orienter vers ces filières un taux de 35% en 2012 et 45% en 2015 de déchets ménagers et assimilés (24% en 2004). Ce taux est porté à 75% dès 2012 pour les déchets d'emballages ménagers et les déchets banals des entreprises hors bâtiment et travaux publics, agriculture, industries agro-alimentaires et activités spécifiques.

Cette loi prévoit la mise en place d'un dispositif complet afin d'atteindre les objectifs :

- L'instauration d'une tarification incitative : la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) devront intégrer une part incitative dans un délai de 5 ans,

- La mise en place de filières spécifiques pour certains types de déchets (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI), les déchets du secteur du bâtiment et des travaux publics, les déchets organiques, les déchets dangereux diffus des ménages et assimilés, etc...)

¹ Exemple : une commune ou un groupement de communes ne peut pas créer de nouveau centre de stockage ou de nouvel incinérateur si le plan départemental ne l'a pas prévu.

- La mise en place de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) sur les incinérateurs et sur les installations de stockage : (application depuis la loi de finance 2009),
- L'affectation prioritaire du produit supplémentaire de cette taxe pour le soutien au développement de Plans territoriaux de prévention (régional en Île-de-France) et de Programmes Locaux de Prévention des Déchets

- La **loi du Grenelle II** a été publiée au Journal Officiel du 13 juillet 2010 (Loi n°2010-788 du 12 juillet 2010). Cette loi prévoit :

- L'intégration dans les plans départementaux des objectifs de réduction de la production de déchets, des objectifs de recyclage et fixe une limite aux capacités d'incinération et d'enfouissement.
- La sanction de la non-reprise des DEEE par les producteurs,
- De limiter les capacités d'élimination ou d'enfouissement des déchets,
- D'élargir les Responsabilités Elargies des Producteurs (REP),
- L'obligation faite aux grandes surfaces, au-delà d'une certaine taille, d'offrir à leur clientèle une possibilité de dépôt des suremballages en sortie de magasin.

I.1.2. La définition de la prévention

La prévention est définie au sens de l'article 3 de la Directive 2008/98/CE comme « *Les mesures prises avant qu'une substance, une matière ou un produit ne devienne un déchet, et réduisant la quantité de déchets, y compris par l'intermédiaire du réemploi ou de la prolongation de la durée de vie des produits, les effets nocifs des déchets produits sur l'environnement et la santé humaine, ou la teneur en substances nocives des matières et produits* ».

La prévention est présentée comme prioritaire dans la hiérarchisation de gestion des déchets aussi bien au niveau européen que français selon l'article 4 de cette même Directive.

La prévention se définit également par :

- La réduction à la source, (écoconception, dématérialisation...)
- L'évitement autour de l'achat, (vente et achats écoresponsables en interaction)
- L'évitement de l'abandon (entretien, réparation, réemploi, réutilisation, revente, don...)

On distingue classiquement la prévention quantitative, qui consiste en une réduction de la masse et du volume des déchets, de la prévention qualitative, qui promeut une réduction de la nocivité des déchets produits.

Les étapes concernant la prévention des déchets sont décrites ci dessous :

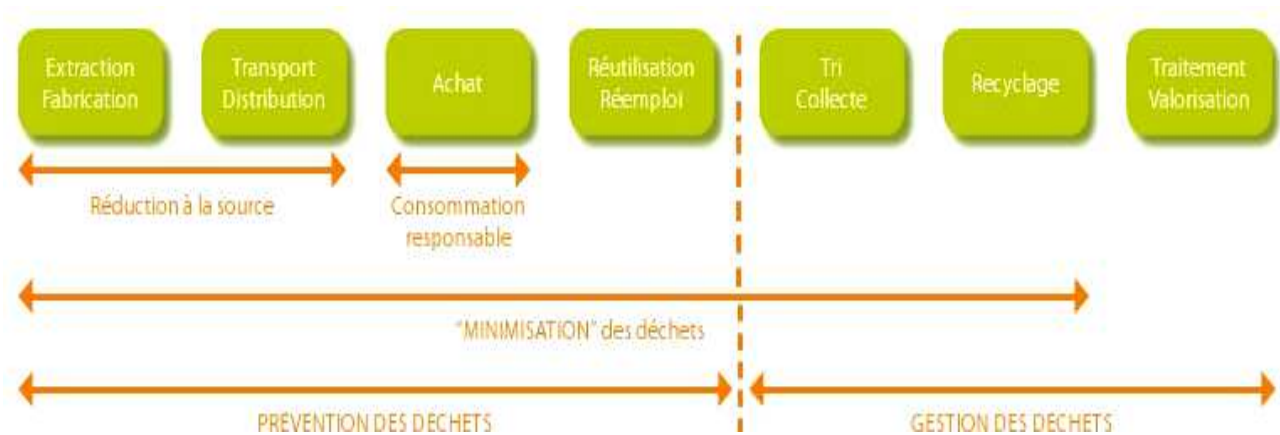


Schéma 03 : Etapes de la prévention des déchets (Source : ADEME)

I.2. Objectifs du programme local de prévention

I.2.1. Les 5 thématiques du programme local de prévention des déchets

Les actions de réduction des déchets d'un PLP sont classées en 6 thématiques :

- 1) Actions emblématiques nationales (compostage, « stop pub », limiter l'utilisation de sacs de caisse jetables).
- 2) Eco-exemplarité de la collectivité (gaspillage de papier, achats durables, compostage par les services de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons).
- 3) Actions d'évitement de la production de déchets (recyclerie/ressourcerie, achats éco-responsables, récupération de textiles, gaspillage alimentaire).
- 4) Sensibilisation des publics à la prévention des déchets (animations auprès des scolaires et centres de loisirs, événements publics).
- 5) Prévention quantitative des déchets des entreprises.
- 6) Prévention qualitative.

Cette classification permet de donner une cohérence d'ensemble au PLP.

I.2.2. Les objectifs quantitatifs du PLP

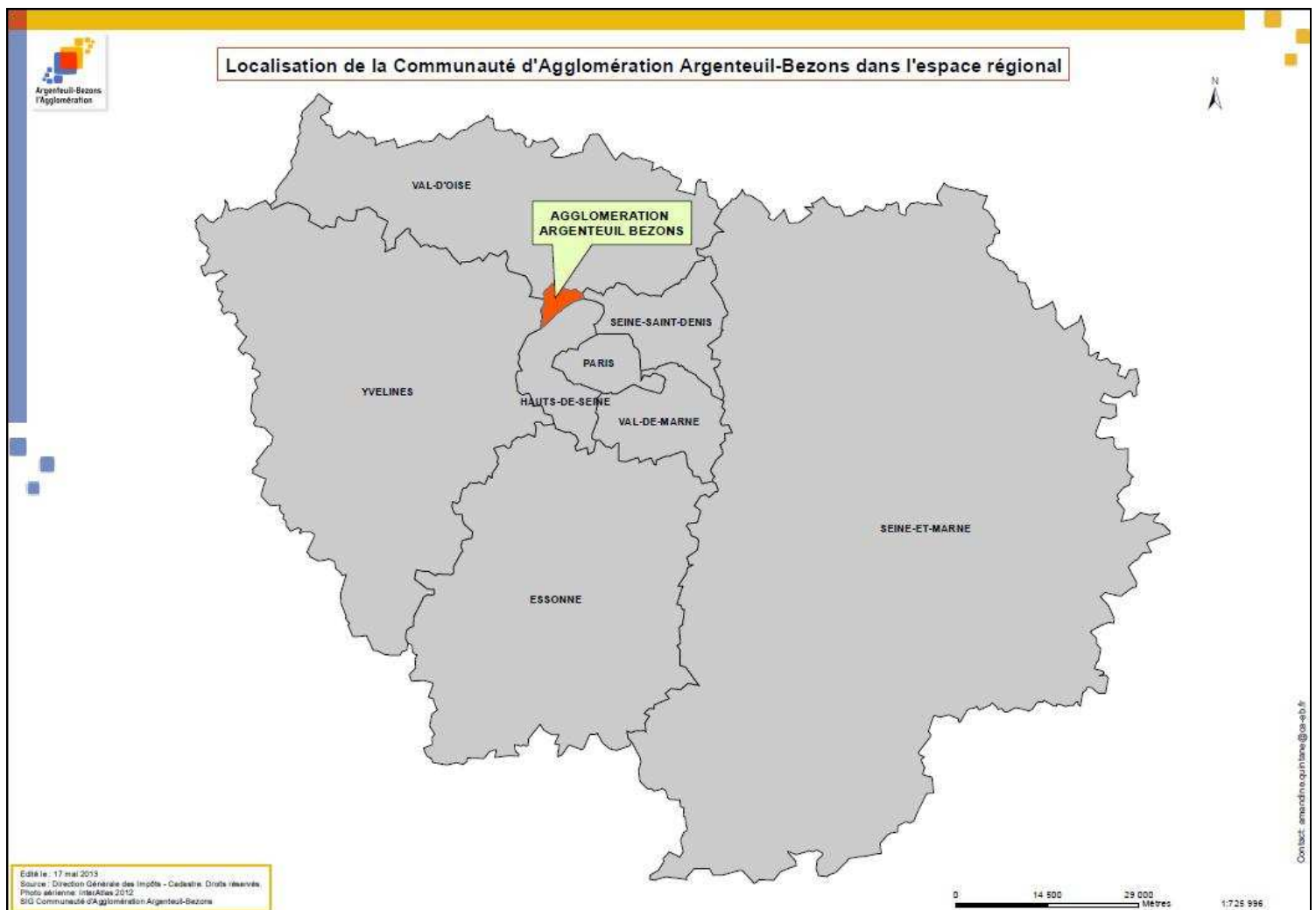
Le Grenelle de l'environnement préconise une réduction des ordures ménagères et assimilées de 7% par habitant sur 5 ans.

Le Plan Régional d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés d'Ile de France (PREDMA) préconise une réduction de 50 kg / hab. des déchets ménagers (tous flux) d'ici 2019.

I.3. Contexte territorial

I.3.1. Contexte géographique

La communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons est composée de 2 communes : Argenteuil et Bezons. Elle se situe dans le département du Val d'Oise (95) et la Région Île-de-France à environ 8 km de Paris. Située dans la banlieue Nord-Ouest de Paris, les deux villes composant la communauté d'agglomération sont bordées par la Seine au niveau de leur frontière sud. Les nombreuses infrastructures de transports permettent un accès rapide à la capitale et au quartier financier de la Défense, ce qui lui assure un dynamisme économique et culturel.



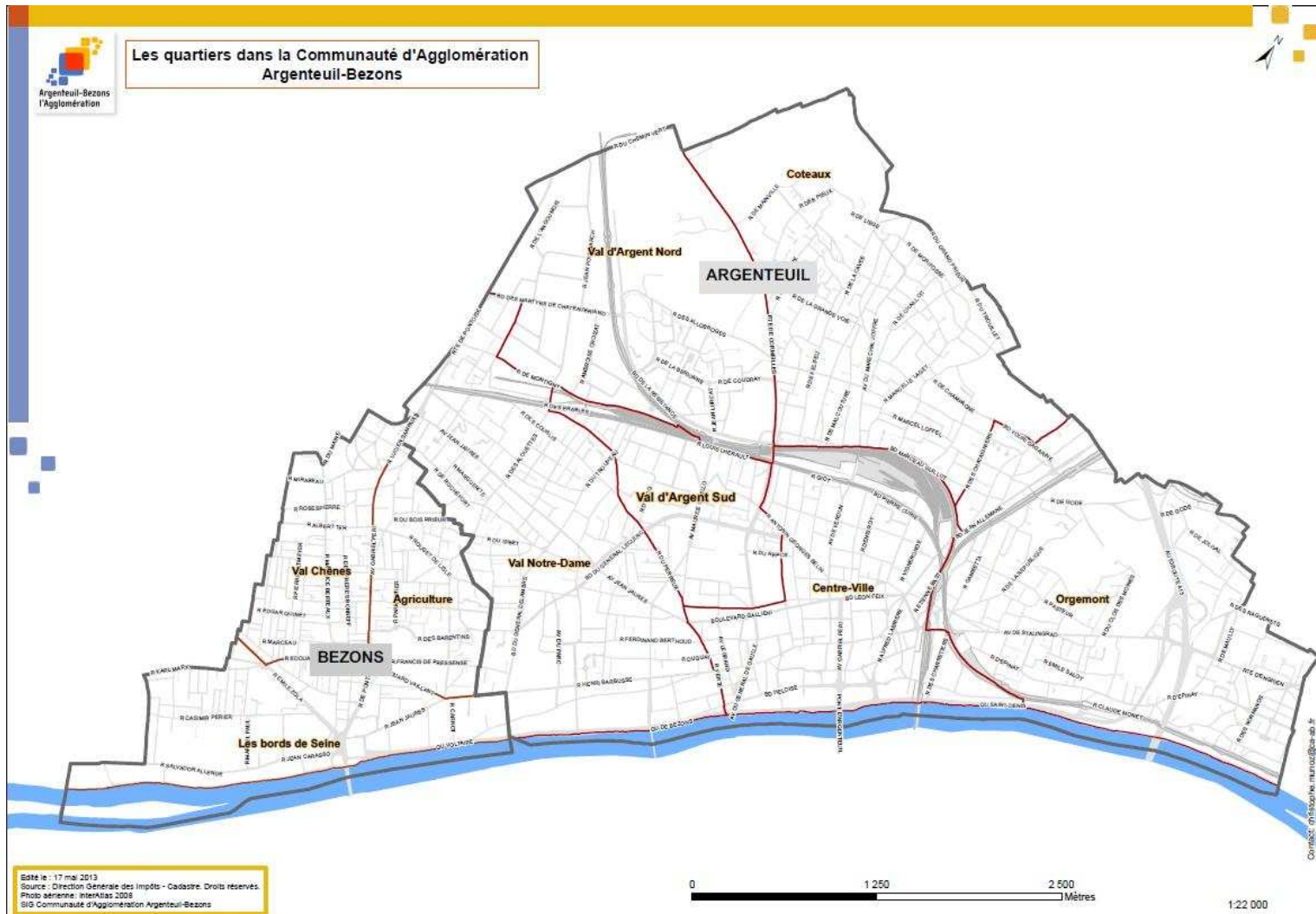
Carte 01 : Localisation de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons. (Source : Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons)

La communauté d'agglomération est limitrophe des villes d'Epainay-sur-Seine, Saint-Gratien, Sannois, Cormeilles-en-Parisis, Sartrouville, Houilles, Carrieres-sur-Seine, Nanterre, Colombes et Gennevilliers.

La collectivité est divisée en plusieurs quartiers répartis sur les deux communes :

- Bezons : Les Bords de Seine, Val Chênes, Agriculture.

- Argenteuil : Val d'Argent Nord, Val d'Argent Sud, Val Notre-Dame, Les Coteaux, Le Centre-ville, Orgemont.



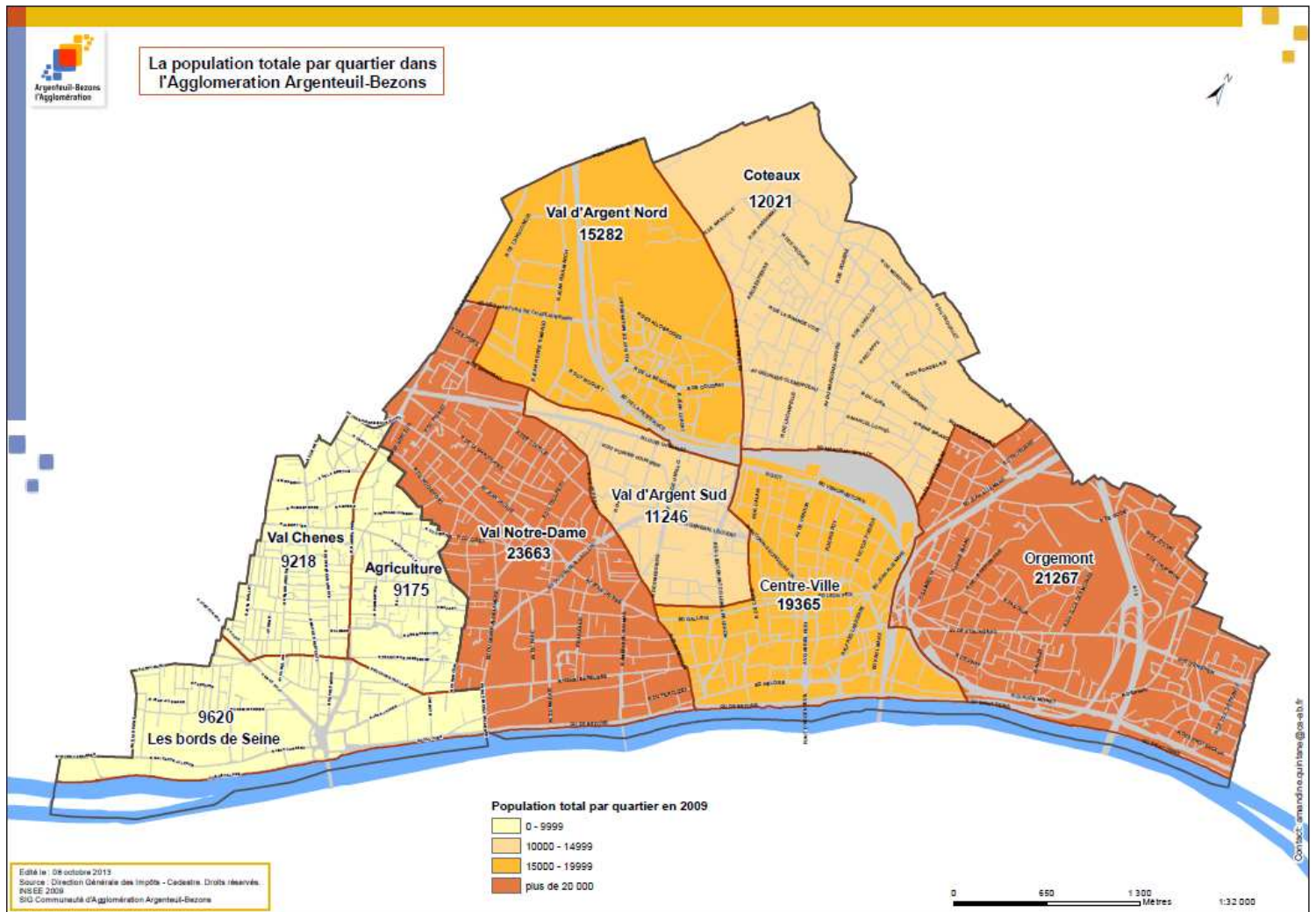
Carte 02 : Les quartiers de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons. (Source : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons)

I.3.2. Contexte démographique

D'une superficie de 21,4 km² la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons compte 130 856 habitants (INSEE 2009) (102 844 habitants à Argenteuil et 28 012 à Bezons), soit une augmentation de 8,8% depuis 1999.

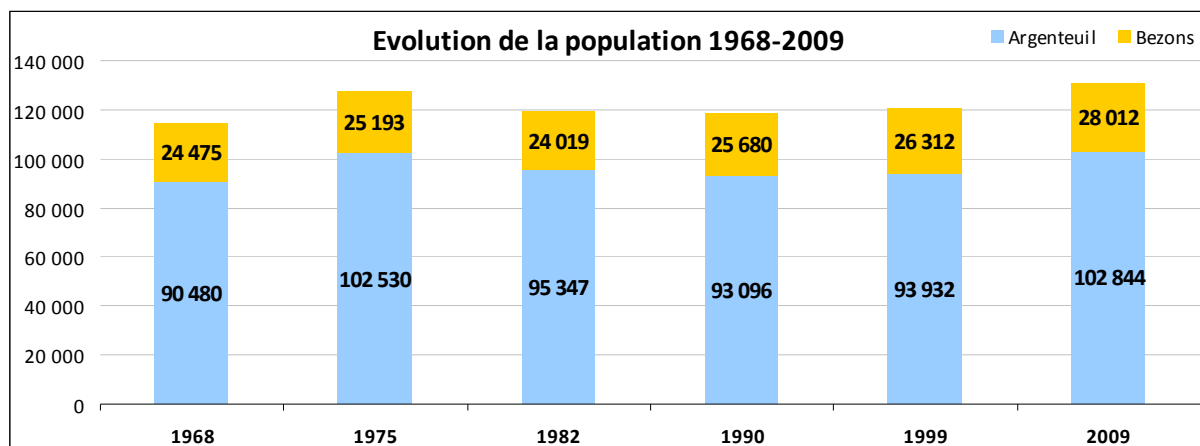
La densité de la population est évaluée à 6140 hab/m².

La répartition de la population dans les 9 quartiers de la collectivité est représentée dans le graphique ci-dessous :



Carte 03 : Répartition de la population de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons par quartier (Source : INSEE 2009)

Cette dernière décennie, la communauté d'agglomération a connu une forte augmentation de sa population (+ 8,8% entre 1999 et 2009). Cet accroissement met un terme à la diminution observée entre 1975 et 1999 (-5,8%).

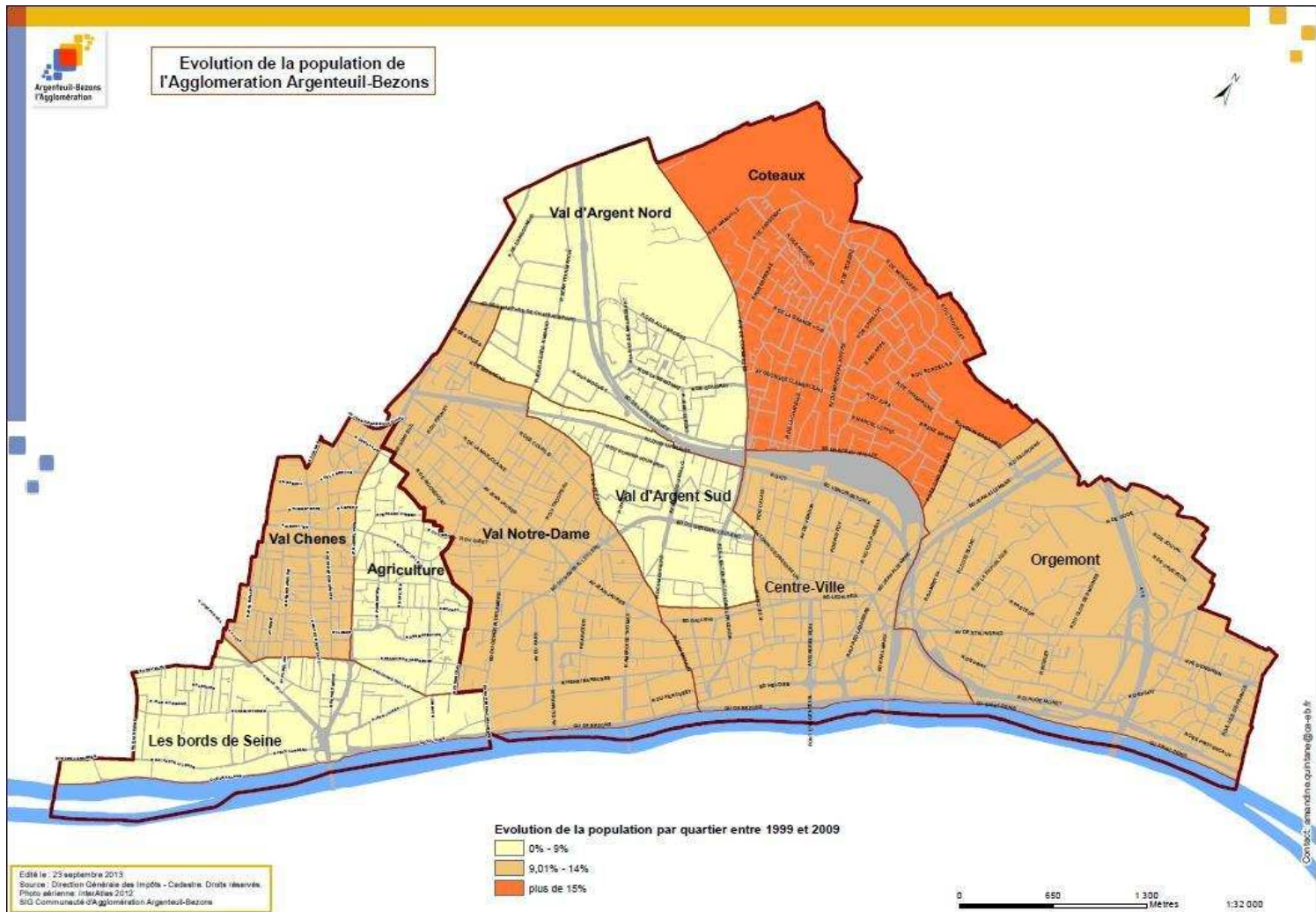


Graphique 01 : Evolution de la population de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons entre 1968 et 2009. (Source : INSEE)

Entre 1999 et 2009, cette évolution démographique fluctue d'un quartier à un autre comme le montre le tableau suivant :

Quartiers	Evolution de la population
Argenteuil	9,5%
Centre-ville	10,6%
Val Notre-Dame	11,3%
Val d'Argent Sud	0,5%
Val d'Argent Nord	6,0%
Coteaux	16,4%
Orgemont	10,6%
Bezons	6,5%
Les bords de Seine	0,4%
Agriculture	8,5%
Val Chênes	11,4%
AGGLOMERATION	8,8%

Tableau 01 : Evolution démographique par quartier (Source : INSEE 2009)



Carte 04 : Evolution de la population par quartiers entre 1999 et 2009. (Source : Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons)

Ce sont les quartiers des Coteaux, du Val Chênes et du Val Notre-Dame qui ont connu la plus forte augmentation. Cela correspond à une densification du nombre de logements individuels et collectifs dans ces quartiers.

Cette augmentation générale de la population coïncide avec l'évolution démographique du Val d'Oise sur cette période. En effet sur la période 1999 – 2009, la population du département s'est accrue de 5,8 %.

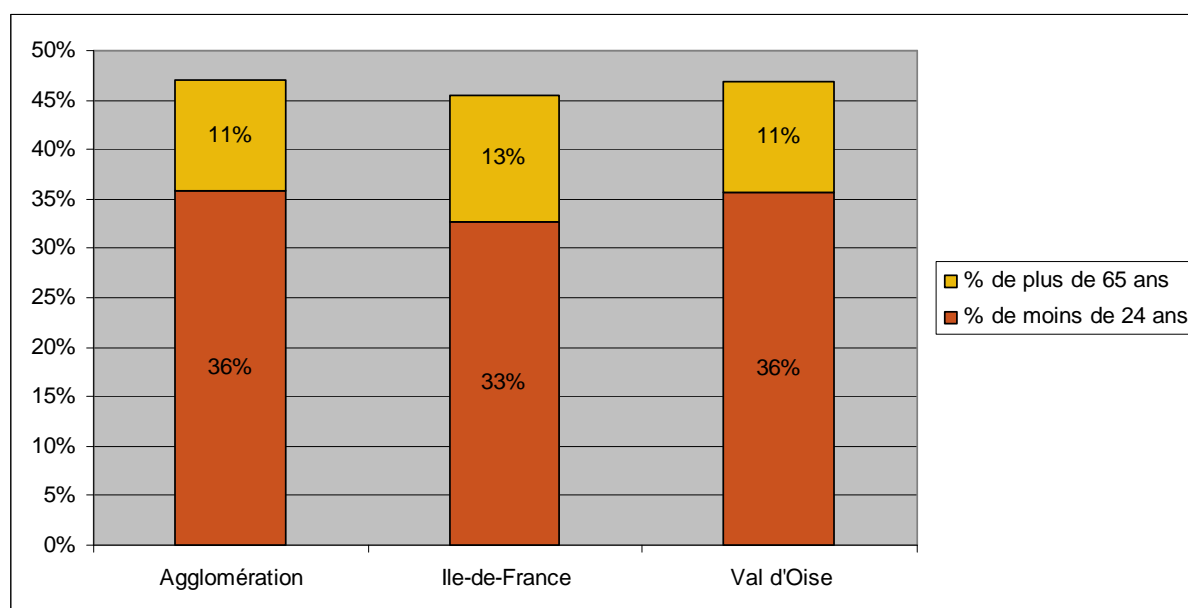
II. DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

II.1. Indicateurs sociaux du territoire

II.1.1. Typologie de la population

Une proportion importante de personnes jeunes :

Le graphique ci-dessous représente la répartition par âge de la population de la collectivité. Ces données traduisent une proportion de jeunes (moins de 24 ans) égale à 36 %, ce qui est égal à la valeur constatée sur le département (36%) et légèrement supérieur à celle de la Région (33%). La réhabilitation récente de certains quartiers peut expliquer en partie la forte présence de cette catégorie de la population.



Graphique 02 : Structure de la population par tranches d'âges (Source : INSEE)



Piste de réflexion : La sensibilisation des plus jeunes à la prévention des déchets sera un enjeu majeur dans le cadre du PLP.

Un léger rajeunissement de la population en cours :

L'évolution de la population sur la période 1999-2009 et suivant les tranches d'âges montre une augmentation de la proportion des moins de 24 ans (+1,80%).

Toutes proportions confondues, les habitants de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons ayant moins de 24 ans sont les plus représentés (36% de la population totale en 2009).

	Population de moins de 24 ans	Pop 25-39 ans	Pop 40-54 ans	Pop 55-64 ans	Population de plus de 65 ans
Agglomération 2009	46 893	28 876	26 833	13 624	14 631
Répartition 2009	35,8%	22,1%	20,5%	10,4%	11,2%
Agglomération 1999	40 873	29 271	25 577	10 688	13 835
Répartition 1999	34,0%	24,3%	21,3%	8,9%	11,5%
Evolution de la répartition entre 1999 et 2009	1,80%	-2,20%	-0,80%	1,50%	-0,30%

Tableau 02 : Répartition de la population par tranches d'âges (Source : INSEE)

En France, le taux de natalité¹ est de 12,6‰. Ce taux est plus élevé dans la région Ile-de-France et dans le département du Val d'Oise, soit respectivement 13,6‰ et 13,8‰.

La collectivité présente en revanche un taux de natalité de 16,1‰ qui est bien supérieur à la moyenne nationale. Cet écart pourrait s'expliquer par la grande proportion d'habitants en âge de concevoir un enfant (57,9% de la population a moins de 40 ans).

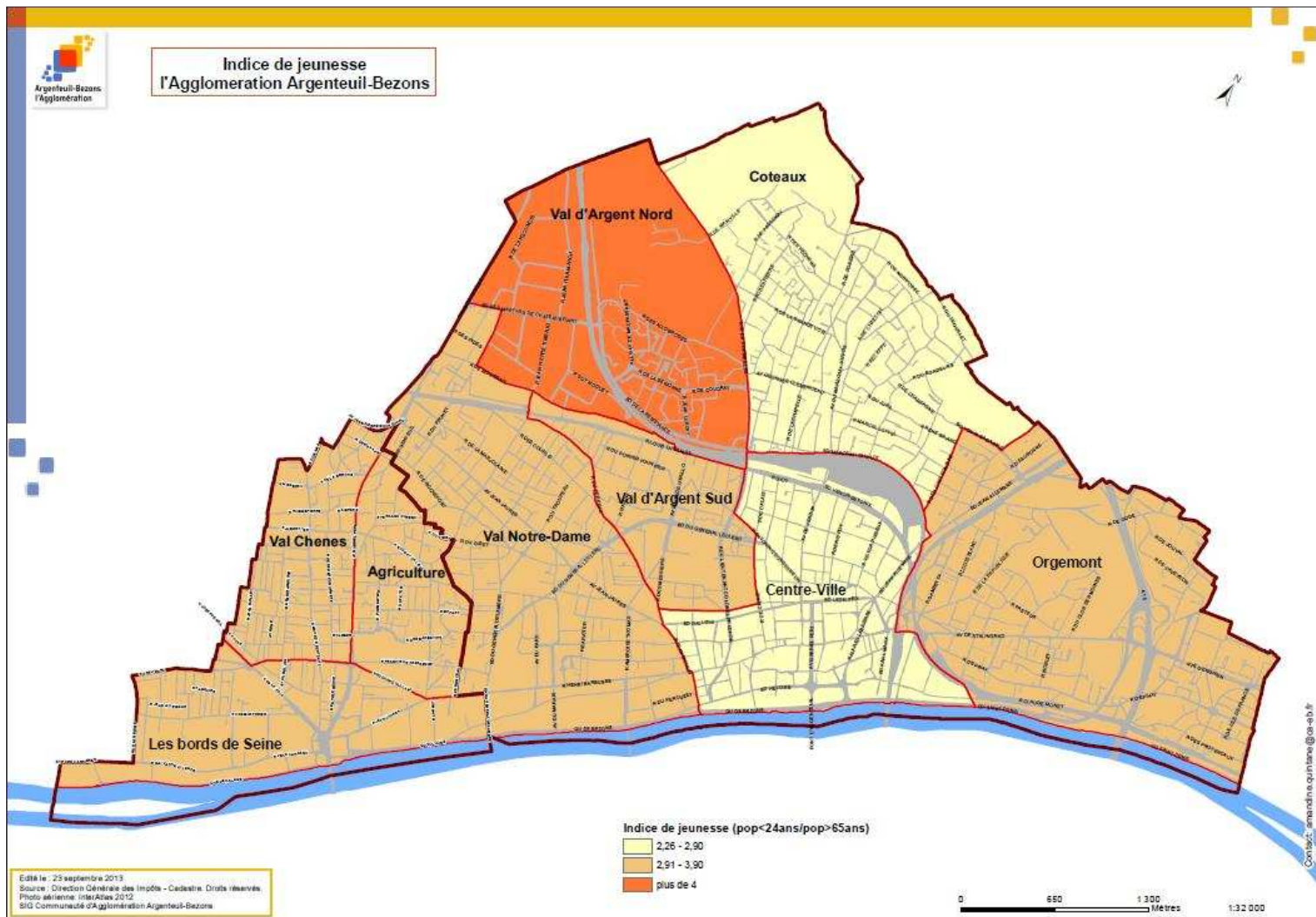
Indice de jeunesse :

L'indice de jeunesse permet d'apprécier plus finement les proportions respectives des plus jeunes et des personnes âgées. En effet cet indice se définit par le ratio entre la population des moins de 24 ans et celle des plus de 65 ans. Sur la communauté d'agglomération, ce ratio est de 3,21 en 2009 (indice de jeunesse en IDF : 2,6 en 2009).

Le rajeunissement de la population sur la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons est validé par l'augmentation de l'indice de jeunesse de la ville sur la période 1999 – 2009 (+ 0,26).

L'indice de jeunesse est assez variable en fonction des quartiers. Les quartiers avec la part de jeunes la plus élevée sont les quartiers du Val d'Argent Nord, de l'Agriculture et des Bords de Seine. A l'inverse, le quartier présentant l'indice de jeunesse le plus faible est celui du Centre-ville.

¹ Le taux de natalité est le rapport de naissances à la population totale moyenne de l'année.



Carte 05 : Indice de jeunesse par quartiers. (Source : Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons)

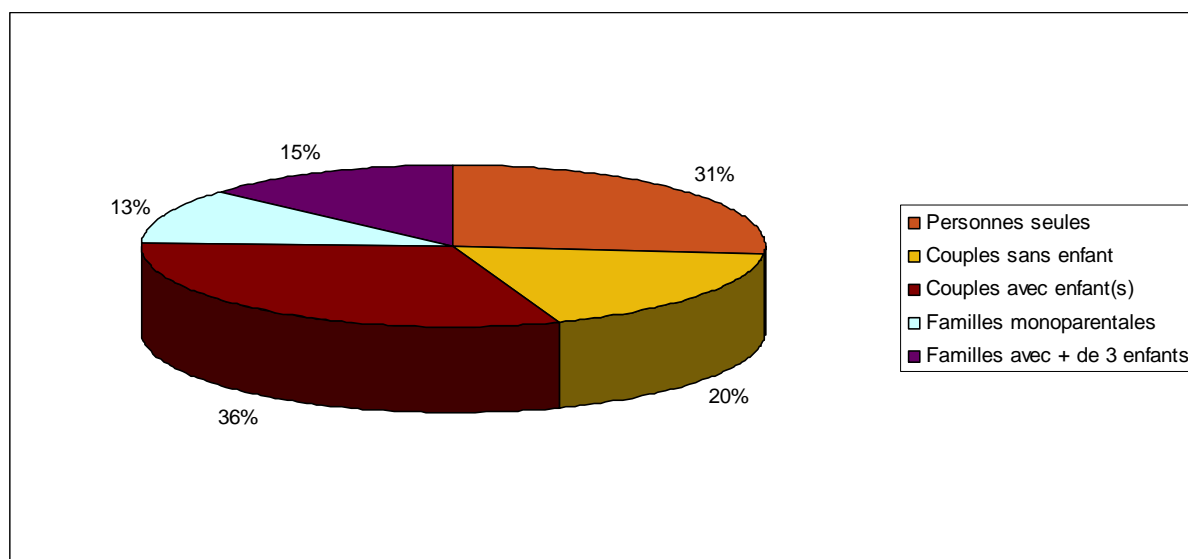
	Indice de jeunesse (pop<24ans/pop>65ans)
ARGENTEUIL	3,13
Centre-ville	2,26
Coteaux	2,84
Orgemont	3,21
Val d'Argent Nord	5,35
Val d'Argent Sud	3,02
Val Notre-Dame	3,12
BEZONS	3,53
Agriculture	3,89
Val Chênes	3,32
Les bords de Seine	3,41
Agglomération	3,21

Tableau 03 : Indice de jeunesse par quartiers (Source : INSEE)

II.1.2. Composition des ménages

Une majorité de couples avec enfant(s) :

Le nombre de ménages¹ sur la communauté d'agglomération est de 49 474 en 2009. Le type de ménage majoritaire est le ménage en couple avec enfant(s) (36% du total des ménages). Le pourcentage de personnes vivant seules reste important (31%). Ces valeurs restent proches des valeurs régionales et départementales. La proportion des différents types de ménages est détaillée dans le graphique suivant :



Graphique 03 : Répartition des ménages par type (Source : INSEE 2009)

La répartition des ménages par type a légèrement évolué entre 1999 et 2009. Le nombre de ménage en couple avec enfant(s) est relativement stable (+ 2%), alors qu'on constate une forte baisse des couples sans enfant (- 5%).

	Personnes seules	Couples sans enfant	Couples avec enfant(s)	Familles monoparentales 1999	Familles avec + de 3 enfants
Agglomération 2009	31%	20%	36%	13%	15%
Agglomération 1999	28%	25%	34%	11%	13%
Evolution 1999-2009	2%	-5%	2%	2%	2%

Tableau 04 : Composition familiale (Source : INSEE 2009)

Ce que l'on peut noter en ciblant le détail par quartier :

- Le quartier des Coteaux présente le plus fort taux de couples.
- Le Centre-ville concentre le plus de personnes seules
- Le quartier du Val d'Argent Nord présente le plus fort taux de familles monoparentales et de familles avec plus de 3 enfants.

¹ L'INSEE définit un ménage comme l'ensemble des personnes vivant sous le même foyer, même si elles n'ont aucun lien de parenté.

	Personnes seules	Couples sans enfant	Couples avec enfant(s)	Familles monoparentales	Familles avec + de 3 enfants
Argenteuil	32%	20%	35%	13%	16%
Centre-ville	43%	20%	26%	11%	11%
Coteaux	21%	26%	44%	10%	12%
Orgemont	33%	20%	35%	11%	15%
Val d'Argent Nord	24%	14%	40%	22%	26%
Val d'Argent Sud	32%	20%	35%	13%	17%
Val Notre-Dame	30%	21%	38%	12%	16%
Bezons	27%	21%	38%	14%	14%
Agriculture	24%	20%	40%	17%	16%
Les bords de Seine	29%	22%	37%	12%	13%
Val Chênes	29%	21%	38%	12%	13%
Agglomération	31%	20%	36%	13%	15%

Tableau 05 : Composition des ménages par quartiers (Source : INSEE 2009)

En croisant les informations concernant les ménages et l'âge de la population on remarque que le quartier du Centre-ville qui regroupe la plus forte proportion de personnes âgées est aussi celui où on observe la plus forte concentration de personnes vivant seules.

A l'inverse le quartier du Val d'Argent Nord, qui est le quartier avec la plus forte proportion de personnes jeunes est aussi celui où le taux de familles avec plus de 3 enfants est la plus forte.

II.1.3. Typologie de l'habitat

Il y a 56 762 logements sur la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons en 2011 et on note que 93 % de ces logements sont des résidences principales, une valeur très élevée en comparaison de la moyenne nationale (83 %) et légèrement supérieure à la moyenne régionale (91 %). La part des résidences secondaires est de 0,8 % tandis que les logements vacants représentent 6 % du nombre total de logements (Sources : Insee, FILOCOM 2011).

	Résidences principales en 2009	Rés secondaires et logts occasionnels en 2009 (princ)	Logements vacants en 2009 (princ)
ARGENTEUIL	93,6%	0,7%	5,7%
Centre-ville	92,6%	1,3%	6,1%
Val Notre-Dame	91,6%	1,0%	7,4%
Val d'Argent Sud	95,1%	0,5%	4,4%
Val d'Argent Nord	95,8%	0,3%	3,9%
Coteaux	95,4%	0,8%	3,8%
Orgemont	93,7%	0,3%	6,0%
BEZONS	91,7%	1,2%	7,1%
Les bords de Seine	90,2%	0,9%	8,9%
Agriculture	93,1%	1,3%	5,5%
Val Chênes	92,1%	1,4%	6,5%
AGGLOMÉRATION	93,2%	0,8%	6,0%

Tableau 06 : Types de logements par quartiers (Source : INSEE)

Une majorité d'habitats collectifs :

La communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons est majoritairement composée d'habitats collectifs. En effet, la part de logements type appartements est de 68% (38 814 appartements) tandis que la part de maisons individuelles est de 32% (17 948 maisons) en 2011.

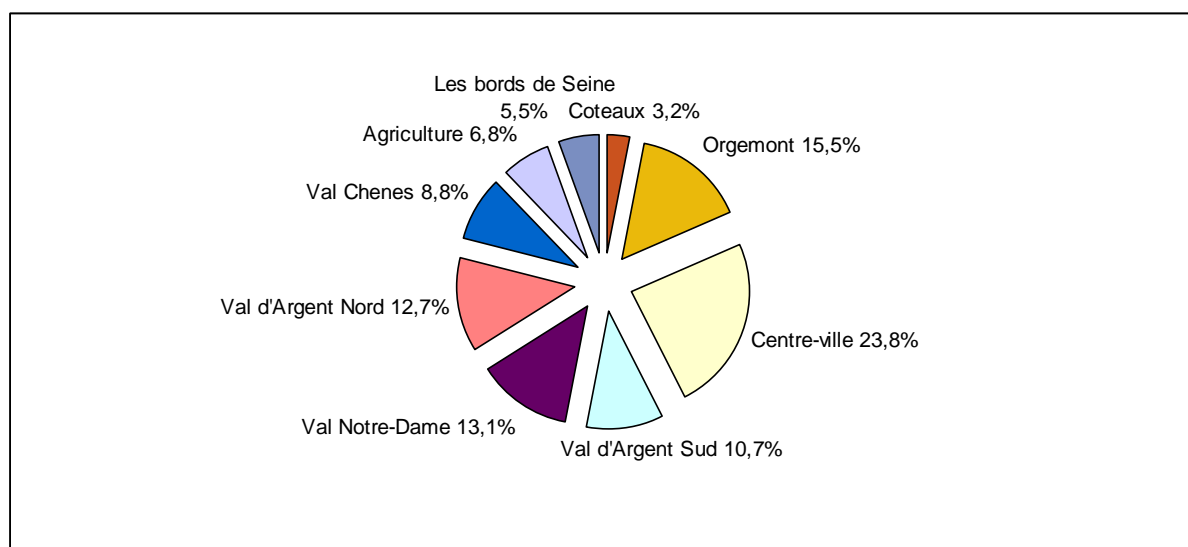
Le tableau ci-dessous présente le détail par quartier de la typologie des logements :

	Collectif		Individuel	
	Nombre	%	Nombre	%
Coteaux	1 235	26%	3 561	74%
Orgemont	6 023	59%	4 153	41%
Centre-ville	9 229	85%	1 667	15%
Val d'Argent Sud	4 155	85%	756	15%
Val Notre-Dame	5 065	57%	3 831	43%
Val d'Argent Nord	4 912	99%	26	1%
Argenteuil	30 628	69%	14 014	31%
Val Chênes	3 399	66%	1 755	34%
Agriculture	2 652	68%	1 265	32%
Les bords de Seine	2 135	70%	914	30%
Bezons	8 186	68%	3 934	32%
AGGLOMERATION	38 814	68%	17 948	32%

Tableau 07 : Répartition des types de logement selon les quartiers de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons (Source : FILOCOM 2011)

Sur la plupart des quartiers, les appartements sont majoritaires. Seul le quartier des Coteaux présente une part importante de maisons individuelles (74%).

Si l'on observe la répartition des logements collectifs sur le territoire, ils sont principalement localisés dans le quartier du Centre-ville (23,8% du parc des logements collectifs) et d'Orgemont (15,5% des logements collectifs).



Graphique 04 : Répartition des logements collectifs sur le territoire. (Source : FILOCOM 2011)



Piste de réflexion : L'action compostage devra être adaptée à la typologie d'habitat : développer le compostage individuel dans les quartiers avec le plus de maisons individuelles (Coteaux et Bords de Seine) et le compostage collectif dans les quartiers comptant le plus d'appartements (Centre-Ville et Orgemont).

Un peu plus de la moitié des habitants de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons est propriétaire :

En 2011, 54% des habitants de l'agglomération sont propriétaires de leur logement et 46% sont locataires. Le détail par quartier est donné dans le tableau ci-dessous :

	Locataires	Propriétaires occupants
Coteaux	22%	78%
Orgemont	54%	46%
Centre-ville	63%	37%
Val d'Argent Sud	50%	50%
Val Notre-Dame	45%	55%
Val d'Argent Nord	84%	16%
Argenteuil	54%	46%
Val Chênes	50%	50%
Agriculture	59%	41%
Les bords de Seine	54%	46%
Bezons	54%	46%
AGGLOMERATION	54%	46%

Tableau 08 : Répartition des propriétaires/locataires dans la collectivité (Source : FILOCOM 2011)

En croisant ces valeurs avec la proportion de maisons individuelles par quartier, on remarque que les personnes logeant dans une maison individuelle en sont généralement propriétaires. En effet, d'après le tableau ci-dessus, on constate que la part des propriétaires est plus importante sur le quartier des Coteaux, ce qui est en accord avec le fait que ce quartier dispose de la part la plus importante de maisons individuelles. Au contraire, les quartiers du Val d'Argent Nord et du Centre-ville présentent une plus grande part de locataire, en accord avec la part considérable d'appartements présents dans ce quartier.

Les principaux bailleurs :

La communauté d'agglomération dispose sur son territoire 18 085 logements sociaux. Ceci représente un taux de logements sociaux de 36% (Sources : DRIEA, RPLS 2011) largement supérieur aux préconisations de la loi SRU. A l'échelle du département, le Val d'Oise affiche un taux de 23%.

	Nombre	% du total de l'Agglomération
AB Habitat	10 416	58%
LogiRep	1 396	8%
Val d'Oise Habitat	1 278	7%
ICF La Sablière	830	5%
CJRP	776	4%
OPIEVOY	618	3%
Emmaüs Habitat	561	3%
I3F	437	2%
Espacil	340	2%
FIAC SA HLM	265	1%
Toit et joie	203	1%
Domaxis	186	1%
Antin résidence	133	1%
Moulin Vert	124	1%
Foncière Logement	118	1%
DOMNIS	112	1%
Coopération et Famille	100	1%
Logis Transport	73	0%
Aedificat	66	0%
Colombes Habitat Public	29	0%
AXIMO	24	0%
Total Agglomération	18 085	100%

Tableau 09 : Principaux bailleurs du territoire. (Source : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons)

Il y a une vingtaine de bailleurs sociaux sur le territoire de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons et parmi ceux-ci, 3 organismes totalisent 74% des logements sociaux de la collectivité. Il s'agit d'AB Habitat (58%), LogiRep (8%) et Val d'Oise Habitat (7%). AB Habitat est l'Office Public de l'Habitat (OPH) de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, c'est un Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPIC). Il gère une grande partie du parc de logements à loyers modérés présents à Argenteuil-Bezons.



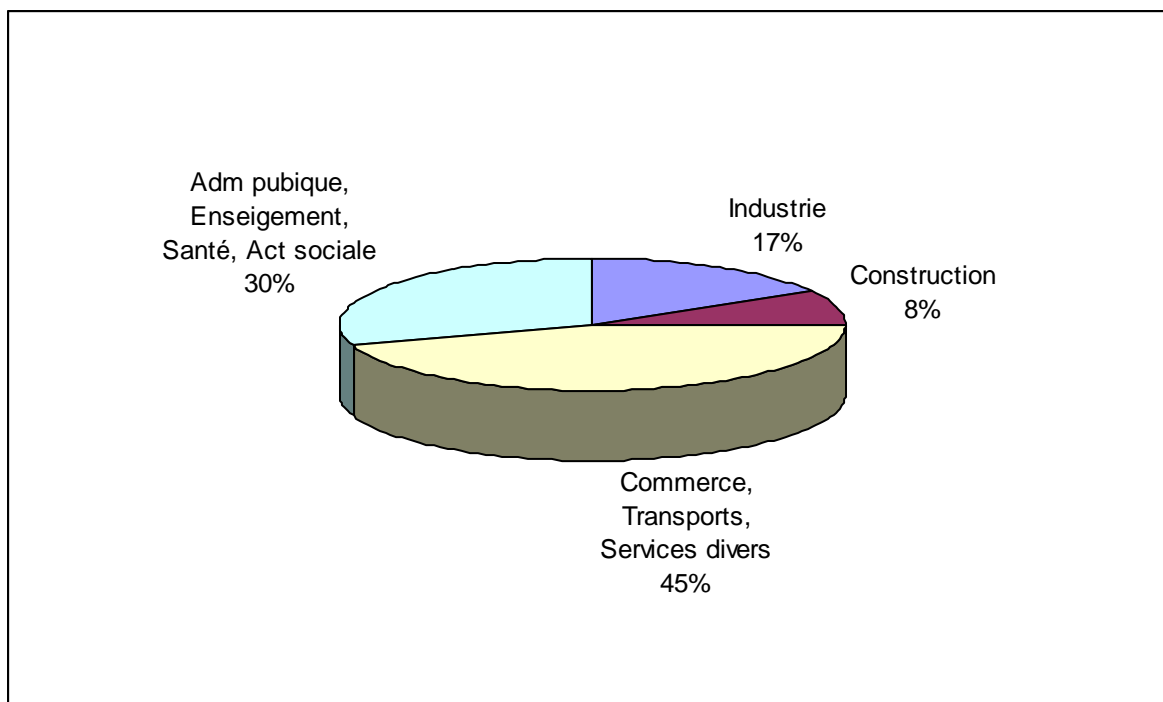
Piste de réflexion : Les principaux bailleurs sont des acteurs privilégiés et devront être mobilisés pour de nombreuses actions de sensibilisation des habitants (compostage en pied d'immeuble, lutte contre le gaspillage alimentaire, « Stop pub »...).

II.2. Indicateurs économiques du territoire

II.2.1. Activités économiques

Secteur tertiaire prépondérant :

On remarque que la grande majorité des emplois est issue du secteur tertiaire (services + commerces : 75%), loin devant le secteur secondaire (industries + constructions : 25%).



Graphique 05 : Répartition des secteurs d'activité hors agriculture, défense et intérim (Source : INSEE RP 2009)

Les activités de service connaissent une forte augmentation depuis 1998. A contrario, les activités d'industrie sont en déclin. Les activités de construction sont quant à elles en légère hausse.

En 2009, l'agglomération totalise 41 700 emplois, majoritairement dans les domaines du commerce, des transports et des services. La liste exhaustive du nombre d'emplois par domaine d'activité figure dans le tableau suivant :

	Emplois en 2009	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce, Transports, Services divers	Adm publique, Enseignement, Santé, Act sociale
CA Argenteuil-Bezons	41 700	19	7 060	3 467	18 997	12 780
CA Argenteuil-Bezons	100%	0%	17%	8%	46%	31%

Tableau 10 : Répartition des emplois selon le secteur d'activité en 2009 (Source : INSEE RP 2009)

Sur le territoire, les emplois dans le commerce, les transports et le service représentent 46% des emplois recensés en 2009, et le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale 31%. L'activité agricole est quasi inexistante sur le territoire.

Importance du commerce :

Le commerce est fortement représenté, que ce soit le commerce de proximité ou les grandes surfaces.

Il y a 1 726 établissements à vocation commerciale sur le territoire en 2011, ce qui équivaut à 25,8% du total des établissements présents à la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons. Cette valeur est supérieure à celle du département (23%) et de la Région IDF (20,2%)

Les très grandes surfaces alimentaires implantées sur le territoire de la collectivité sont au nombre de cinq : un « Géant Casino », trois « Intermarché » et un « Grand Frais ».

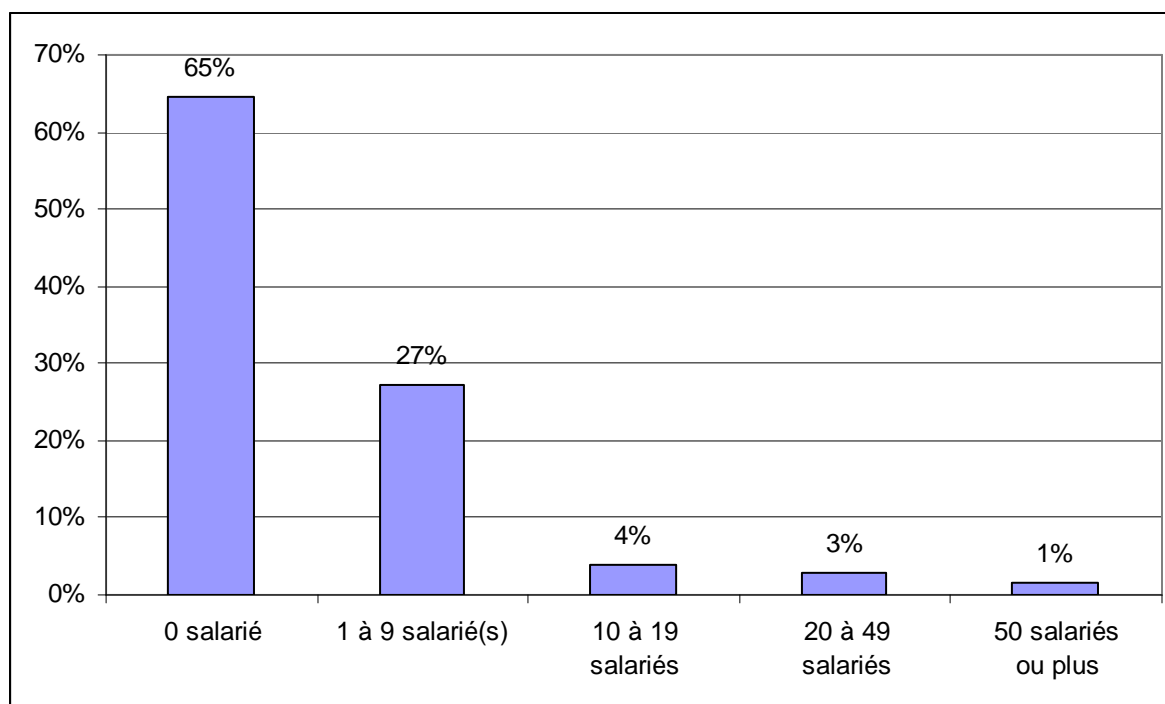


Piste de réflexion : Une forte implantation des activités commerciales permet d'envisager plusieurs actions :

- **Généraliser la diminution des sacs de caisse jetables,**
- **Formaliser des partenariats sur la démarche « Stop pub »,**
- **Engager un partenariat avec les chambres consulaires.**

Une majorité de très petites entreprises :

Le tissu économique de la communauté d'agglomération est principalement composé de très petites entreprises (TPE). En effet, sur les 8 153 établissements actifs que compte la collectivité en 2011, 92 % des établissements comptent moins de 10 salariés (voir graphique ci-dessous). A noter que les établissements publics ne représentent que 10% du total des établissements présents.



Graphique 06 : Taux d'établissements par nombre de salariés (Source : INSEE RP 2011)

Les principaux établissements employeurs sur la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons sont :

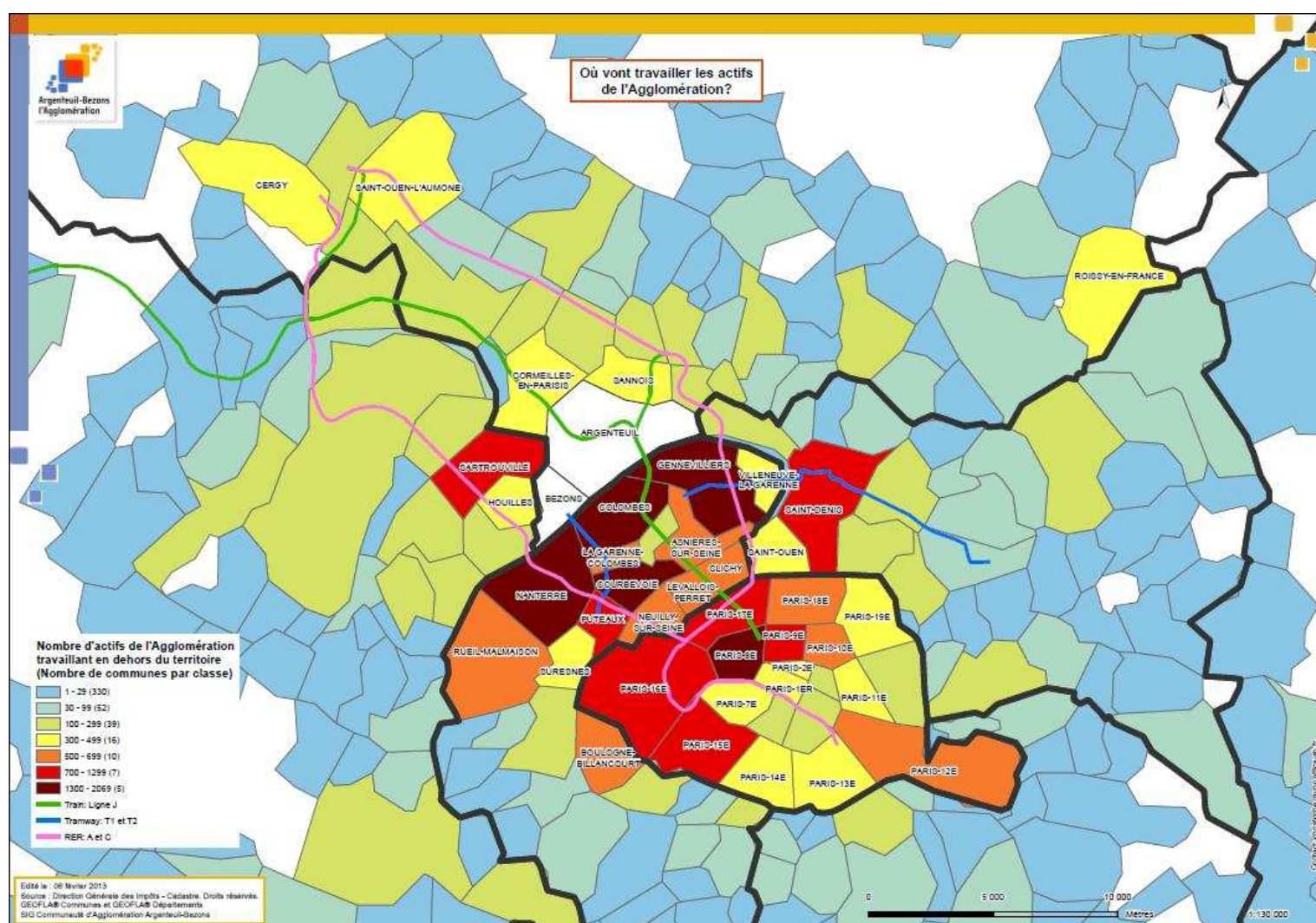
- Les services de la ville d'Argenteuil (environ 2600 agents)
- Les services de la ville de Bezons (environs 1200 agents)
- Dassault Aviation (environ 1000 employés)
- EFFI Service (environ 800 employés)
- EMC Computer Systems France (environ 700 employés)
- La communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons (environ 700 agents)



Piste de réflexion : Le fait que les villes de Bezons et d'Argenteuil soient les premiers « établissements » employeurs justifie d'autant plus la nécessité de travailler sur l'exemplarité de la collectivité.

Une mobilité domicile – travail importante :

A noter que seulement 23,7% des actifs ayant un emploi, soit environ 13 065 actifs, travaillent sur le territoire de l'agglomération et y résident également. Cela implique une mobilité domicile - travail importante d'autant que le lieu de travail des 76,3% restant (environ 42 016 actifs) est majoritairement situé dans un autre département.



Carte 06 : Navettes domicile-travail. (Source : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons)



Piste de réflexion : Des actions de prévention pourront être mises en place à proximité des grandes infrastructures de transport afin de « capter » un maximum d'habitants.

Un taux de chômage relativement élevé :

Le taux de chômage sur la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons est de 15% en 2009. Ce taux est supérieur aux valeurs observées au niveau départemental (11%), régional (11%) et national (9,1%).

A noter que près de la moitié des chômeurs sont des femmes (49,3%). Cette valeur est très légèrement inférieure à ce qui est observé au niveau départemental (50,1%) et régional (50,2%).

A noter également que le taux de chômage est plus élevé pour les moins de 25 ans (26%) que pour l'ensemble des actifs de tout âge.



Piste de réflexion : La prévention se présente comme une opportunité pour les personnes en difficulté. Une étude comme les chariots comparatifs de l'ADEME démontre que des produits générant moins de déchets sont également plus abordables financièrement.

II.2.2. Les évènements de l'agglomération

Un certain nombre d'animations, de manifestations et de cérémonies viennent rythmer la vie des habitants :

- La Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) (Fréquentation des animations « déchets » en 2012 : environ 100 personnes),
- Le mois Eco-citoyen (Fréquentation des animations « déchets » en 2012 : 242 personnes)
- Argenteuil partageons l'été (Fréquentation des animations « déchets » en 2012 : 322 personnes)
- 1 2 3 Soleil à Bezons (Fréquentation des animations « déchets » en 2012 : 80 personnes)
- Promenade végétale à Argenteuil (Fréquentation des animations « déchets » en 2012 : 188 personnes)

En complément de cette liste, de nombreuses brocantes et vides-grenier ont lieu sur le territoire. D'autres animations sont organisées et sont autant d'occasion de promouvoir la prévention des déchets.



Piste de réflexion : Promouvoir le programme de prévention lors d'évènements. Mettre en place des animations lors des diverses brocantes et vide greniers pour favoriser le réemploi sur l'agglomération.

II.2.3. Compétences de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons

Compétences obligatoires de l'agglomération :

(au regard de la loi n°99- 586 du 12 juillet 1999)

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Organisation des transports urbains

Compétences optionnelles :

- Le cadre de vie
- Enseignement de la musique, de la danse et des arts dramatiques

Compétences facultatives choisies volontairement par les deux villes :

- Emploi
- Aménagement des berges de Seine
- Agenda 21
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Soutien et valorisation de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Espaces verts

Services assurés par les villes d'Argenteuil et de Bezons :

- Animation et Développement Commercial
- Action Sociale
- Santé et de l'Hygiène Publique
- Petite Enfance
- Mission Egalité et Citoyenneté
- Relations Citoyens
- Sports
- Jeunesse
- Vie Associative et événementiel
- Education et Enfance
- Urbanisme
- Habitat et Foncier
- Logement
- Vie des Quartiers et Politique de la Ville
- Tranquillité Publique



Piste de réflexion : Les compétences exercées par l'agglomération facilitent l'exécution du PLP.

III. LES DECHETS

III.1. Gestion des déchets ménagers

III.1.1. Les services de collecte

La collecte en porte à porte (PAP) et en apport volontaire :

La collectivité dispose de la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés.

L'organisation de la collecte des déchets sur le territoire et leur devenir est la suivante :

Ordures ménagères résiduelles	PAP (Bac gris à couvercle bordeaux de 80 à 770L)	C2 (pavillonnaire)	Régie : 21 bennes	UIOM du syndicat AZUR à Argenteuil (95)	Valorisation Energétique
		C3 (petit collectif)	13 secteurs		
		C6 (grand collectif)			
Colonnes enterrées (en l'habitat collectif)	C2	Prestataire (Coved)			
Déchets propres et secs (DPS) (déchets d'emballage, journaux, revues, et magazines)	PAP (Bac gris à couvercle bleu de 80 à 660L)	C1	Régie : 9 bennes	Centre de tri de Montlignon (95)	Tri et valorisation par recyclage
			12 secteurs		
	Colonnes enterrées (en habitat collectif)	C1	Prestataire (Coved)		
Verre	PAV (159 colonnes dont 58 enterrées)	En fonction du taux de remplissage	Prestataire (Derichebourg)	Repreneurs spécifiques (St Gobain emballages)	Valorisation par recyclage
Encombrants	PAP	C1	Régie : 4 bennes	Centre de traitement de Gennevilliers (92)	25% en valorisation matière 75% en valorisation énergétique
Déchets végétaux	PAP (Du 01/04 au 30/11) (Bac vert de 120 à 360L)	C1	Régie : 3 bennes	Centre de compostage de Montlignon (95)	Compostage

Tableau 11 : Organisation de la collecte des déchets sur le territoire (Source : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons)

Déchetteries sur le territoire :

L'Agglomération dispose d'une déchetterie fixe appartenant au syndicat Azur qui en a confié l'exploitation à GENERIS (Veolia Propreté) depuis fin 2009.

Située près du centre de valorisation énergétique du syndicat de traitement AZUR, elle accueille gratuitement les usagers des communes adhérentes au syndicat (Argenteuil, Bezons, Cormeilles-en-Parisis, La Frette sur Seine).

Cependant elle n'admet pas les déchets des professionnels.

La déchetterie accepte les gravats, les végétaux, les cartons, les objets ménagers encombrants, les ferrailles, les DEEE et les déchets toxiques en quantité dispersée (piles, batteries, huiles de vidange moteur, huiles de friture et autres...).

Cette structure servant les habitants des villes de Cormeilles-en-Parisis et de La Frette sur Seine en plus des habitants de l'Agglomération, les tonnages concernant uniquement Argenteuil et Bezons ne sont pas disponibles.

	Argenteuil	Bezons	Agglomération
<i>Fréquentation (nombre de visiteurs)</i>	36 305	7 014	43 319

Tableau 12 : Fréquentation de la déchetterie fixe (Source : AZUR)

La déchetterie a collecté en 2011 10 621,32 tonnes de déchets, soit une augmentation de 3% entre l'année 2011 et 2010.

La déchetterie n'est pas dimensionnée pour accueillir les déchets d'un aussi grand nombre d'habitants. C'est pourquoi, dans le cadre de son plan propreté et en collaboration avec le syndicat AZUR, la collectivité a souhaité créer 8 points de déchetteries mobiles sur Argenteuil et 3 sur Bezons, permettant aux habitants de l'Agglomération de jeter les déchets non pris en charge par les services de collecte et ainsi de compléter l'offre de la déchetterie fixe.

Caractéristiques du réseau de déchetteries mobiles		
Nombre de déchetteries	11	
Nombre moyen d'habitants par déchetterie	11 934 hab	
Mode d'exploitation	Prestataire : Génériss	
Jours d'ouverture	1 jour / mois / site	
Nombre annuel de visites	3 805 visites en 2011	
Accueil déchets dangereux des ménages	Oui	
Accès professionnels	Non	
Flux de déchets acceptés	Filière de valorisation /élimination	Tonnages en t (2011)
Tout venant	25% valorisation matière 75% valorisation énergétique	38,5 t
Ferrailles	Recyclage	8,6 t
Déchets de jardin	Compostage	19,2 t
Gravats	Valorisation matière /Installation de stockage d'inertes	147,2 t
Pneus VL	Recyclage	0,8 t
Cartons	Recyclage	1,5 t
DEEE (gros et petits)	Démantèlement, recyclage des matériaux, dépollution et valorisation énergétique*	9,7 t
Incinérables	Valorisation énergétique	69,0 t
Déchets dangereux	Traitement spécifique (société SARP industries)	13,3 t
	Total	308 t

Tableau 13 : Réseau de déchetteries mobiles. (Source : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, AZUR)

	Fréquentations 2011	Tonnages 2011	Part des tonnages
<i>Marché Joliot Curie</i>	437	37,42	12%
<i>Rue Charles Lecoq</i>	102	17,63	6%
<i>Rue d'Ascq</i>	400	24,39	8%
<i>Marché Héloïse</i>	420	36,6	12%
<i>Marché de la Colonie</i>	382	27,75	9%
<i>Marché des Coteaux</i>	753	40,34	13%
<i>Boulevard de la Résistance</i>	96	14,3	5%
<i>Rond-Point Mazagran</i>	271	33,83	11%
<i>Rue Francis De Pressensé</i>	208	19,25	6%
<i>Rue Maurice Berteaux</i>	398	33,62	11%
<i>Rue des Marronniers</i>	338	23,49	8%
TOTAL	3805	308,62	100%

Tableau 14 : Fréquentation et tonnages des déchetteries mobiles par localisation (Sources : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, AZUR)

III.1.2. Les tonnages collectés par l'agglomération

Distinction particuliers / professionnels :

Les dépôts à la déchetterie sont uniquement réservés aux particuliers, nous ne considérerons donc aucun apport de professionnel en déchetterie.

La ventilation des déchets des professionnels sur la collecte des OMr a été estimée à partir de deux sources : « Le MODECOM national ADEME 2009 », 2009, ADEME et le guide ADEME « Déchets des professionnels et déchèteries des collectivités », 1999, ADEME de la collection connaître pour agir.

Soit 21% des OMA qui sont émises par les activités économiques. A noter que cette valeur est peut être légèrement sous-évaluée au vu du nombre important de petites et très petites entreprises présentes sur le territoire de l'agglomération.



Piste de réflexion : 79% des tonnages collectés sont des déchets ménagers. Il apparaît néanmoins judicieux de mener une réflexion d'accompagnement des professionnels dans le cadre du programme local de prévention.

	Argenteuil			Bezons			Agglomération	
	Tonnages	Ratio : kg/habitant	Part en %	Tonnages	Ratio : kg/habitant	Part en %	Tonnages	Ratio : kg/habitant
Ordures ménagères résiduelles	36 266	352,6	73%	13 563	484,2	27%	49 829	380,8
Déchets propres et secs (DPS)	1 875	18,2	78%	541	19,3	22%	2 416	18,5
Encombrants	3 099	30,1	75%	1 035	36,9	25%	4 134	31,6
Verre	839	8,2	82%	183	6,5	18%	1 022	7,8
Déchets végétaux	2 358	22,9	95%	133	4,7	5%	2 491	19,0
Déchetteries²	5 299	51,5	79%	1 430	51,0	21%	6 729	51,4
Total	49 736	483,6	75%	16 885	602,8	25%	66 621	509,1

Tableau 15 : Bilan des quantités de déchets collectés, par flux, au cours de l'année 2011³ (Source : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, AZUR)

En 2011, le gisement total des déchets ménagers et assimilés collectés par la collectivité est évaluée à 66 621 tonnes, soit une moyenne de 509,1 kg par habitant par an. Cette valeur est essentielle pour la suite de l'étude car elle correspond à un état zéro global de la production de déchets de la collectivité.

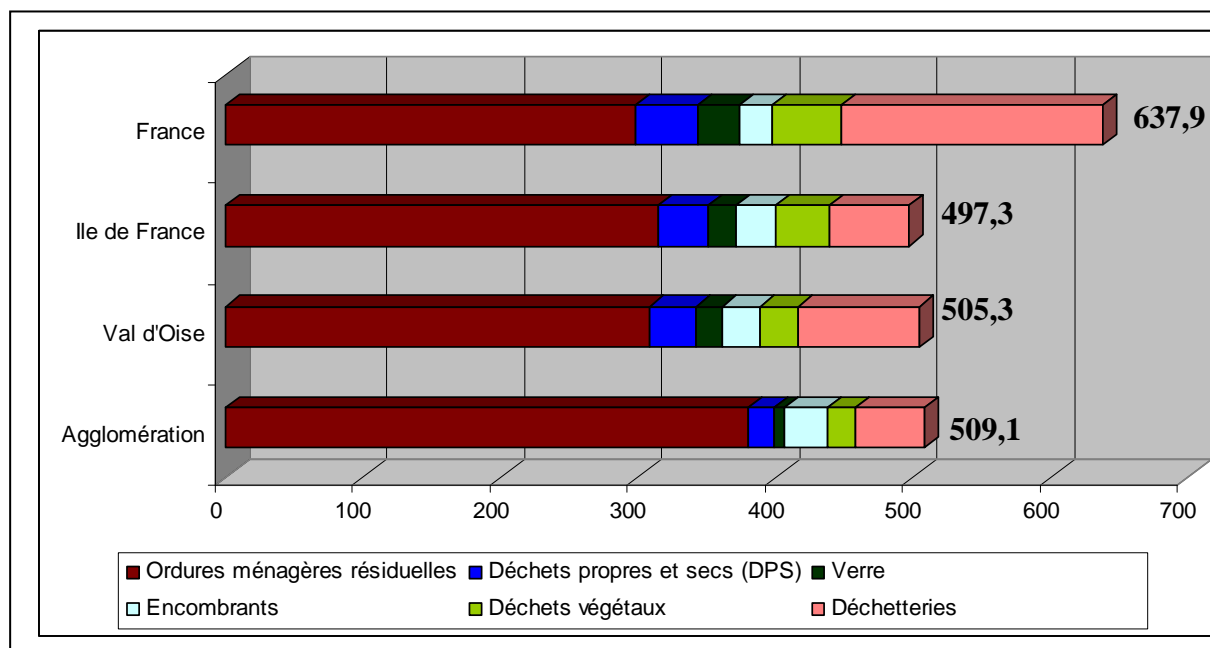
² Les tonnages apportés à la déchetterie par les habitants d'Argenteuil et de Bezons n'étant pas connu, cette donnée a été estimée par extrapolation en fonction du taux de fréquentation des habitants de chacune des deux villes durant l'année 2010, à savoir : 36,3% pour Argenteuil et 9,7% pour Bezons soit un total de 46% pour l'Agglomération. Ce pourcentage de fréquentation a ensuite été affecté au tonnage total collecté en 2011. La somme de ce tonnage estimé et des tonnages précis provenant des déchetteries mobiles permet d'obtenir une valeur approximative des apports en déchetteries des habitants de l'agglomération en 2011.

³ Source des données : Syndicat Azur

Pour rappel, en France, les services publics ont collecté 637,9 kg/hab de déchets en 2009 (Source : site ADEME : La collecte des déchets par le service public en 2009).

III.1.3. Comparatif de la production de déchets

Le graphique ci dessous permet de comparer la production annuelle des déchets ménagers de l'agglomération aux productions respectives du département du Val d'Oise et de la France :



Graphique 07 : Production de déchets par habitant sur la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, le Val d'Oise et en France en 2011 (Sources : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons et ADEME)

Le gisement total de l'agglomération est légèrement supérieur au gisement de la Région mais reste inférieur au gisement national :

- Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons : 509,1 kg/hab./an
- Val d'Oise : 505,3 kg/hab./an
- France : 637,9 kg/hab./an

Gisement Ordures Ménagères et Assimilés (Ordures ménagères résiduelles + DPS + Verre) :

- Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons : 407,1 kg/hab./an
- Val d'Oise: 361,7 kg/hab./an
- France : 374 kg/hab./an

Le gisement d'OMA est supérieur aux gisements du département et nationaux, en revanche le gisement total de la communauté d'agglomération est inférieur au gisement total national.

III.1.4. Les objectifs de réduction

Objectif du Grenelle de l'environnement :

Pour rappel, l'un des objectifs majeur du Grenelle dans le cadre de la réduction des déchets ménagers est de diminuer la production d'ordures ménagères et assimilées (OMA) de 7 % sur la période 2009 – 2014.

Les flux regroupés sous l'appellation OMA sont, pour la communauté d'agglomération en 2011 :

- Les OMr, 380,8 kg/hab
- Le verre, 7,8 kg/hab
- Les DPS, 18,5 kg/hab

Soit au total 407,1 kg/hab produits sur l'année 2011. Cette valeur correspond à l'état zéro de la situation actuelle. L'objectif du Grenelle est de parvenir à diminuer progressivement cette production de 7% sur les 5 ans du programme. Les gisements à éviter pour la communauté d'agglomération sont donc évalués à 28,5 kg/hab. pour ainsi atteindre une production de 378,5 kg/hab sur l'année 2017. Les efforts pour amener les habitants à trier leurs déchets doivent continuer en parallèle du PLP. La réduction de 7% de la production de déchets doit s'accompagner d'une augmentation de la proportion de DPS et de verre triés.

Objectif du Plan Régional d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés d'Île-de-France (PREDMA) :

Il convient d'inscrire le programme local de prévention de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons dans le cadre du plan régional d'Île-de-France.

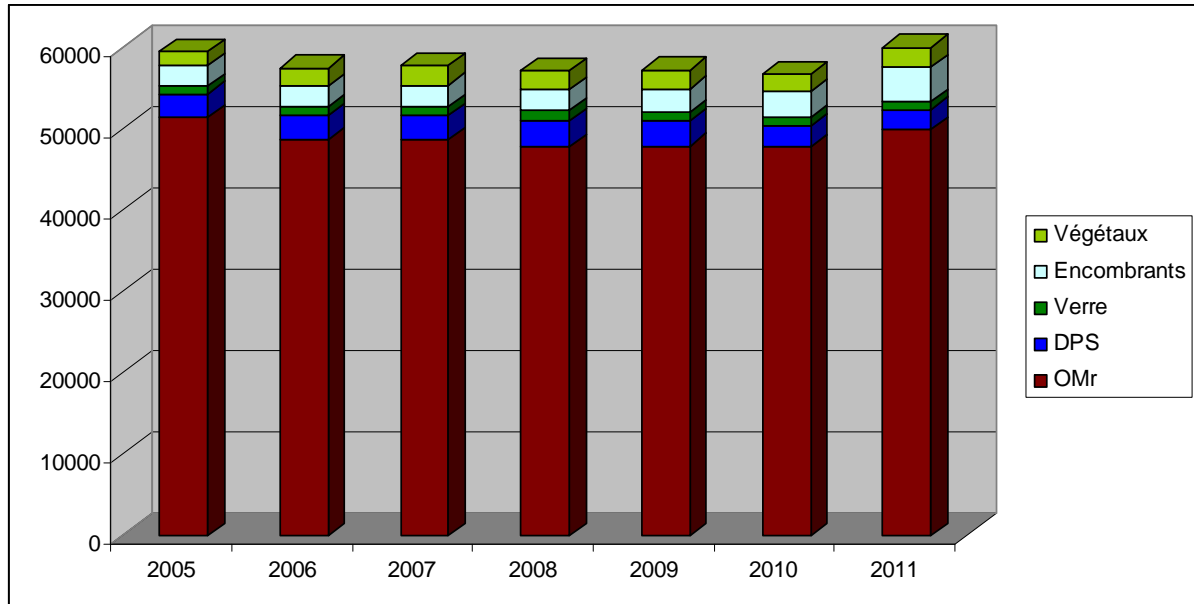
Le Plan régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés concerne les déchets des ménages, les encombrants, les déchets verts, les ordures ménagères résiduelles, ainsi que les déchets non dangereux et non inertes des entreprises et des administrations et les boues de l'assainissement collectif.

L'un des objectifs de ce plan pour 2019 est de diminuer la production de déchets ménagers et assimilés de 50 kg/habitant. Pour atteindre cet objectif, le plan préconise de développer en priorité le compostage des déchets organiques de jardins et les achats éco-responsables. En parallèle, le plan prévoit la création de 30 ressourceries / recycleries en Île de France pour réparer les encombrants en vue d'un réemploi.

La production de déchets ménagers et assimilés est de 509,1 kg/hab en 2011 sur la communauté d'agglomération. L'objectif du PREDMA est de parvenir à diminuer progressivement cette production pour ainsi atteindre la valeur de 459,1 kg/hab sur l'année 2019.

III.1.5. Les évolutions de la production de déchets

Globalement, le gisement de déchets ménagers et assimilés a augmenté de 0,8 % entre 2005 et 2011 sur la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons.



Graphique 08 : Evolution des tonnages collectés par la Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons (Argenteuil et Bezons entre 2004 et 2006) (Source : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons)

Les évolutions de 2005 à 2011 sont assez prononcées sur certains flux :

- Les tonnages d'ordures ménagères ont diminué de 2,9%, soit une baisse de 1 510 tonnes.
- Les tonnages d'encombrants et de déchets végétaux ont augmentés respectivement de 71,7% et 39,6%. Cette augmentation peut s'expliquer par la mise en place de la collecte des déchets verts en porte à porte sur la ville de Bezons. Cela peut s'expliquer pour les encombrants par la mise en place d'un service plus complet (hebdomadaire) de collecte des encombrants.

III.1.6. Le traitement

Les villes d'Argenteuil et de Bezons sont adhérentes au syndicat AZUR depuis 1972.

Les OMr de la collectivité sont acheminées à l'unité d'incinération d'ordures ménagères du syndicat située au 2 rue du Chemin Vert à Argenteuil. La combustion des déchets permet la production d'électricité au moyen de deux groupes turbo-alternateurs de puissance 6 et 10 MW. Cette électricité est par la suite revendue à EDF pour être restituée dans le réseau de distribution, deux chaudières ont pour rôle de récupérer la chaleur produite par les fumées. La chaleur est revendue et permet l'alimentation d'immeubles en chauffage urbain.

Les DPS sont conduit par la régie communautaire jusqu'au centre de tri de Montlignon appartenant à Val'Horizon (filiale de SITA).

Les déchets végétaux sont valorisés par compostage sur la plate forme de Montlignon.

III.2. Coûts de la gestion des déchets ménagers

III.2.1. Mode de financement

La gestion des déchets ménagers et assimilés est actuellement financée par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et par la Redevance Spéciale (RS) pour les activités commerciales collectées par la collectivité. Le montant de la recette produit par la TEOM de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons en 2011 s'élève à 10 314 476 € HT soit 78,8€ par habitant.

	Dépenses	Recettes
Nombre d'habitants desservis	130 856	
Collecte des OM	3 243 867,9	
Collecte des DPS	740 745,6	
Collecte du Verre	107 616,6	
Collecte des encombrants	526 224,0	
Collecte des déchets verts	234 403,1	
Collecte des colonnes enterrées	202 935,7	
SOUS-TOTAL Collecte	4 888 857,2	
Traitement des OM	4 388 440,0	
Traitement des DPS	286 296,0	
Stockage du Verre	10 639,0	
Traitements des encombrants	198 432,0	
Traitement des déchets verts	85 316,8	
SOUS-TOTAL Traitement	4 969 123,8	
TOTAL Collecte + Traitement	9 857 981,0	
Achat de bacs de collecte et de colonnes enterrées	1 159 910,0	
Achat de véhicules	775 301,0	
TOTAL investissement	1 935 211,0	
Soutiens des sociétés agréées		9 500,0 ⁴
Contribution des bailleurs pour la pose de colonnes enterrées		371 896,0
Contribution des usagers via la TEOM		9 692 555,0
Contribution des usagers via la Redevance Spéciale		612 421,0
Recettes totales du service public à la charge de la collectivité		10 314 476,0

Tableau 16 : Coûts de la gestion des déchets ménagers et assimilés (Sources : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons et AZUR)

La communauté d'Agglomération a réalisé d'importants investissements. Ainsi, outre les achats de fournitures habituelles nécessaires au fonctionnement des services, plus de 1 159 910€ ont été engagés dans l'achat de nouveaux bacs et colonnes enterrées, et 775 301€ dans le renouvellement du parc de véhicules. En contre partie, la collectivité a perçue 371 896,16 € de la part des bailleurs pour la pose des colonnes enterrées.

Il faut noter que le syndicat Azur a reçu pour l'année 2011 une participation de 5 172 835,26 € afin de couvrir le coût du traitement et les frais annexes.

Dans les coûts de collecte, apparaissent uniquement les coûts de fonctionnement. Les coûts d'investissement ne sont pas calculés dans les coûts de collecte. La TEOM couvre donc les frais de fonctionnement mais est nettement insuffisante pour couvrir les frais d'investissement qui s'élèvent à près de 1 935 211€ pour l'achat de nouveaux Bacs, de colonnes enterrées, et le renouvellement du parc de véhicules.

⁴ Soutien d'Eco-Emballages pour les Conseillers de cadre de vie passant plus de 50% de leur temps à la communication de proximité sur les emballages ménagers. Cette aide s'élève à 9500€ pour 2011.

IV. OUTILS D'ANALYSE DE L'ETAT ZERO

IV.1. Acteurs relais locaux

IV.1.1. Types d'acteurs relais

L'agglomération est en contact avec différents acteurs locaux, sur lesquels elle pourrait s'appuyer par la suite pour relayer des actions d'information ou de terrain en matière de prévention, en fonction des gisements de déchets identifiés comme prioritaires et en fonction des cibles retenues (public choisi). Les relais potentiels cités ci-après sont identifiés parce qu'il s'agit de personnes proches des citoyens, de par leur métier ou leur activité, parce qu'ils disposent d'une bonne connaissance de terrain ou parce qu'ils permettent de démultiplier les informations par leur réseau.

Les partenaires seront inventoriés et précisés en fonction des thématiques de travail.

Dans le cadre d'un programme de prévention, la prévention est orientée consommateur. Pour crédibiliser la démarche, l'exemplarité de la communauté d'agglomération en matière de prévention est essentielle. A noter aussi le rôle central de la distribution, partenaire incontournable puisqu'il constitue un point de rencontre physique avec les habitants.

IV.1.2. Les principaux acteurs relais

L'Agglomération est en collaboration **avec le Syndicat mixte AZUR** pour la mise en place de diverses actions de prévention comme la distribution de composteurs.

D'autre part, les actions qui découleront du programme local de prévention toucheront, de par leur diversité, différents domaines (pouvoir d'achat, entreprises, éducation, insertion, alimentation...). Il est donc important, pour une meilleure efficacité, de travailler en collaboration avec les services des villes qui seront concernées par ces actions (notamment « *Les ateliers nature* » de la ville d'Argenteuil, très impliqués dans les actions d'éducation à l'environnement).

Le public jeune est souvent ciblé dans ce type de programme. En effet, il s'agit d'une population plus encline à prendre de nouvelles habitudes. Cette population représente également un bon potentiel pour la diffusion d'un message. Cette réalité est d'autant plus vraie sur le territoire de l'Agglomération puisque 35,8% de la population a moins de 24 ans. Les professeurs et membres de l'encadrement périscolaire sont donc des partenaires de choix pour mener à bien cette mission.

De plus, l'exécution d'actions en collaboration avec les bailleurs et gardiens d'immeuble peut également permettre un accompagnement de proximité auprès de la population, ce qui est essentiel pour diffuser au mieux les messages de prévention et avoir un réel impact.

Enfin de nombreuses opérations sont portées par des structures telles que les Chambres de Commerce et d'Industrie et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat, très souvent en partenariat avec les établissements publics (Agence de l'Eau, ADEME, Conseil Régional, Conseil Général). Ces acteurs peuvent ainsi apporter un soutien (financier comme technique) aux collectivités qui souhaitent s'engager dans des actions de prévention ainsi qu'aux entreprises cherchant à minimiser leurs impacts environnementaux. Ces aides peuvent se

compléter par un suivi des entreprises au sein même de la collectivité, permettant de leur apporter une prise de conscience de l'intérêt de réduire leur production de déchets et de les informer sur les systèmes d'aide auxquels elles peuvent prétendre.

Les acteurs associatifs :

L'Agglomération possède l'avantage d'une vie associative riche et variée. En effet, plus de 530 associations animent le territoire et parmi elles, une centaine est concernée plus ou moins régulièrement par des sujets de développement durable et d'éducation à l'environnement. Ces associations ont également la faculté de connaître les besoins réels du public qu'elles côtoient. Bien que la problématique de la prévention des déchets ne soit qu'un aspect de la démarche développement durable, cela fait autant d'acteurs déjà sensibilisés avec qui il est possible de mettre en place des actions locales directement adaptées à la population.

Ainsi, au sein de ce panel associatif on trouve entre autre :

- Les **associations de défense des droits des locataires ou de propriétaires**, pour chaque complexe résidentiel du territoire. Elles ont pour rôle de défendre les intérêts de leurs adhérents sur les questions de l'habitat et du cadre de vie, ainsi que de les représenter auprès des bailleurs ou des instances administratives.

Quelques exemples : Amicale des locataires CNL écuireuil Bérionne, Association syndicale Libre les coteaux d'Argenteuil 1, Vivre ensemble à Christophe-Colomb, Association Cloviers Nord (ACN), Défense du quartier Basilique...

- Les **associations de vie de quartier**, liant à la fois protection du cadre de vie, animations et lien social. Elles peuvent ainsi permettre de promouvoir certains gestes simples de prévention au sein d'un quartier.

Quelques exemples : Les bons voisins, l'ATD Quart Monde, l'ASCIL (agir, Solidarité, Culture, Information et Loisirs),...

- Les **associations de solidarité et d'éducation**, pouvant assurer le rôle de sensibilisateur auprès de leurs adhérents pour une évolution vers de nouvelles habitudes de consommation, ou une promotion du réemploi. Ces associations constituent des relais qui permettent d'atteindre un large public, très diversifié et sensible. Cela permet également de lier les déchets à la dimension sociale.

Quelques exemples : La Régie des quartiers, La Croix rouge Française, BASIC (Bezons Actions de solidarité Internationale et de Coopération), Les Belles des sables, Ecosol Informatique, Les petits Débrouillards...

- Les **associations de consommateur**, assurant un rôle d'information auprès des consommateurs et de défense de leurs droits.

Exemple : UFC que choisir

- Les **associations de commerçants et d'entreprises**, ayant pour rôle de dynamiser l'activité commerciale locale et d'assurer la représentation des entreprises auprès des pouvoirs publics et services administratifs.

Exemple : L'ADCB (Association Des commerçants de Bezons), ADPAVAB (Association pour le Développement des Parcs d'Activités des Villes d'Argenteuil et Bezons)

- Les **associations environnementales**, directement concernées par la question de réduction des déchets, elles luttent pour la préservation des espaces naturels et assurent des animations de sensibilisation tous publics.

Quelques exemples : Les Amis de la Terre du Val d'Oise, Environnement Volembert Argenteuil, Les Jardiniers Partageurs, SOS Argenteuil Environnement, Association de protection et de sauvegarde de la butte d'Orgemont,

- **Maisons de quartier d'Argenteuil** (une par quartier) et les **Centres Sociaux de Bezons** (3 au sein de la ville), qui jouent le rôle de médiateur entre les habitants du quartier et l'administration et qui constituent donc un relais idéal.

Quelques exemples : Centre social Robert-Doisneau, Centre social la Berthie, Centre social du Colombier, Maison de quartier du Centre-ville, Maison de quartier des Coteaux, Maison de quartier d'Orgemont-Volembert...

Le tableau présentant la liste des crèches, écoles et centres de loisirs susceptibles de travailler sur les thématiques déchets est en annexe.

IV.2. Exemplarité des services de la communauté d'agglomération

Depuis quelques années, la communauté d'agglomération Argenteuil Bezons intègre dans son fonctionnement une démarche développement durable globale. Actuellement engagée dans un Agenda 21 et en concertation pour la réalisation de son Plan Climat Energie Territoire (PCET), la collectivité applique des éco-gestes qui de plus en plus prennent en compte la problématique des déchets. Ces initiatives ne s'inscrivent pas encore dans une dynamique de prévention, néanmoins elles sont le témoignage d'une volonté de changement qui pourra se concrétiser plus encore au moyen du programme local de prévention. Ce programme permettra ainsi d'inscrire formellement la prévention dans les priorités de l'Agglomération et d'affirmer ces initiatives encore discrètes.

Quelques actions d'Eco-exemplarité peuvent être citées :

- Prise en compte de critères éco-responsables dans les marchés publics
- Cela passe notamment par une charte concernant la gestion des déchets de chantiers ou encore une collaboration exclusive avec des imprimeurs certifiés PEFC (Plan European Forest Certification) qui garantissent que le papier utilisé provient de forêts gérées durablement dans le respect d'une biodiversité conservée et renouvelée. Dans le domaine de l'impression, les imprimeurs travaillant avec des encres végétales sont également privilégiés.
- Tri des déchets au sein des services techniques avec la mise en place d'une « mini-déchetterie » au garage communautaire.
- Création d'une aire de lavage des bennes par un système de récupération d'eau de pluie

IV.3. Caractérisations

IV.3.1. Contexte et objectifs

Dans le cadre du diagnostic initial, la réalisation d'un état zéro approfondi est essentielle pour déterminer les caractéristiques du gisement de déchets ménagers et assimilés et ainsi pouvoir par la suite fixer les priorités d'action. Le MODECOM (MODE de Caractérisation des Ordures Ménagères) est une méthode de caractérisation des ordures ménagères élaborée par l'ADEME et qui vise à déterminer la composition des ordures ménagères produites par les habitants d'une aire géographique limitée, en l'occurrence sur le territoire de la collectivité. Afin de pouvoir comparer cette étude à d'autres réalisées en France, le présent protocole est basé sur cette méthode mais a subi quelques ajustements (notamment échantillon de 250 kg au lieu des 500 kg préconisés par l'ADEME, mesures d'humidité non réalisées,...)¹, en gardant à l'esprit les principaux objectifs de l'étude :

- Connaître la composition globale des Ordures Ménagères Résiduelles (OMr) par catégorie et sous-catégorie ;
- Evaluer les potentiels en matière de prévention

¹ Les moyens techniques et humains à mettre en œuvre pour mesurer l'humidité et trier des échantillons de 500kg sont très coûteux et prennent énormément de temps. Ces ajustements n'influencent pas la validité des résultats.

- Evaluer la fraction encore valorisable (valorisation organique et recyclage) dans les OMr
- Les résultats de ces caractérisations doivent également permettre de fournir une estimation correcte des gisements d'évitement des différentes catégories.

Ce MODECOM se décompose en 3 opérations principales :

1. Le choix et la constitution des échantillons à trier
2. Le tri des échantillons par catégorie et sous catégorie
3. L'analyse des résultats

IV.3.2. Echantillonnage

Afin d'obtenir une représentativité fiable des modes de production des déchets sur le territoire, les principes suivants ont été respectés :

- La campagne a été réalisée du 19 au 30 avril 2013, dans une période de consommation et de rythme de vie dite « normale », c'est-à-dire hors vacances scolaires ou autres éléments extérieurs qui pourraient influencer la production de déchets.
- Afin de répondre aux enjeux définis par la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, la campagne a été guidée par l'étude de la composition des déchets en fonction de 2 grands thèmes :
 - Pour chacune des communes
 - Pour 4 typologies d'habitats différents (très dense, dense, taux d'habitat collectif moyen, taux d'habitat collectif faible). Chaque échantillon ayant été classé selon le taux d'habitat collectif observé pour le secteur collecté. Au regard des caractéristiques de la répartition des logements sur le territoire, les typologies d'habitat suivantes ont été étudiées :
 - Tranche à faible taux d'habitat collectif (HC) ($HC < 40\%$)
 - Tranche à taux d'habitat collectif moyennement élevé ($40\% < \text{Taux HC} < 60\%$)
 - Tranche à taux d'habitat collectif élevé (habitat dense - $60\% < \text{taux HC} < 70\%$)
 - Tranche à taux d'habitat collectif très élevé (habitat très dense - $\text{Taux HC} > 70\%$)
- Pour obtenir une représentativité géographique fiable, chaque « quartier » du territoire a fait l'objet d'au moins 1 échantillon.
- L'extrapolation de la composition d'un échantillon pour caractériser les ordures d'une benne de collecte nécessite que chaque échantillon pèse au moins 250 kg, la caractérisation étant effectuée sur humides, c'est-à-dire qu'aucun moyen de séchage n'a été utilisé pour caractériser les déchets.

Les données statistiques obtenues auprès des services concernés permettent de classer chaque quartier dans les typologies d'habitats suivantes :

Quartiers	Taux d'habitat collectif	Typologie d'habitat correspondante
Côteaux	26%	HC Faible
Orgemont	59%	HC moyen
Centre-ville	85%	Très dense
Val d'Argent Sud	85%	Très dense
Val Notre-Dame	57%	HC moyen
Val d'Argent Nord	99%	Très dense
Val Chênes	66%	Dense
Agriculture	68%	Dense
Les bords de Seine	70%	Dense

Tableau 17 : Classement des quartiers par typologie d'habitat (Sources : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, Inddigo)

La campagne de caractérisation s'est déroulée sur 6 jours et a permis d'étudier 12 échantillons de 250 kg selon le planning suivant :

	Vendredi 19 avril		mardi 23 avril		jeudi 25 avril		vendredi 26 avril		lundi 29 avril		mardi 30 avril	
Secteur	Argenteuil S7	Bezons Svert (11)	Argenteuil S6	Argenteuil S4	Bezons Sbleu (S13)	Argenteuil S2	Argenteuil S3	Argenteuil S8	Argenteuil S4	Bezons Sorange (S12)	Argenteuil S7	Argenteuil S3
Typologie d'habitat	Très dense	Dense	Faible	Faible	Dense	Très dense	Moyen	Faible	Moyen	Dense	Très dense	Moyen
Zone géographique	Centre ville - Val d'Argent Sud	Bords de Seine	Coteaux	Coteaux	Val Chêne	Val d'argent nord	Val d'argent sud - Centre Ville	Centre ville	Orgemont	Agriculture	Val notre dame	Val notre dame

Tableau 18 : Planning d'échantillonnage (Sources : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, Inddigo)

La caractérisation vise à observer des grands enjeux et potentiels en matière de prévention des déchets, recyclage, détournement vers les filières d'apports volontaires. Pour cette raison, chaque grande famille de matériaux est subdivisée en « sous-catégories ». On en compte 34 pour cette campagne de caractérisation.

Catégories	Sous catégories	Exemples	Type d'enjeu pris en compte
DECHETS PUTRESCIBLES	Déchets alimentaires non déballés	Produits alimentaires sous emballage non ouvert	« Gaspillage »
	Déchets alimentaires déballés non consommés	Produits alimentaires en partie entamés et oubliés après la date de péremption (légumes et féculents non cuits, partiellement emballés, pain à moitié entamé, fruits ou légumes pourris, etc.)	« Gaspillage »
	Restes de repas	Reste des repas préparés (fruits et légumes cuits, féculents cuits, petits morceaux de pain etc.)	« Gaspillage »
	Restes de préparation (non consommables mais compostables)	Restes de préparation (épluchures, noyaux, etc.)	« Autres déchets compostables »
	Déchets de jardin	Branches, tontes, feuilles, restes de préparation (épluchures etc.)	« Autres déchets compostables »
	Autres putrescibles	Déchets alimentaires non compostables (os, arrêtes), excréments	« Résiduel »
	Putrescibles*		
PAPIERS	Emballages papiers	Sacs en papier, emballage de farine, sucre	« Recyclable »
	Journaux - magazines - revues	Journaux achetés	« Recyclable »
	Imprimés publicitaires	Catalogues ou lettres non adressés	« Recyclable »
	Autres papiers / bureautiques	Enveloppes/ papier blanc	« Recyclable »
	Papiers		
CARTONS	Emballages cartons plats	Petits emballages cartons	« Recyclable »
	Emballages cartons ondulés	Cartons ondulés	« Recyclable »
	Cartons		
COMPOSITES	Composites ELA	Briques alimentaires	« Recyclable »
	Autres emballages composites	Emballage plastique/métal/papier (café, chips etc.)	« Autres actions de prévention »
	PAM	Petits appareils ménagers (téléphone, sèche cheveux etc.)	« Autres actions de prévention »
	Composites		
TEXTILES	Textiles	Vêtements, linge, chaussures	« Autres actions de prévention »
TEXTILES SANITAIRES	Fraction hygiénique	Couches enfants et adultes, serviettes hygiéniques et tampons	« Autres actions de prévention »
	Fraction papier souillé	Mouchoirs, lingettes, essuie tout	« Autres actions de prévention »
	Textiles sanitaires		
PLASTIQUES	Bouteilles et flacons plastiques	Bouteilles et flacons recyclables	« Recyclable »
	Sacs de caisse	Sacs distribués en caisse	« Autres actions de prévention »
	Films et autres emballages plastiques	Films plastiques, emballages rigides	« Autres actions de prévention »
	Autres plastiques	Jouets, articles de jardins/sport, non recyclables	« Autres actions de prévention »
	Plastiques**		
METAUX	Emballages métaux ferreux	Canettes, boîtes de conserves recyclables	« Recyclable »

Catégories	Sous catégories	Exemples	Type d'enjeu pris en compte
VERRE	Autres déchets de métaux	Jouets, articles de jardin/sport, non recyclables	« Autres actions de prévention »
	Métaux**		
	Verre recyclables (emballages)	Bouteilles et pots en verre recyclable	« Recyclable »
	Autres déchets en verre	Vaisselle cassée non recyclable	« Autres actions de prévention »
	Verre**		
COMBUSTIBLES	Autres combustibles	Sacs poubelle achetés, emballages en bois	« résiduel »
	Combustibles		
INCOMBUSTIBLES NON CLASSES	Incombustibles non classés	Gravats, pierre, céramiques (dont litières de chat en gravier)	« détournable ¹ »
DECHETS MENAGERS SPECIAUX	Piles et accumulateurs	Piles rechargeables et non rechargeables	« détournable »
	Tubes fluorescents et thermomètres	Néons, thermomètres, lampes basse consommation	« détournable »
	Produits chimiques	Emballages souillés, produit photo	« détournable »
	DASRI	Déchets d'activité de soin (seringues, poches usagées etc.)	« détournable »
	Médicaments	Médicaments	« détournable »
	Autres DD	Autres DD	« détournable »
	Déchets dangereux		
FINES	Fines primaires		« Résiduel »

* Compostable ou non compostables

** Recyclables ou non recyclables

Tableau 19 : Catégories de déchets triés (Source : Inddigo)

IV.3.3. Le tri

Une fois l'échantillonnage réalisé, le tri a été effectué par une équipe de 4 trieurs, et 1 encadrant du bureau d'étude Inddigo.

Afin d'assurer une sécurité maximale, chaque trieur a été équipé de gants anti-piqûres et anti coupures, de chaussures de sécurité, ainsi que de combinaisons et masques protecteurs.

La méthodologie utilisée est inspirée de la méthodologie MODECOM mise au point par l'ADEME et suit les étapes suivantes :

¹ Déchets pouvant être triés en amont pour ne pas être jetés avec les OMR. Ces déchets ont le plus souvent une filière de collecte et de traitement spécifique.

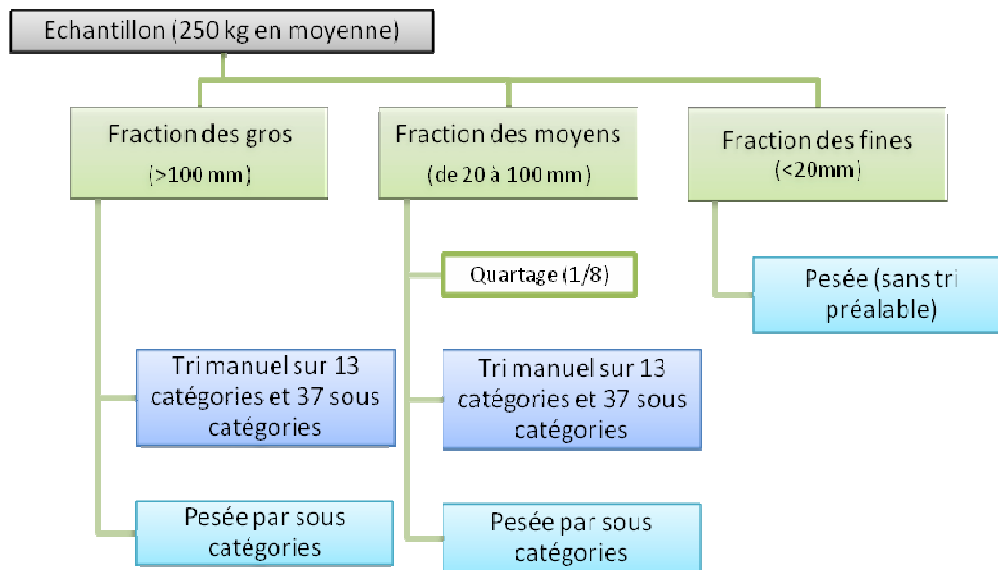


Schéma 04 : Méthodologie de l'opération de tri des échantillons (Source : Inddigo)

Caractérisation de la fraction des gros :

La caractérisation de la fraction des gros consiste à faire passer l'ensemble de l'échantillon sur le casier supérieur de la table. Dans un premier temps ce sont les éléments supérieurs à 10cm qui sont triés. Les étapes suivantes se succèdent :

- Alimentation du casier supérieur de la table de tri (casier avec des mailles de 10 cm de diamètre) avec les matériaux prélevés lors de l'échantillonnage,
- Brassage du casier supérieur afin de faire passer les éléments inférieurs à 10 cm de diamètre dans le casier intermédiaire qui recueille la fraction des moyens,
- Les éléments restants sont triés selon les sous- catégories énoncées ci-dessus.



Tri par catégories



Tri des gros



Moyens



Pesée des gros



Pesée des gros



Tri des moyens

Source : Inddigo

Caractérisation de la fraction des moyens :

Pour la caractérisation de la fraction des moyens, la méthodologie MODECOM mise au point par l'ADEME précise qu'il suffit de trier $1/8^{\text{ème}}$ de la fraction moyenne pour avoir une bonne représentativité de l'ensemble de l'échantillon.

L'opération réalisée pour extraire cette fraction est appelée quartage des moyens. Pour réaliser le quartage, la globalité de la fraction des moyens est vidée sur le sol puis homogénéisée de manière à n'extraire que le $8^{\text{ème}}$.

Cette méthode de quartage permet d'obtenir $1/8^{\text{ème}}$ de la fraction des moyens ce qui est représentatif de l'ensemble de cette fraction.

Les quartiers à évacuer sont pesés afin de vérifier que la fraction restante correspond bien au $1/8^{\text{ème}}$ de la masse globale de la fraction totale des moyens.



Disposition de la fraction des moyens pour le quartage



Opération de quartage

Source : Inddigo

IV.3.4. Reconstitution du gisement de déchets

Les résultats de chaque échantillon sont étudiés en pourcentage.

- La moyenne des 3 échantillons pour chaque typologie d'habitat permet d'obtenir la composition des OMr pour chaque typologie.
- La moyenne des résultats obtenus pour chaque commune est calculée. Ces pourcentages sont ensuite appliqués au ratio, en kg/hab/an obtenu pour l'année 2011 (352,6 kg/hab/an pour Argenteuil et 484,2 kg/hab/an pour Bezons).
- La moyenne des 12 échantillons, permet d'obtenir la composition globale des déchets sur l'ensemble du territoire. Ces pourcentages sont ensuite appliqués au ratio, en kg/hab/an obtenu pour l'année 2011 sur l'ensemble de l'agglomération (380,8 kg/hab/an).

Ces données sont comparées aux moyennes observées au niveau national pour ces différents types de déchets.

IV.3.5. Fiabilité de la méthodologie et composition globale des OMr

Si la méthodologie de caractérisation des ordures ménagères réalisée pour la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons est basée sur des principes normalisés, l'interprétation des résultats de cette campagne doit toujours prendre en compte le contexte dans lequel les

mesures ont été réalisées. En effet, la caractérisation est le reflet, à un instant t, de la production d'ordures ménagères sur un secteur donné.

Il est important de garder en mémoire que les conditions extérieures peuvent influencer les résultats : les conditions climatiques et la présence d'activités économiques peuvent être des facteurs influençant la production d'OMr au cours de l'année.

Pour chaque échantillon de la campagne, quelques spécificités ont pu être observées :

Typologie	Echantillon 1			Echantillon 2			Echantillon 3		
	Secteur de collecte	Poids (kg)	Spécificité	Secteur de collecte	Poids (kg)	Spécificité	Secteur de collecte	Poids (kg)	Spécificité
Très Dense	Argenteuil S7 est	291	Quantité importante de papier peint	Argenteuil S2	290	Quantité importante de déchets verts	Argenteuil s 7 ouest	275	Quantité importante de déchets alimentaires de fast food
Dense	Bezons S11	350	Présence de déchets de vétérinaire	Bezons S13	278	Echantillon classique	Bezons S12	248	Echantillon classique
Moyen	Argenteuil S3	244	Echantillon classique	Argenteuil S4	234	Echantillon classique	Argenteuil S3	275	Déchets végétaux et déchets de chantier
Faible	Argenteuil S6	266	Présence de déchets verts dans les sacs de collecte et animaux morts	Argenteuil S4	344	Echantillon classique	Argenteuil S8	259	Echantillon classique

Tableau 20 : Spécificité des échantillons analysés (Source : Inddigo)

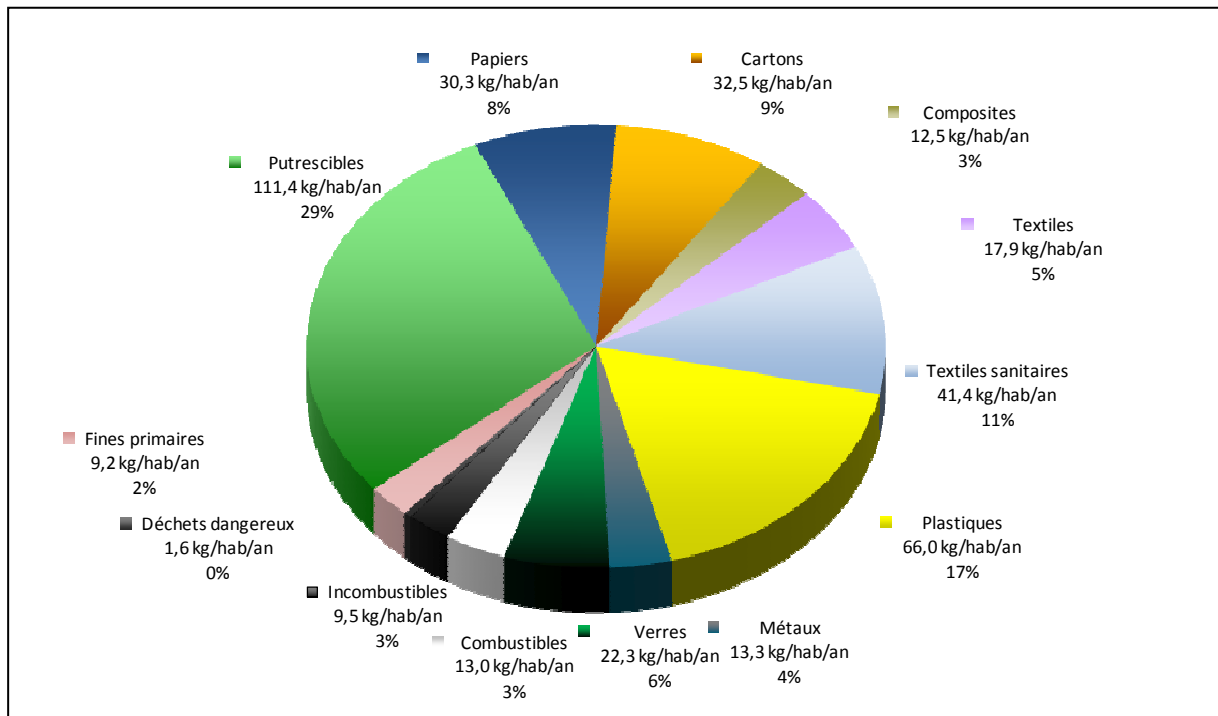
Chaque échantillon pris indépendamment ne peut être utilisé seul pour caractériser le secteur concerné. Les conclusions qui seront tirées de cette étude sont à considérer à l'échelle de chaque typologie d'habitat ou du territoire global, c'est à dire à partir de 3 échantillons.

Composition des OMr de la communauté d'agglomération

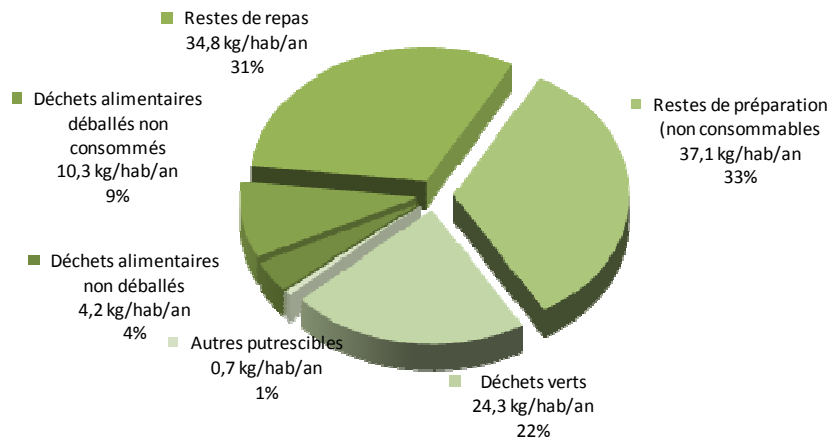
Suite aux analyses réalisées, la typologie des déchets de la Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons est la suivante :

Graphique 09 : Composition des OMr de la Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons (Sources : Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons, Inddigo)

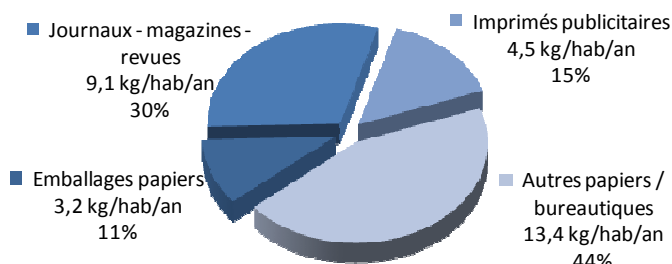
Résultats



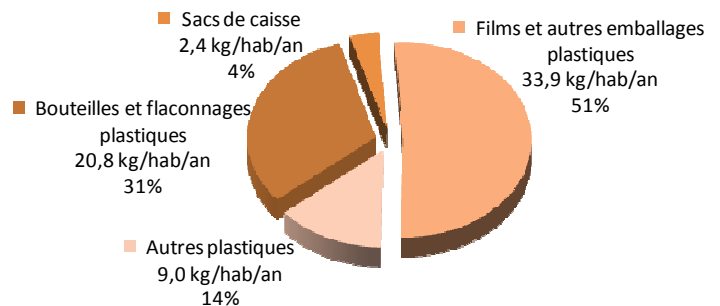
Putrescibles



Papiers



Plastiques



A l'échelle de la Communauté d'Agglomération, les déchets ménagers se caractérisent par :

- Une part de déchets putrescibles importante : 29% des OMr ;
- Une part de déchets de plastiques, textiles sanitaires et cartons moyenne (entre 15 et 8 %) ;
- Une part faible de déchets dangereux et d'incombustibles.

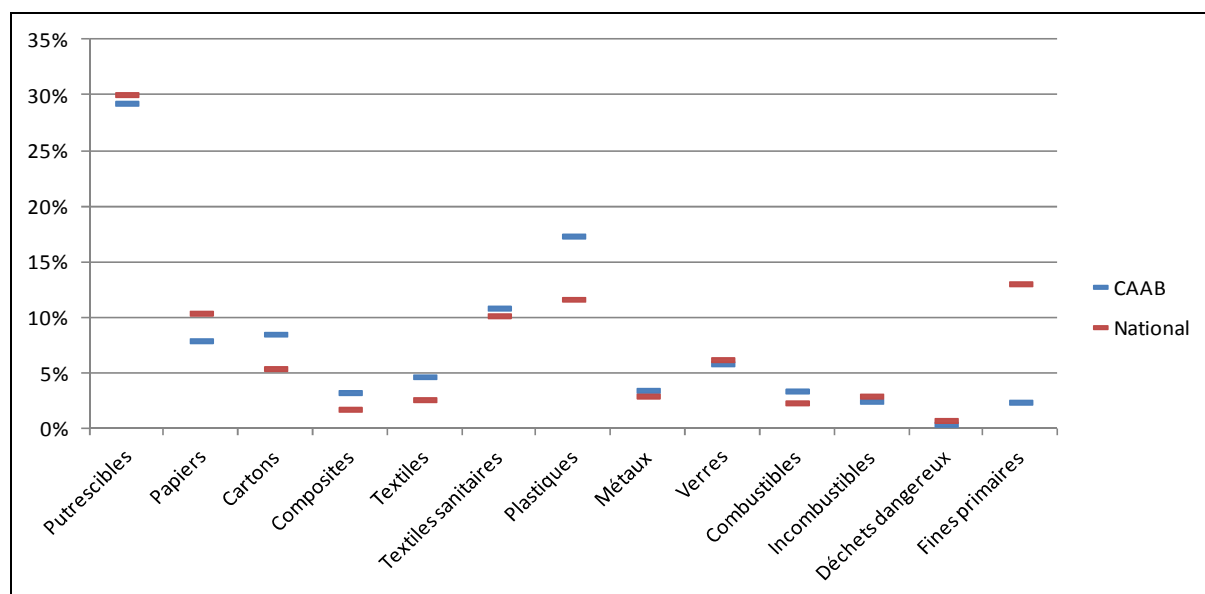
Sous- catégorie	CA Argenteuil-Bezons			Moyenne nationale	
	%	Ratio (kg/hab/an)	Tonnage (t/an)	%	Ratio (kg/hab/an)
Restes de préparation (non consommables)	9,7%	37,1	4858	17%	51
Restes de repas	9,2%	34,8	4561	2%	6
Déchets verts	6,4%	24,3	3182	5%	16
Déchets alimentaires déballés non consommés	2,7%	10,3	1344	2%	7
Déchets alimentaires non déballés	1,1%	4,2	550	2%	6
Autres putrescibles	0,2%	0,7	92	1%	3
Putrescibles	29,3%	111,4	14588	30%	90
Autres papiers / bureautiques	3,5%	13,4	1758	3%	8
Journaux - magazines - revues	2,4%	9,1	1195	3%	10
Imprimés publicitaires	1,2%	4,5	586	3%	10
Emballages papiers	0,8%	3,2	421	1%	3
Papiers	7,9%	30,3	3960	10%	31
Emballages cartons ondulés	5,0%	18,9	2468	2%	6
Emballages cartons plats	3,6%	13,6	1781	3%	10
Cartons	8,5%	32,5	4249	5%	16
ELA	0,7%	2,7	358	1%	2
Autres emballages composites	1,3%	4,9	642	1%	3
PAM	1,3%	4,9	638	0%	1
Composites	3,3%	12,5	1638	2%	5
Textiles	4,7%	17,9	2343	3%	8
Fraction hygiénique	6,7%	25,4	3330	6%	18
Fraction sanitaire	4,2%	15,9	2084	4%	13
Textiles sanitaires	10,9%	41,4	5414	10%	30
Films et autres emballages plastiques	8,9%	33,9	4434	8%	24
Bouteilles et flacons plastiques	5,5%	20,8	2723	2%	4
Autres plastiques	2,4%	9,0	1177	2%	6
Sacs de caisse	0,6%	2,4	311		0
Plastiques	17,3%	66,0	8645	12%	35
Emballages métaux	2,2%	8,4	1099	2%	7
Autres déchets de métaux	1,3%	4,9	636	1%	2
Métaux	3,5%	13,3	1735	3%	9
Verre recyclables	5,5%	20,8	2718	6%	18
Autres déchets en verre	0,4%	1,6	204	0%	1
Verres	5,9%	22,3	2923	6%	19
Autres combustibles	3,1%	11,9	1559	2%	7

REP meubles	0,3%	1,1	142	0%	1
Combustibles	3,4%	13,0	1701	2%	7
Incombustibles	2,5%	9,5	1241	3%	9
Médicaments	0,1%	0,5	60		0
Produits chimiques	0,1%	0,5	59		0
Autres DD	0,1%	0,3	44		0
DASRI	0,0%	0,2	23		0
Piles et accumulateurs	0,0%	0,1	16	0%	0
Tubes fluorescents, ampoules et thermometres	0,0%	0,1	10		0
Cartouches d'impression	0,0%	0,0	0		0
Déchets dangereux	0,4%	1,6	213	1%	2
Fines primaires	2,4%	9,2	1202	13%	39

Tableau 21 : Composition des OMr de la communauté (Sources : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, Inddigo)

Par rapport à la moyenne nationale, les OMr d'Argenteuil-Bezons présentent :

- Une part très inférieure de papiers et fines primaires ;
- Une composition équivalente en putrescibles, déchets dangereux, métaux et verres ;
- Une part plus importante de plastiques, cartons et textiles.



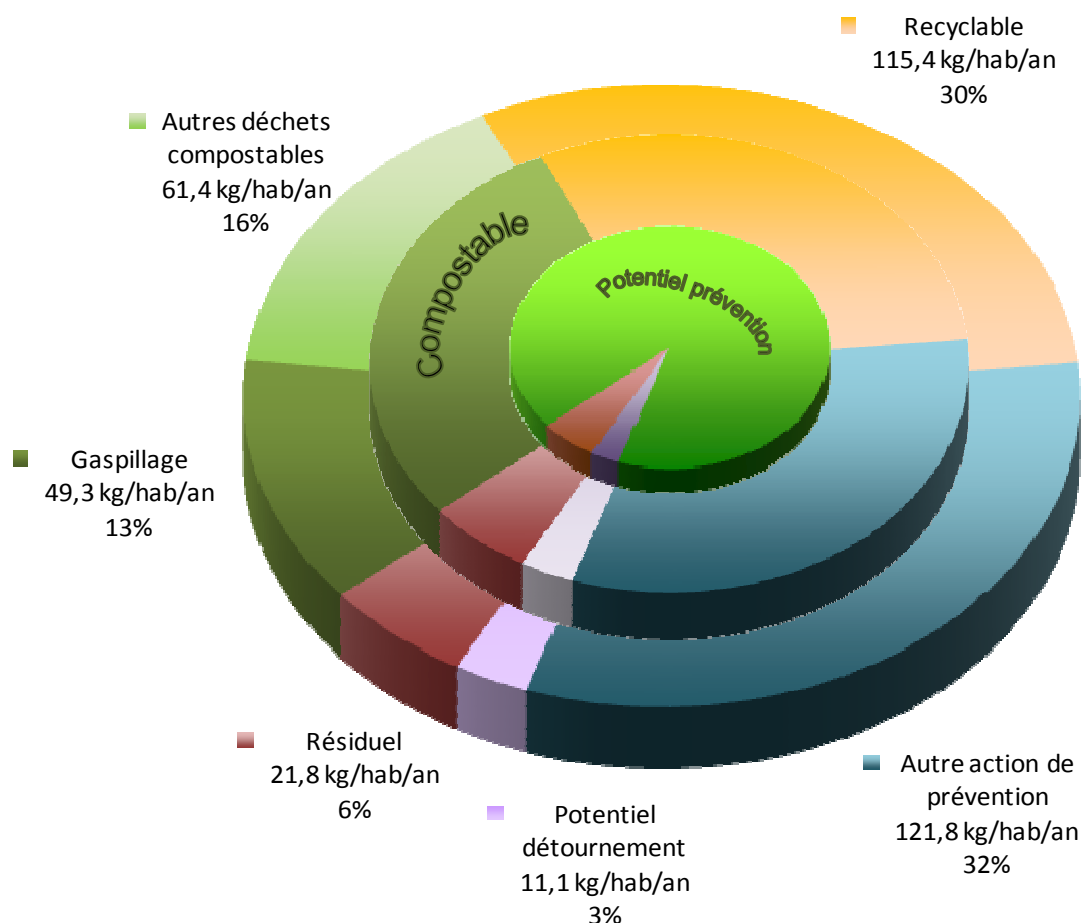
Graphique 10 : Composition des déchets de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons comparée à la composition des déchets au niveau national (Sources : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, Inddigo)

L'étude de la composition globale des OMr à l'échelle de la Communauté d'Agglomération montre que :

- 111 kg/hab/an constituent des déchets putrescibles, soit plus que la moyenne nationale (89,8 kg/hab./an).
- Les OMr comprennent une majorité de matières combustibles (papiers, cartons, textiles, plastiques), mais peu de déchets dangereux.

IV.3.6. Analyse par enjeu

L'analyse des données recueillies par sous-catégories permet de reconstituer le gisement en fonction des grands enjeux de la gestion des déchets.



Graphique 11 : Enjeu de la composition des OMr ménagers de la Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons. (Sources : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons et Inddigo)

Cette analyse permet de mettre en évidence que plus de 90% du poids des OMr peut potentiellement être touché par des actions de prévention.

Cette fraction peut être divisée en 3 grandes catégories :

- Les déchets fermentescibles/compostables (et qui comprennent une part importante de déchets alimentaires gaspillés ainsi que les autres déchets compostables comme les déchets végétaux).
- Les déchets d'emballage recyclable qui font l'objet de consigne de tri.
- Les déchets qui peuvent faire l'objet de réemploi ou d'autres actions de prévention (stop pub par exemple, lutte contre le suremballage etc.).

A cela s'ajoute 3% de déchets qui peuvent faire l'objet de détournement (les combustibles et les déchets dangereux).

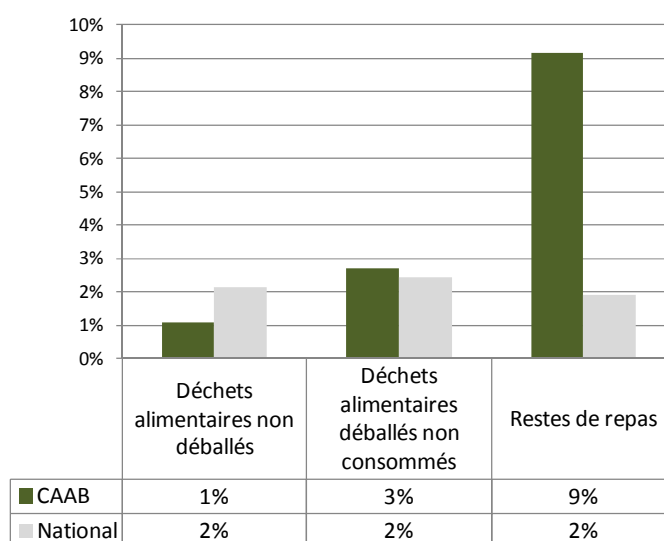
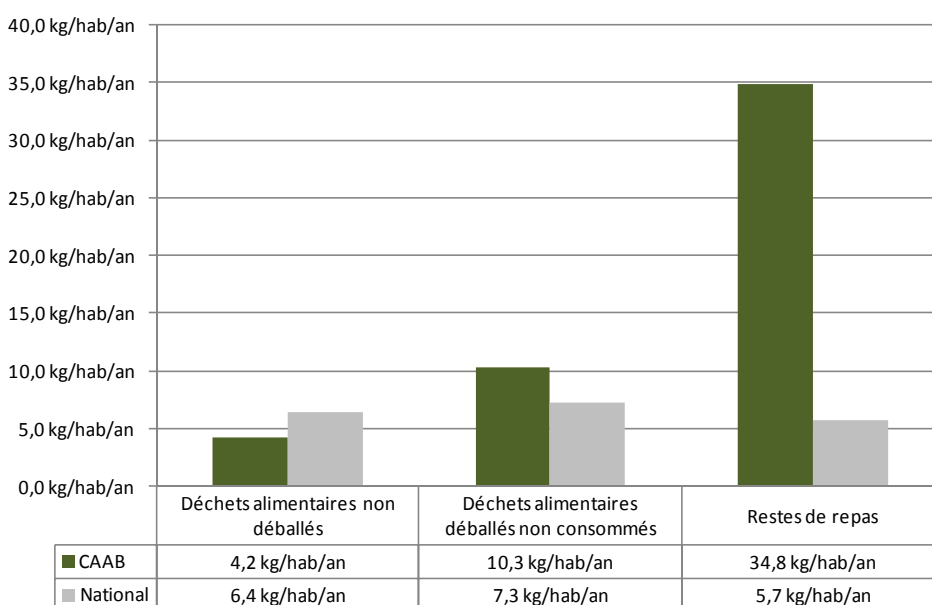
6% des ordures ménagères constituent quant à elles des catégories qu'il est actuellement difficile de valoriser ou d'éviter (les fines, les combustibles divers, les putrescibles non compostables).

Fraction « gaspillage » :

La part de déchets alimentaires non consommés comprend les trois sous catégories suivantes :

- Déchets alimentaires non déballés ;
- Déchets alimentaires déballés et non consommés ;
- Restes de repas alimentaires.

Le gaspillage alimentaire représente 13% des OMr, soit près de 50kg/hab/an.



Graphique 12 : Décomposition de la fraction « gaspillage » des OMr sur le territoire de la Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons (Sources : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, Inddigo)

Si ces déchets proviennent en partie des restaurants du territoire, des actions de communication contre le gaspillage alimentaire pourraient limiter leur quantité.

Les actions à mener contre le gaspillage alimentaire permettent d'éviter leur production à la source, c'est-à-dire de devenir des déchets. Toutefois, s'ils n'ont pu être évités, les restes de repas et les déchets alimentaires emballés peuvent faire l'objet de compostage.

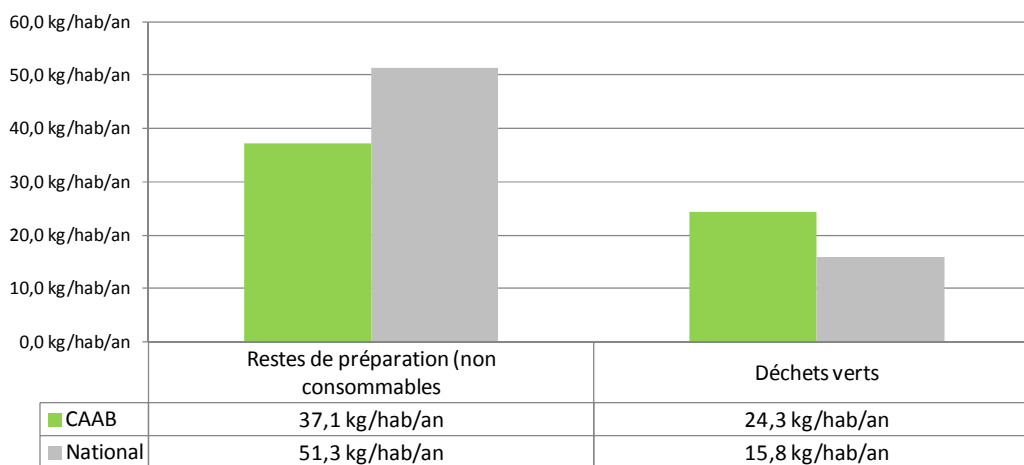


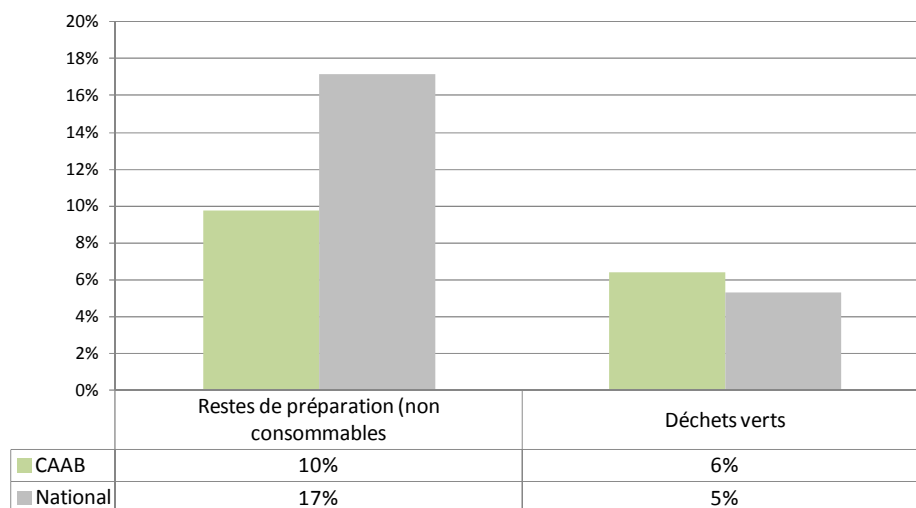
Exemple de produits alimentaires non consommés observés lors de la campagne de caractérisation.
Source : Inddigo

Fraction « compostable » :

Une part importante des ordures ménagères est composée de déchets végétaux ou de déchets alimentaires fermentescibles mais qui ne peuvent pas être consommés en l'état actuel des pratiques alimentaires.

Ces déchets font l'objet de prévention dans le sens où ils peuvent être gérés en interne à travers du compostage. Ces déchets représentent 16% du flux des OMr, soit 60kg/hab/an pour le territoire de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons.





Graphique 13 : Décomposition de la fraction « autres déchets compostables » des OMr sur le territoire de la Communauté d’agglomération Argenteuil-Bezons. (Sources : Communauté d’agglomération Argenteuil-Bezons, Inddigo)

Les opérations de foyers témoins réalisées sur le territoire français en 2010, prouvent que 40kg/hab./an de déchets alimentaires et déchets verts des ménages peuvent réellement être évités par des actions de compostage domestique. Les contraintes sont importantes dans le contexte territorial de l’agglomération, dont le taux d’habitat collectif est élevé.

Cependant, une part des déchets alimentaires concernés peut provenir de sources diverses telles que les marchés, les restaurants ou cantines. C’est donc par la mise en place d’actions à plusieurs niveaux du territoire (restauration, habitat vertical, administration etc.) que cette fraction compostable pourra être détournée des OMr.



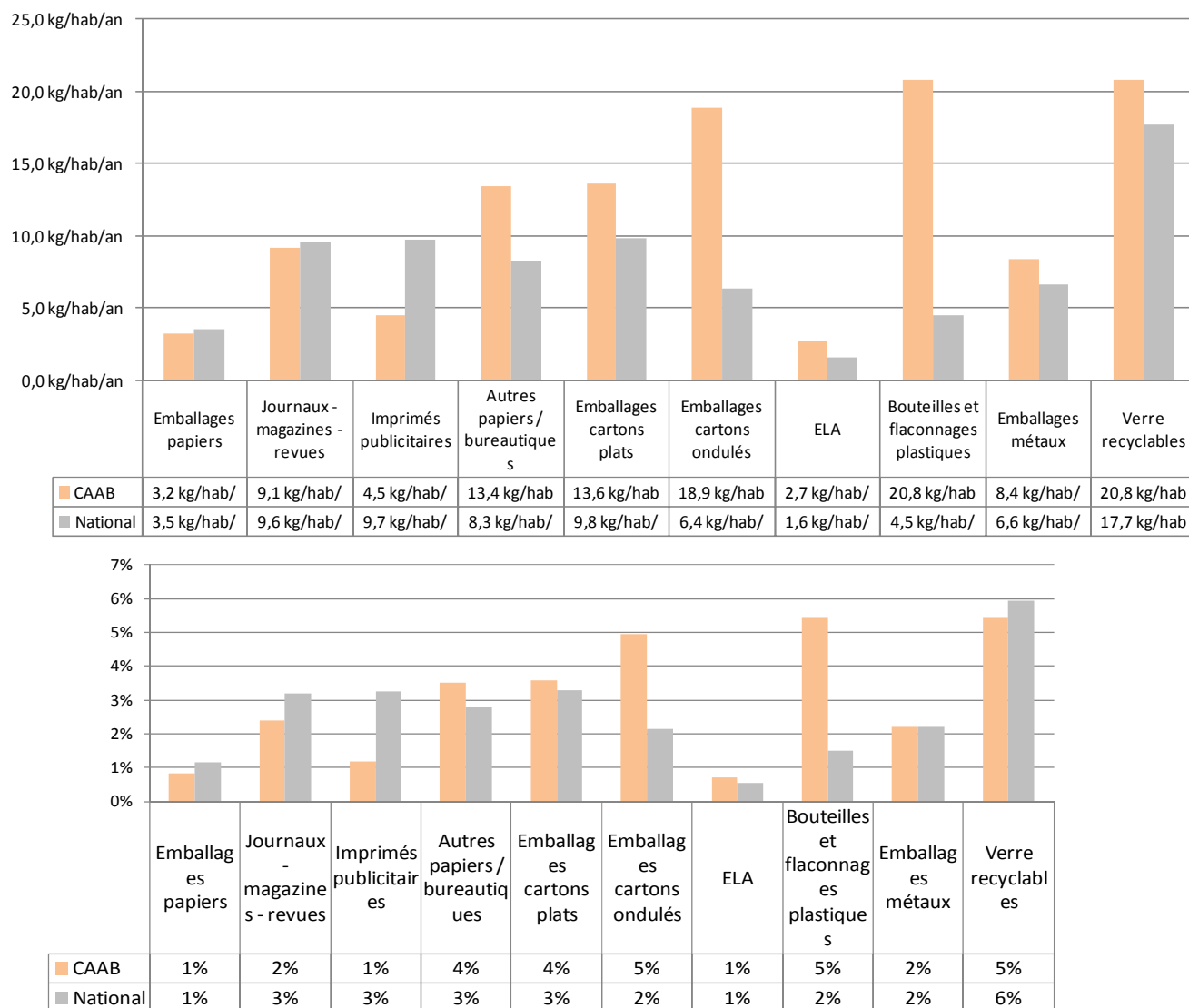
Exemple de déchets compostables observés lors de la campagne de caractérisation
Source : Inddigo

Fraction « recyclable » :

La fraction recyclable des OMr est composée des déchets de papier, d’emballages plastiques, d’emballages en verre et de métaux faisant l’objet de consignes de tri. La moyenne annuelle pour la communauté d’agglomération Argenteuil-Bezons correspond à 115 kg/hab./an, soit 30% de la poubelle. Si cette fraction était détournée du flux des ordures ménagères

résiduelles, cela constituerait un potentiel 56 200 t en moins par an dans les OMr et autant de matière valorisable, voire évitable.

Cette part est légèrement supérieure à celle observée au niveau national (27%). On note toutefois que l'enjeu le plus fort correspond aux papiers bureautiques et aux cartons (18 et 12 kg/hab/an), alors que les emballages en verre des OMr correspondent à 6 kg/hab/an (soit trois fois moins que la moyenne nationale). Les performances en termes de tri des journaux, et emballages métalliques peuvent être considérés comme bonnes mais peuvent être améliorées. Toutefois, un potentiel intéressant existe concernant la collecte sélective des bouteilles et flacons, des cartons et des papiers de bureau.



Graphique 14 : Décomposition de la fraction recyclable des OMr sur le territoire de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons. (Sources : communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, Inddigo)

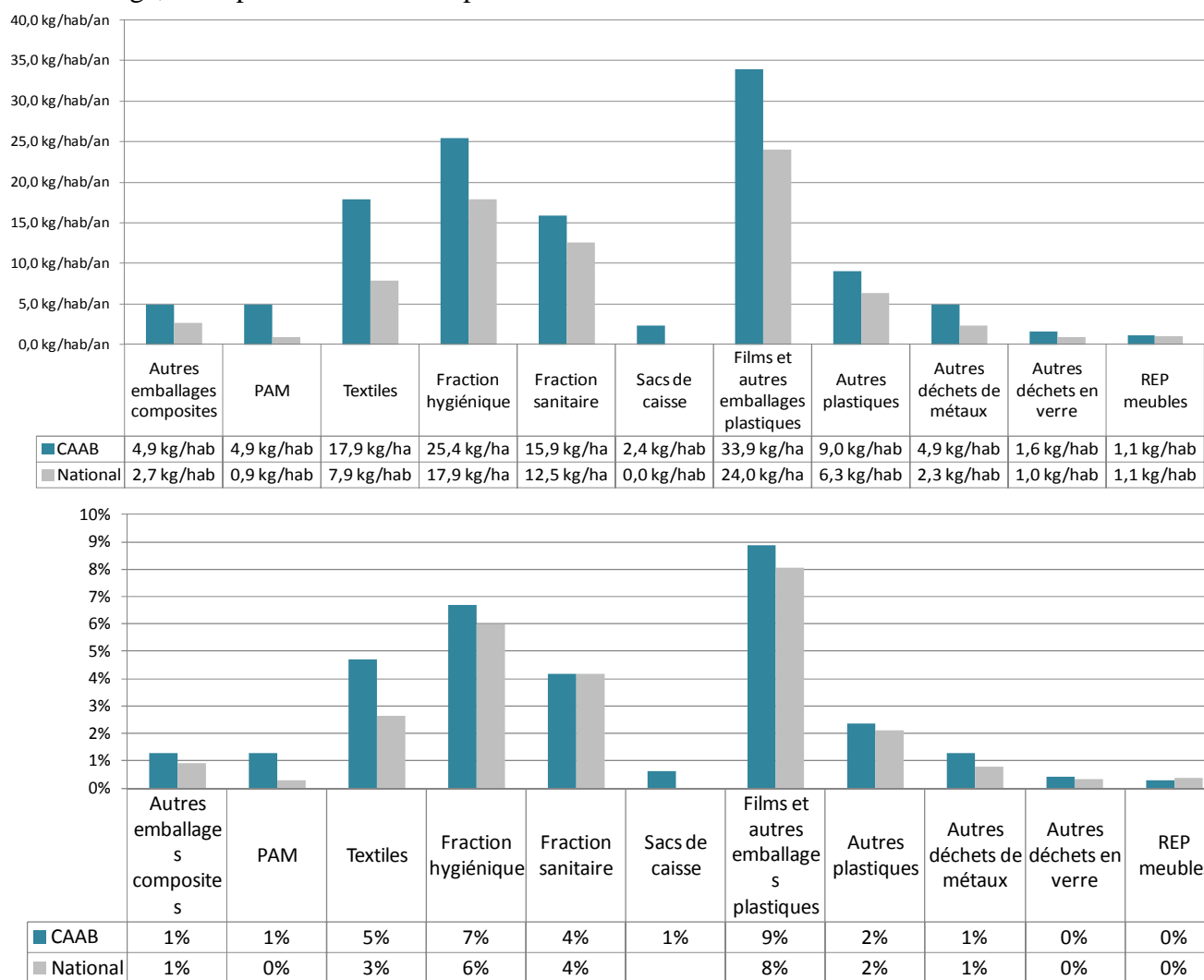


Déchets de papier bureau et cartons observés lors des campagnes. Source : Inddigo

Les flux de cette fraction peuvent avant tout faire l'objet d'actions de prévention (notamment les emballages liquides qui peuvent être réduits par la promotion de l'eau du robinet et des boissons faites maison).

Fraction « autres actions de prévention » :

En plus des déchets compostables et pouvant faire l'objet de valorisation matière, 32% des OMr peuvent faire l'objet de réduction via des actions spécifiques de lutte contre le suremballage, et de promotion du réemploi.



Graphique 15 : Décomposition de la fraction « autres actions de prévention » des OMr sur le territoire de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons. (Sources : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, Inddigo)

- Le gisement d’emballages ne faisant pas l’objet de consignes de tri apparait comme le flux le plus important. Très supérieur à la moyenne nationale, ce flux peut être évité grâce à la mise en place d’actions de prévention spécifiques comme des campagnes de communication pour favoriser les achats pauvres en déchets (opération caddie mini et maxi déchets) ou la promotion des sacs réutilisables. Toutefois, aucune action de valorisation n’est actuellement proposée par les filières françaises existantes.
- La fraction hygiénique des textiles sanitaires représente une part importante des OMr (25 kg/hab/an). Les opérations de promotion des couches et langes lavables peuvent participer à la baisse du gisement de textile sanitaire.
- La fraction papiers souillés des textiles sanitaires est également supérieure à la moyenne nationale. Des actions de promotion de l’éco-consommation (utilisation de chiffons en tissu etc.) peuvent permettre de réduire ce gisement.
- Enfin, la part du textile dans les ordures ménagères résiduelles est importante sur le territoire de la collectivité (5% des OMr, soit près de 18 kg/hab/an), et deux fois plus importante que la moyenne nationale. Ces chiffres permettent de mettre en évidence l’importance de la dynamisation des colonnes de collecte des textiles.

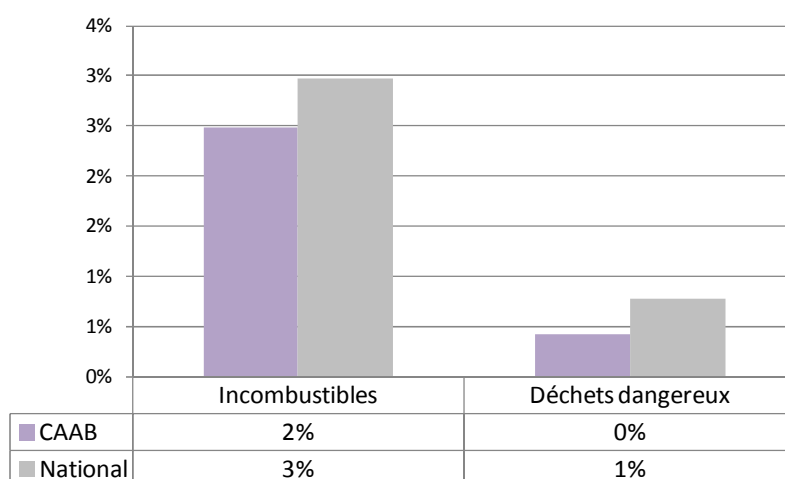
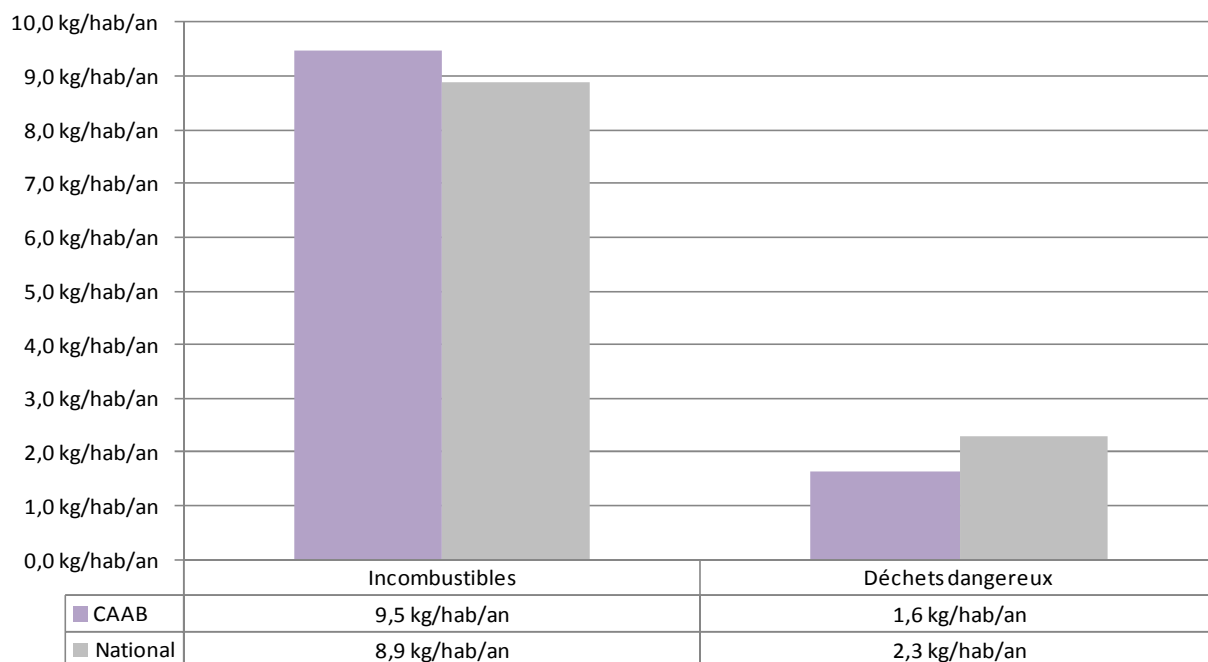


Déchets pouvant faire l’objet de réemploi (PAM et plaques de bois)
(Source : Inddigo)

Ces résultats et analyses permettent de mettre en évidence l’importance de mettre en place des actions de prévention adaptées aux caractéristiques du territoire.

Fraction « détournable » :

Selon les résultats de la campagne de caractérisation, 3% des OMr soit 11 kg/hab/an sont des déchets qui peuvent être détournés de ce flux car ils font l’objet d’une collecte spécifique en déchetterie ou auprès des producteurs (filières REP). C’est le cas des déchets dangereux, mais aussi des déchets de gravats et autres incombustibles.



Graphique 16 : Décomposition de la fraction « détournable » des OMr sur le territoire de la CAAB. (Sources : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, Inddigo)

- De par leur densité importante, les gravats représentent la part la plus importante des déchets détournables. Leur part est toutefois inférieure à la moyenne française.
- Les déchets dangereux représentent aussi un gisement de détournement à considérer pour réduire la nocivité des déchets (prévention qualitative). Toutefois, ces quantités sont inférieures aux valeurs observées à l'échelle nationale. Les moyens de communication et les collectes spécifiques permettent de diminuer les quantités de ce flux dans les OMr. On notera qu'un échantillon de la campagne a comporté la collecte des déchets d'un vétérinaire ayant entraîné une part importante de DASRI (Bezons secteur 11). Cette exception n'a pas eu d'influence notable sur les résultats globaux pour le territoire.

Exemple de déchets dangereux observés lors des campagnes de caractérisation

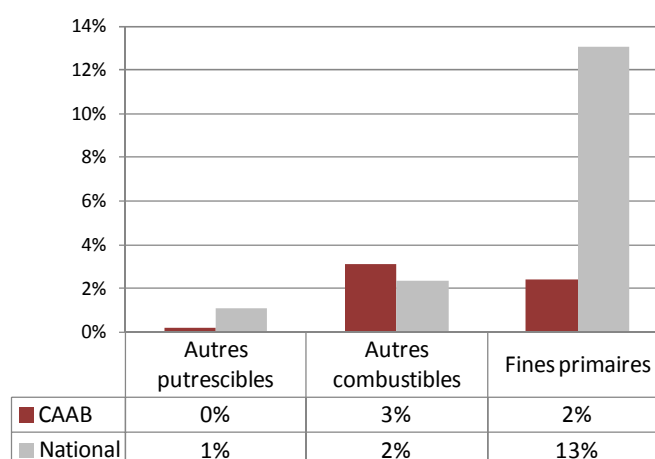
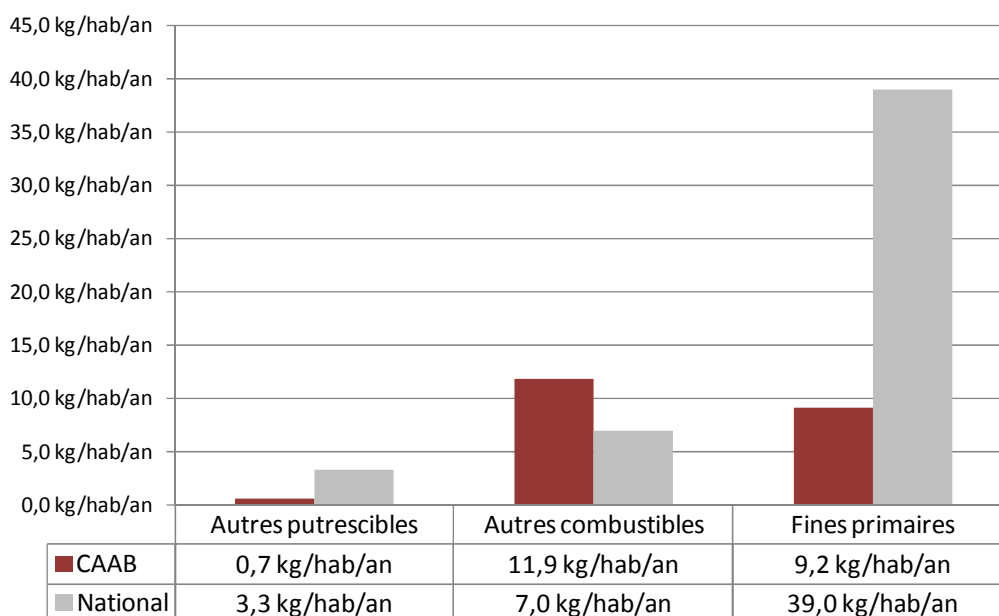


Source : Inddigo

Ce flux représente peu d'enjeux quantitatifs, mais un fort enjeu qualitatif. Il est essentiel de travailler à orienter les déchets dangereux des ménages vers les filières spécifiques. Leur nocivité représente en effet un risque pour la santé, et l'environnement s'ils ne sont pas traités dans de bonnes conditions.

Fraction « résiduelle » :

Enfin, on observe que 6% des OMr (plus de 20kg/hab/an) sont des déchets résiduels qui ne peuvent actuellement pas trouver de filière appropriée.



Graphique 17 : Décomposition de la fraction résiduelle des OMr. (Source Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, Inddigo)

Si les fractions d'autres putrescibles et autres combustibles sont globalement en cohérence avec celle observées dans les OMr françaises, la part des fines primaires dans les OMr de la communauté d'agglomération apparaît comme très inférieure par rapport à la moyenne observée au niveau national.

Ce phénomène s'explique par le choix méthodologique de trier les matériaux fins emballés dans les catégories correspondantes plutôt que de les classer dans les fines (par exemple la sciure de bois, la litière de chat emballée dans des sacs plastiques sont triés par catégories avec les plus grosses parties).

IV.3.7. Gisement d'évitement

Le gisement d'évitement correspond aux quantités du flux réellement produites sur le territoire. On le distingue du potentiel de réduction, qui correspond au potentiel réel de

réduction des quantités de déchets produits et qui tient compte des aléas techniques, organisationnels et comportementaux liés à la mise en œuvre des actions de prévention. Les résultats et analyses de la campagne de caractérisation sur la fraction d'ordures ménagères résiduelles permettent de mettre en évidence les gisements d'évitement correspondant aux flux impactés par les actions de prévention.

	Flux	Tonnage initial - 2011 (Gisement d'évitement) (kg/hab/an)	Action d'évitement envisageable	Potentiel de réduction (sur 5 ans)		
				tonnes/5 ans	kg/hab/5 ans	
DMA	OMA	Biodéchets	111		77 065,1	38,9
		<i>dont Gaspillage alimentaire</i>	49	<i>Lutte contre le gaspillage alimentaire</i>	34 019,7	17,2
		<i>dont autres déchets compostables</i>	61	<i>Compostage individuel et collectif - jardinage durable</i>	42 351,1	21,4
		Papiers	30	Eco-consommation/impression	20 828,4	10,5
		<i>Dont imprimés publicitaires</i>	5	<i>Stop pub</i>	3 471,4	1,8
		Verre	22	Eco-consommation/promotion de l'eau du robinet	15 274,2	7,7
		Cartons	33	Lutte contre le sur-emballage	22 911,2	11,6
		ELA	3	Lutte contre le sur-emballage	2 082,8	1,1
		Autres emballages composites	5		3 471,4	1,8
		Métaux	13	Lutte contre le sur-emballage	9 025,6	4,6
		Plastiques	66	Eco-consommation/lutte contre le sur-emballage/promotion eau du robinet	45 822,5	23,1
		<i>Dont sacs de caisse</i>	2	<i>Opération de suppression des sacs de caisse</i>	1 388,6	0,7
		Textiles	18	Réparation - réemploi	12 497,0	6,3
		Textiles sanitaires	41	Eco-consommation	28 465,5	14,4
		<i>Dont Fraction hygiénique</i>	25	<i>Couches et langes lavables</i>	17 357,0	8,8
		PAM	5	réemploi	3 471,4	1,8
		Déchets spéciaux	2	collecte des DASRI et piles /action de réduction de la nocivité	1 388,6	0,7
TOTAL (toutes actions/5 ans)		491		340 891,5	171,9	

Tableau 22 : Gisement d'évitement et potentiel de réduction (Sources : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, Inddigo)

IV.3.8. Composition des ordures ménagères résiduelles par typologie d'habitats

Situé en grande couronne parisienne, le territoire de la Communauté d'Agglomération présente globalement un fort taux d'habitat collectif. Les études menées dans différentes agglomérations françaises prouvent que la typologie d'habitat et notamment les contraintes observées en habitat collectif amène des pratiques de consommation et de production de déchets qui diffèrent.

Or, le territoire de la communauté d'agglomération présente des secteurs géographiques dont les taux d'habitat collectif varient. L'étude de la typologie de déchets en fonction de la part d'habitat collectif permet d'identifier des marges de manœuvre quant aux actions à mettre en place pour changer les comportements, réduire la production de déchets et améliorer la qualité du tri à la source.

Au regard des caractéristiques de la répartition des logements sur le territoire, les typologies d'habitat suivantes ont été étudiées :

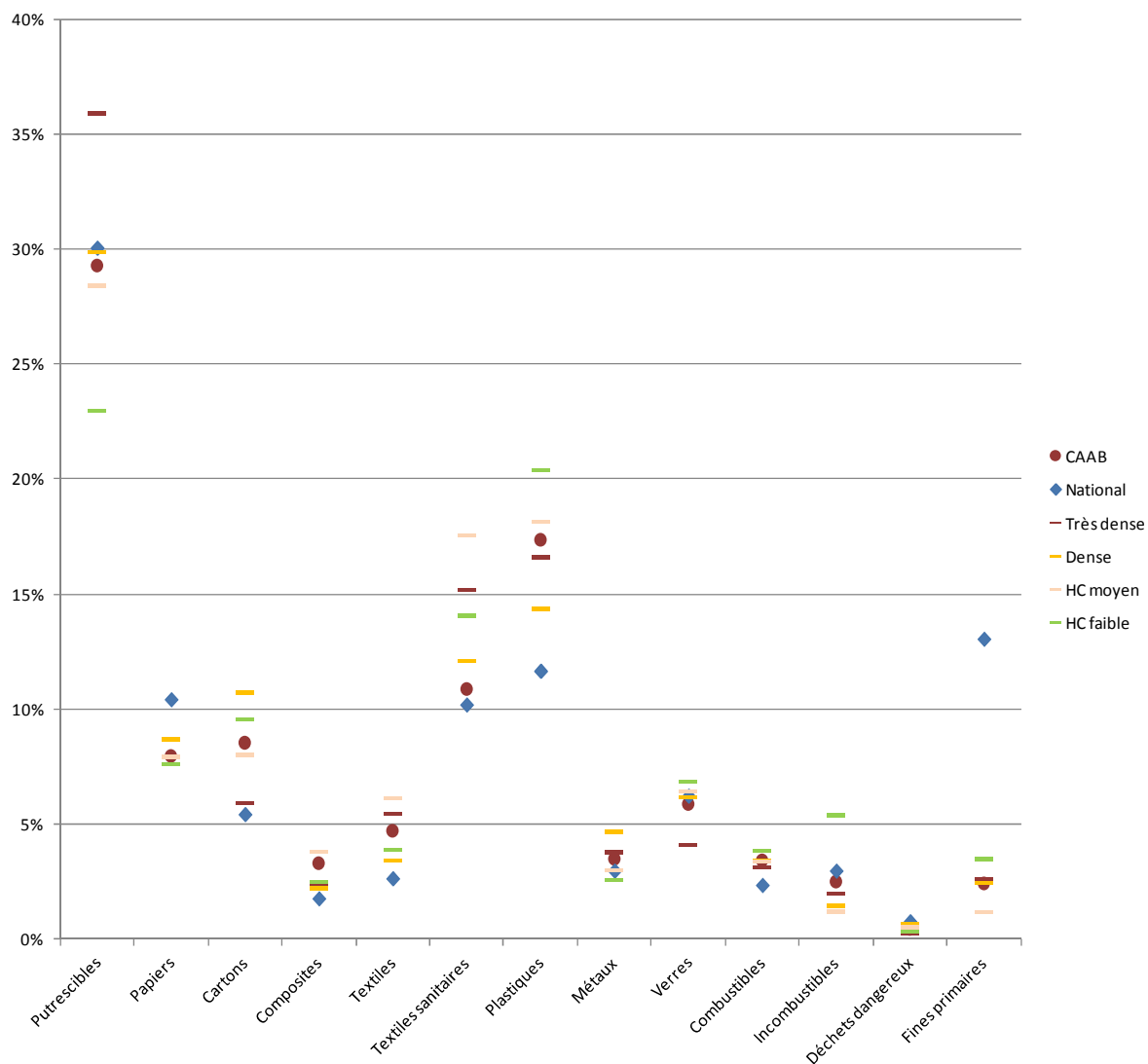
<i>Typologie d'habitat</i>	Tranche à faible taux d'habitat collectif	Tranche à taux d'habitat collectif moyennement élevé	Tranche à taux d'habitat collectif élevé (habitat dense)	Tranche à taux d'habitat collectif très élevé (habitat très dense)
<i>Taux d'habitat collectif concerné</i>	Taux HC < 40%	40% < Taux HC < 60%	60% < taux HC < 70%	Taux HC > 70%
<i>Dénomination dans le document</i>	HC Faible	HC moyen	Dense	Très dense

HC = Habitat Collectif

Tableau 23 : Caractéristiques des typologies d'habitats étudiées. (Sources : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, Inddigo)

Pour chacune de ces typologies, 3 échantillons représentatifs de ce taux d'habitat collectif ont été sélectionnés et ont permis de constituer un résultat consolidé.

L'étude des échantillons par typologie d'habitat permet d'identifier les caractéristiques physiques suivantes :



HC = Habitat Collectif

Graphique 18 : Comparaison de la composition des OMr en fonction de la proportion d'habitats collectifs.
(Sources : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, Inddigo)

La composition des déchets est globalement identique en fonction des secteurs géographiques étudiés. On observe toutefois les différences suivantes :

- Les échantillons issus des zones d'habitat collectif fort présentent plus de déchets putrescibles, de textiles, de métaux et de textiles sanitaires
- Les échantillons issus des zones pour lesquelles l'habitat collectif est moins important (zones majoritairement pavillonnaires), présentent plus de déchets de plastiques, de verres et de cartons.

V. PROPOSITIONS D'ACTION

V.1. La hiérarchisation des actions

A la suite du diagnostic, un panel de 15 actions de prévention a été proposé. Afin de guider la collectivité dans le choix des actions à déployer, nous avons établi un classement de ces 15 actions en tenant compte de plusieurs critères :

Thèmes	N° Action	Intitulé de l'action	Priorité collectivité	Gisement d'évitement concerné (kg/hab./an)	Potentiel de réduction	Freins	Leviers	Coût + = coût fort +++ = coût faible	Références	Total	Hierarchisation des actions
Action emblématiques nationales	1	"Compostage individuel"	+++	111	+++	-	+++	++	+++	13	2
	2	"Stop Pub"	+	5	+	-	+++	+++	++	9	6c
	3	"Développement du compostage en pied d'immeuble"	++	75	++	--	++	++	++	8	7a

Actions éco-exemplaires de la collectivité	4	"Lutte contre le gaspillage de papier"	+++	13,4	+	--	+++	++	+++	10	5c
	5	"Produits durables plutôt que jetables et moins nocifs"	++	-	+	--	++	++	++	7	8a
	6	"Compostage sur la cuisine centrale, les gros établissements scolaires et les espaces verts"	+++	-	+	--	+++	++	+++	10	5b

Actions d'évitement de la production de déchets (achats éco responsables, réparation, réemploi...)	7	"Promotion de la réutilisation, réparation / Recyclerie, Ressourcerie"	+++	28,8	+++	--	++	+	+++	10	5a
	8	"Achats éco-responsables / Lutte contre les produits surreballés et jetables, promotion des écolabels"	++	49	++	---	+++	+++	++	9	6a
	9	"Promotion de l'eau du robinet"	+	-	+	--	+++	+++	+++	9	6b
	10	"Développement de la récupération du textile"	+++	18	++	--	+++	+++	+++	12	3
	11	"Lutte contre le gaspillage alimentaire"	+++	49	+++	--	+++	++	++	11	4
	12	"Promotion des langes lavables"	+	25	+	---	++	++	+	4	9

Sensibilisation	13	"Animations auprès des scolaires"	+++	-	+++	-	+++	+++	+++	14	1
-----------------	----	-----------------------------------	-----	---	-----	---	-----	-----	-----	----	---

Action de prévention quantitative des déchets des entreprises ou actions de prévention qualitative	14	"Sensibilisation des entreprises à la prévention"	++	-	++	--	++	++	++	8	7b
	15	"Limiter les déchets dangereux"	++	2	+	--	++	++	++	7	8b

Notice explicative des critères employés :

- Priorité de la collectivité : volonté propre de la collectivité de développer cette action.
- Potentiel de réduction : estimation de l'efficacité de l'action à diminuer les tonnages collectés. Ce critère se base sur une baisse des tonnages et non sur un pourcentage de baisse (la diminution d'éléments naturellement plus denses tels que les putrescibles ou les encombrants est donc favorisée), exception faite des déchets dangereux.
- Freins : révèlent les difficultés inhérentes à l'action (nombre d'acteurs relais à intégrer à la démarche, volonté de changer profondément le comportement des usagers...).
- Leviers : une action d'envergure ciblant un nombre élevé d'utilisateurs et disposant de plusieurs moyens d'action menés en parallèle (sensibilisation, opérations de terrain...) se verra attribuer une bonne note.
- Coût : +++ coût faible ; + coût fort
- Références : représente la popularité de l'action au niveau national.

Les nombres correspondent à une notation des actions (1 = action prioritaire). Lorsqu'une lettre est ajoutée aux nombres, cela signifie que plusieurs actions ont la même note. Ces lettres permettent une hiérarchisation complémentaire.

Légende :

Action emblématiques nationales
Actions éco-exemplaires de la collectivité
Actions d'évitement de la production de déchets (achats éco responsables, réparation, réemploi...)
Sensibilisation
Action de prévention quantitative des déchets des entreprises ou actions de prévention qualitative

Tableau bilan de hiérarchisation :

Hierarchisation des actions	Intitulé de l'action	Priorité collectivité	Gisement d'évitement concerné (kg/hab./an)	Potentiel de réduction	Freins	Leviers	Coût + = coût fort +++ = coût faible	Références	Total
1	"Animations auprès des scolaires"	+++	-	+++	-	+++	+++	+++	14
2	"Compostage individuel"	+++	111	+++	-	+++	++	+++	13
3	"Développement de la récupération du textile"	+++	18	++	--	+++	+++	+++	12
4	"Lutte contre le gaspillage alimentaire"	+++	49	+++	--	+++	++	++	11
5	"Promotion de la réutilisation, réparation / Recyclerie, Ressourcerie"	+++	28,8	+++	--	++	+	+++	10
6	"Compostage sur la cuisine centrale, les gros établissements scolaires et les espaces verts"	+++	-	+	--	+++	++	+++	10
7	"Lutte contre le gaspillage de papier"	+++	13,4	+	--	+++	++	+++	10
8	"Achats éco-responsables / Lutte contre les produits surreballés et jetables, promotion des écolabels"	++	49	++	---	+++	+++	++	9
9	"Promotion de l'eau du robinet"	+	-	+	--	+++	+++	+++	9
10	"Stop Pub"	+	5	+	-	+++	+++	++	9
11	"Développement du compostage en pied d'immeuble"	++	111	++	--	++	++	++	8
12	"Sensibilisation des entreprises à la prévention"	++	-	++	--	++	++	++	8
13	"Produits durables plutôt que jetables et moins nocifs"	++	-	+	--	++	++	++	7
14	"Limiter les déchets dangereux"	++	2	+	--	++	++	++	7
15	"Promotion des langes lavables"	+	25	+	---	++	++	+	4

V.2. Le choix des actions

Le tableau suivant présente un descriptif rapide de chaque action retenue ainsi que les acteurs relais qui devront être intégrés à la démarche. Les gisements d'évitement (déterminés à partir des caractérisations de la collecte) et les potentiels de réduction de chaque action sont également reportés.

Thème	N°	Action	Descriptif de l'action	Acteurs relais potentiels, partenariats	Flux impactés	Produits / déchets	Gisement d'évitement (kg/an/hab.)	Potentiel de réduction par an (-7%) (en kg/an/hab.)	Année prévisionnelle de lancement de l'action
Action emblématiques nationales	1	"Compostage individuel"	Organiser l'achat et la distribution de composteurs par la collectivité dans différents bâtiments communaux / Développer et pérenniser le compostage domestique en habitat individuel / Tenir un registre de suivi de la distribution des composteurs / Organiser des réunions publiques d'information / Journées de formation sur le compostage avec les pratiquants confirmés présents sur le territoire / Favoriser la mise à disposition des guides du compostage et du lombricompostage / Création d'un réseau "compostage" / Recrutement ou formation d'un maître composteur	Prestataire, associations de jardinage (ex : Les jardiniers partageurs...), comités de quartiers, entreprises d'horticulture et de vente de matériel de jardinage de la communauté d'agglomération	OMr / Déchets verts	Produits alimentaires, déchets de jardin	111 kg/hab/an dans les OMr	7,8	2014
	2	"Stop Pub"	Créer un autocollant Stop Pub à l'effigie de la collectivité / Tenir à disposition et développer l'offre d'autocollants Stop Pub / Tenir à jour un recensement des autocollants distribués / Envoi d'un courrier avec accusé de réception aux enseignes de grandes distribution et aux distributeurs d'imprimés publicitaires pour expliquer la démarche avant le lancement de l'action.	Sociétés de distribution (ex : Adrexo, Mediapost...), La Poste, Grandes et moyennes surfaces.	OMr / DPS	Imprimés non sollicités	5kg/hab/an	0,4	2016
	3	"Développement du compostage en pied d'immeuble"	Création d'une charte d'engagement, et d'un dossier de candidature / Opération foyers témoins avant lancement de l'action sur tout le territoire / Suivi des participants.	Bailleurs (ex : AB Habitat, LogiRep...) Association de jardinage (ex : Les jardiniers partageurs...), entreprises d'horticulture et de vente de matériel de jardinage de la communauté d'agglomération, comités de quartiers.	OMr / Déchets verts	Produits alimentaires, déchets de jardin	75 kg/hab. dans les OMr	5,3	2015
Actions éco-exemplaires de la collectivité	4	"Lutte contre le gaspillage de papier"	Réunion d'information et de sensibilisation des agents et des citoyens/ Programmation des postes informatiques en impression recto/verso par défaut / Réutilisation du papier en brouillon / Dématérialisation des documents / Affichage des bonnes pratiques près des postes informatiques et des photocopieurs.	Tous les services de la collectivité, Service informatique pour le paramétrage des imprimantes, services achat lors des renouvellements de matériel de reproduction,	OMr / DPS	Papiers de bureau	13,4 kg/hab	1	2015
	5	"Produits durables plutôt que jetables et moins nocifs"	Sur de grandes échéances (3 ans) : identifier et inventorier les produits éco-responsables pour les achats de la communauté d'agglomération et des communes/ Introduire la notion d'éco responsabilité dans les appels d'offre / Réunion de sensibilisation.	Service achat de la communauté d'agglomération et des communes	OMr / DPS	Tous produits	Difficile à évaluer		2016
	6	"Compostage sur la cuisine centrale, les gros établissements scolaires et les espaces verts"	Estimation de la quantité de déchets compostables produits / Distribution de composteurs dans les établissements publics / Formation du personnel	Service restauration municipale, service scolarité des villes, conseil général et régional, ADEME, service des espaces verts	OMr / Déchets verts	Produits alimentaires et déchets verts	Difficile à évaluer		2015

Thème	N°	Action	Descriptif de l'action	Acteurs relais potentiels, partenariats	Flux impactés	Produits / déchets	Gisement d'évitement (kg/an/hab.)	Potentiel de réduction par an (-7%) (en kg/an/hab.)	Année prévisionnelle de lancement de l'action
Actions d'évitement de la production de déchets (achats éco responsables, réparation, réemploi...)	7	"Promotion de la réutilisation, réparation / Recyclerie, Ressourcerie"	Etude pour implantation d'une recyclerie sur le territoire / Faire connaître et inciter les usagers à utiliser la recyclerie (visites) / Organisation de la journée de la réparation / Favoriser la reprise de biens d'équipement par les distributeurs (promotion du un pour un) / Identifier le PLP lors des brocantes, bourses d'échanges (logo) / Rédiger un guide du réemploi (annuaire des acteurs locaux de la réparation).	Services association et animation, Associations d'insertion sociale (ex : Emmaus, La Croix rouge, Secours Populaire, Réseau Pass...), associations organisatrices de brocantes (ex : Amis de Champagne...)	OM / déchetterie / encombrants	Biens d'équipements	28,8 kg/hab.	2	2014
	8	"Achats éco-responsables / Lutte contre les produits suremballés et jetables, promotion des écolabels"	Proposer et accompagner des changements de comportement de consommation (achats malins, étiquetage rayons, dispositifs incitatifs avec la carte de fidélité...)	Grandes et moyennes surfaces (Intermarchés, Géant-Casino, Grand frais...) SOS Argenteuil Environnement, UFC Que Choisir.	OMr / DPS	Emballages cartons / plastiques et produits jetables	49 kg/hab.	3,4	2015
	9	"Promotion de l'eau du robinet"	Améliorer et amplifier l'information (brochure, affichage, compte rendu de la DDASS sur la qualité de l'eau...) sur la qualité de l'eau du robinet en partenariat avec le corps médical / Promotion des carafes d'eau / Séances de dégustation à l'aveugle ("bars à eaux") lors d'évènements publics.	Services de l'eau, Professionnels de la santé (médecins, personnel médical...)	OMr / DPS	Bouteilles en plastiques	Difficile à évaluer		2016
	10	"Développement de la récupération du textile"	Extension du nombre de bornes textiles présentes sur le territoire / Proposer une visite du centre de tri des textiles aux élus / Communication sur l'intérêt de la démarche auprès des habitants / Mesure du taux d'évitement	Associations d'insertion sociale (ex : Emmaus, La Croix rouge, Secours Populaire, Réseau Pass...), prestataires de collecte des textiles (Le Relais)	OMr	Textiles	18 kg/hab.	1,3	2014
	11	"Lutte contre le gaspillage alimentaire"	Campagne de communication sur le site internet de la communauté d'agglomération et dans les journaux municipaux (presse régionale et nationale pour les évènements du type "sensibilisation des habitants sur les marchés"). Ateliers pour éco-consommer et accompagner les restes pour les habitants (petits groupes de personnes inscrites à l'avance) / Campagne auprès des scolaires dans les cantines (Phase test et action étendue dans toutes les écoles par la suite) / Stand et animations sur les marchés (cuisine à partir de fruits et légumes jetés par les forains)	Associations, professionnels de la cuisine, grande distribution, services scolarité, service des marchés forains	OMr	Biodéchets	49 kg/hab.	3,4	2014
	12	"Promotion des langes lavables"	Promouvoir l'utilisation des couches lavables sur les crèches des villes et auprès des habitants	Services petite enfance des villes, les différentes crèches gérées par les villes, Associations familiales (ex : Agora services, Ancilla, , Relais assistante maternelle.	OMr	Textiles sanitaires	25 kg/hab.	1,8	2017
Sensibilisation	13	"Animations auprès des scolaires et des centres de loisirs"	Animations dans les classes (goûters sans déchets, observations au microscope de la faune à l'œuvre dans le compost...) / Création de supports de communication orientés vers la prévention des déchets / Axer la communication sur la lutte contre le gaspillage / Visite de la future ressourcerie	Enseignants, directeurs d'établissements scolaires, inspecteur d'académie, service enseignement des mairies, centres de loisirs.	Tous flux	Tous produits	Difficile à évaluer		2013

Thème	N°	Action	Descriptif de l'action	Acteurs relais potentiels, partenariats	Flux impactés	Produits / déchets	Gisement d'évitement (kg/an/hab.)	Potentiel de réduction par an (-7%) (en kg/an/hab.)	Année prévisionnelle de lancement de l'action
Actions de prévention quantitative des déchets des entreprises ou actions de prévention qualitative	14	<i>"Sensibilisation des entreprises à la prévention"</i>	Rencontrer les professionnels et les sensibiliser sur les Eco-Défis / Inciter les commerçants et artisans à développer la thématique "déchets" / Mettre en avant les commerçants et artisans engagés dans une démarche "déchets" / Promouvoir comme action au sein du thème "déchets" la suppression des sacs de caisse.	CMA, CCI, associations de commerçants (ex : ADPAVAB, ADCB...).	Déchets Non Ménagers	Déchets des entreprises	72 kg/hab. (20% des OMA)	7,2 kg/hab. (-10%)	2016
	15	<i>"Limiter les déchets dangereux"</i>	Faire l'inventaire des produits dangereux utiliser par les services / Proposer des solution pour remplacer ces produits pas des produits plus eco-responsables / Rencontrer les professionnels et les sensibiliser sur la nocivité des déchets / Inciter les commerçants et artisans à utiliser des produits moins nocifs pour la santé et l'environnement / Mettre en avant les commerçants et artisans engagés dans une démarche de limitation de l'utilisation de déchets dangereux/Amener les espaces verts à utiliser "0 phytosanitaires"	Services achats, CMA, CCI, associations d'entreprises (ex : ADPAVAB, ADCB...).	DIB	Déchets des entreprises	2 kg/hab.	0,1	2013

Le potentiel de réduction a été calculé en multipliant le gisement par 5 (durée du PLP), en multipliant le résultat par 0.07 (7% de réduction à obtenir à la fin du PLP) et en divisant le résultat obtenu par 5 (afin d'avoir le potentiel d'évitement en kg/hab./an).

V.3. Actions de prévention déjà initiées

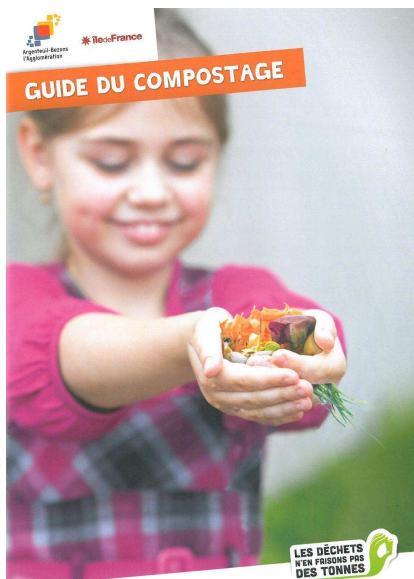
V.3.1. Action emblématique nationale : le compostage

Depuis 2000, le syndicat AZUR met à disposition des habitants de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons des composteurs au tarif de 20 euros. En 2011, 634 foyers Argenteuillais et Bezonnais possèdent un composteur.



Source : Beauvais-diffusion

Un guide du compostage et du lombricompostage, édité en juin 2013, est mis à la disposition des habitants.



Source : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons



Piste de réflexion : Malgré la part importante de logements collectifs, peu d'entre eux possèdent des espaces verts. Dans un premier temps c'est le développement du compostage individuel sur le territoire de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons qui devra être prioritaire.

V.3.2. Action éco-exemplaire de la collectivité : la dématérialisation des démarches administratives

En juin 2013 un prestataire a été choisi pour installer, dans les services de la ville d'Argenteuil et de l'Agglomération, une suite logicielle permettant une dématérialisation des procédures administratives (parafeurs électroniques, signature électronique, dématérialisation du conseil communautaire et municipal). La phase test doit être terminée d'ici l'automne et la dématérialisation effective dans tous les services communaux et communautaires d'ici le printemps 2014.

V.3.3. La sensibilisation

Formation de relais locaux :

L'Agglomération a mis en place une opération de formation des gardiens d'immeubles sur la thématique des déchets. Bien qu'axée principalement sur les consignes de tri, cette formation a pour but de permettre aux gardiens de conseiller les habitants sur la gestion de leurs déchets, les sujets abordés peuvent donc facilement être élargis pour intégrer des messages de prévention.

Les animations scolaires :

Cette action entre dans le cadre d'une initiative plus large sur la thématique de l'environnement. Elle est réalisée par les conseillers qualité du cadre de vie de la collectivité durant l'année scolaire d'octobre à juin. Un appel à projets est lancé en début d'année scolaire en lien avec l'Inspection Académique. Les écoles intéressées par ce programme pédagogique doivent alors manifester leur envie d'y participer en spécifiant leurs attentes et leurs motivations. Après sélection des classes retenues pour participer au projet, un travail adapté à chaque école est mis en place soit par sessions d'animation de 7 demi-journées ou bien par l'organisation de semaine découverte.

Certaines de ces animations abordent ainsi le thème de la prévention des déchets (production et durée de vie des déchets, habitudes de consommation, épuisement des ressources naturelles, compostage...).

De manière générale, environ 20 classes bénéficient chaque année de cet encadrement avec une distribution relativement représentative de la proportion de chaque ville en nombre d'écoles. Depuis de nombreuses années, *Les ateliers nature* de la ville d'Argenteuil accompagnent et soutiennent le programme de sensibilisation pédagogique de l'Agglomération.

Quelques initiatives, notamment au sein des maisons de quartier, abordent aussi le thème de la prévention des déchets via le compostage ou les achats éco-responsables. C'est pourquoi, soutenir et valoriser ces actions permettrait le tissage d'un véritable réseau de la prévention au sein de l'agglomération.

Le programme des activités proposées s'adaptent constamment au besoin des classes, ainsi qu'à l'âge et aux connaissances des enfants.

Sujet	Objectifs
Grandes sections de maternelles	
<i>Les déchets naturels</i>	Découvrir la richesse et la diversité de la faune du sol
	Découvrir par l'observation, la décomposition de déchets organiques
<i>Les matières</i>	Identifier les emballages et matières
	Aborder la notion de tri
<i>La valorisation</i>	Aborder la notion de valorisation
	Aborder la notion de filière d'une matière
<i>Création "Art'récup"</i>	Manipuler différentes matières
	Composer à partir de déchets
Pour les cycles 2 et 3	
<i>Les déchets de la nature</i>	Comprendre la notion de cycle de la matière

	Positionner la problématique des déchets et en montrer l'impact sur la nature
<i>Le tri sélectif et la valorisation</i>	Prendre conscience de la diversité des déchets
	Savoir classer les différents types de déchets contenus dans la poubelle
	Connaître les différents modes de valorisation des déchets
	Situer le tri dans une attitude d'éco-citoyenneté
<i>Les circuits de collecte et les traitements des déchets</i>	Utiliser correctement les dispositifs de collecte
	Comprendre les impacts sur l'environnement de chacun des modes de traitement des déchets

Tableau 24 : Thèmes des animations scolaires (Source : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons)

Animations lors de manifestations culturelles :

Les manifestations culturelles, fêtes locales et centres de loisirs sont l'occasion d'entrer au contact des habitants du territoire pour diffuser directement des messages de prévention. Ainsi, chaque année lors de la semaine du développement durable, des ateliers de sensibilisation sont menés sur Argenteuil sur des thèmes tels que le compostage, les achats éco-responsables. Des animations ont également eu lieu lors d'« Argenteuil partageons l'été » qui a obtenu le label plage durable.

Journaux municipaux et journal l'Atoutri :

Les journaux locaux *Bezons info* et *l'Argenteuillais le mag* tout deux mensuels, *l'Argenteuillais l'hebdo*, quant à lui diffusé chaque semaine, sont distribués auprès des habitants des villes respectives de Bezons et d'Argenteuil. Le syndicat AZUR édite également un journal trimestriel, *l'Atoutri*. Ainsi ces différents journaux abordent régulièrement la notion de prévention des déchets notamment à travers le sujet du compostage.

La semaine du développement durable :

Lors de la semaine du développement durable 2012, une opération de limitation des sacs plastiques en lien avec la société de gestion des marchés forains a été engagée sur les marchés d'Argenteuil au moyen de la distribution de sacs réutilisables en toile de jute. Cette opération s'inscrit dans une initiative plus globale qui se poursuit sur l'ensemble de l'année. On estime que chaque sac ou cabas offert permet, chaque année, d'éviter l'utilisation de 110 sacs plastiques pour les courses des ménages.

Filière de récupération des textiles :

En collaboration avec le réseau d'entreprise de l'économie solidaire le Relais (membre d'Emmaüs France et de l'IRFS), l'Agglomération accueille une filière de récupération textile au moyen de bornes d'apport volontaire entretenues et collectées par le Relais. En tout se sont 10 bornes qui sont présentes sur le territoire de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons.

Les actions engagées par AB Habitat :

Principal bailleur présent sur la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons avec 58% des logements présents sur le territoire AB Habitat a déjà engagé plusieurs actions en faveur de la prévention des déchets en interne.

Voici une liste non exhaustive des principales actions engagées :

- Des Mugs ont été fournis aux agents en agence et aux gardiens d'immeuble soit près de 150 personnes impactées (action réalisée en 2012).
- Une collecte de jouets / livres pour enfants / jeux pour l'association Rejoué à eu lieu sur un site en novembre 2012.
- Un système d'accès aux imprimantes "réseau" par carte magnétique est en cours de déploiement. Les imprimantes sont paramétrées par défaut pour sortir des copies en recto-verso.
- Un logement pédagogique temporaire a été créé dans la Résidence Joliot Curie dans le quartier d'Orgemont (ouverture décembre 2012 – clôture juin 2013). Il s'agit de la résidence la plus importantes du territoire (1200 logements) et l'Agglomération a pu participer à des ateliers sur le thème de la prévention notamment
- Une vente éphémère de jouets revalorisés au centre-ville d'Argenteuil par une association d'aide à l'insertion sera réalisée début juillet 2013.
- Des dons de téléphones portables "ancienne génération" sont fait à EMMAUS 95 (action 2011).

V.3.4. Les actions connexes

Agenda 21

Dans le cadre de sa compétence en matière de protection et de mise en valeur des actions environnementales sur son territoire, le conseil communautaire a délibéré le 25 juin 2009 à l'unanimité pour engager l'Agglomération d'Argenteuil-Bezons dans l'élaboration d'un Agenda 21. Il s'agissait avant tout de mettre en place un processus de programmation reposant sur les compétences communautaires afin de construire, à l'échelle de son territoire, un projet favorisant des actions ciblées de développement durable.

Une démarche en cinq étapes a alors été engagée :

- Le cadrage du projet ;
- Le lancement ;
- Les actions pilotes ;
- L'élaboration ;
- La conduite ;

Afin de débiter dans les meilleures conditions la phase de diagnostic de cet Agenda 21 communautaire, l'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies (ARENE) a été sollicitée en septembre 2009 afin d'élaborer un « pré-diagnostic ». Cette démarche s'est déroulée au moyen de l'outil d'aide à la décision « DECLIC pour un territoire durable ». Cet outil a permis dès lors :

- D'identifier les attentes et besoins du territoire en matière de développement durable ;
- De vérifier la pertinence d'une démarche territoriale et de valider la plus appropriée ;
- De finaliser les premiers axes méthodologiques ;

En mars 2010, les démarches de demande d'aides à la Région dans le cadre d'un appel à projets « Agenda 21 » ont été entreprises. Et lors d'un comité de pilotage, les élus ont manifesté leur volonté de non seulement créer un maillage au sein des délégations, mais également d'intégrer les actions déjà engagées (ou en cours d'engagement) par les deux villes en complément des objectifs liés aux compétences communautaires dans une démarche globale.

Une action de l'Agenda 21 sera consacrée à la prévention des déchets. Des actions sur le thème de l'éco-exemplarité pourront être menées avec l'appui du chargé de mission développement durable.

Plan Climat Energie Territoire

Depuis le Grenelle 2 de l'environnement, toute collectivité de plus de 50 000 habitants a l'obligation de réaliser un plan Climat Energie Territoire avant la fin de l'année 2012. Cette nouvelle obligation, rentrant dans les compétences de la Communauté d'Agglomération, a mis en perspective la nécessité de s'attacher au volet « Climat Energie » de l'Agenda 21.

L'objectif affiché est une réduction de 30% des Gaz à Effet de Serre (GES) d'ici 2020 ce qui implique une diminution annuelle d'au moins 3%.

En raison de l'urgence des délais et de l'ampleur de la tâche, l'élaboration du PCET a été confiée à un prestataire. Ce dernier a pour mission de synthétiser les éléments caractéristiques au travers d'un filtre « Energie Climat » et d'apporter un éclairage méthodologique ainsi que des compléments d'enquêtes sur le terrain auprès de partenaires locaux.

Au cours de cette phase d'étude, une analyse Bilan Carbone® « Patrimoine et Services » sera faite.

Afin de servir les bases du PCET, le volet «Energie Climat » de l'Agenda 21 fait l'objet d'ateliers techniques développant les domaines de l'environnement (approche énergétique globale avec des objectifs de réduction de la pollution locale de l'air et des émissions de GES), du social (lutter contre la précarité énergétique, valoriser les initiatives locales, favoriser la communication entre les partenaires), et de l'économie (assurer le développement économique local, réaliser des économies de fonctionnement, renforcer l'attractivité du territoire).

CONCLUSION

Le diagnostic territorial a mis en évidence les atouts de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons pour mener à bien son programme d'actions. Il a permis de mettre en évidence les thématiques sur lesquelles il serait intéressant de travailler afin d'atteindre l'objectif de 7% de réduction de la quantité de déchets produits par les habitants d'ici 2017.

Le diagnostic territorial et la caractérisation des déchets ont permis de déterminer quelles seraient les gisements d'évitement prioritaires :

- Gaspillage alimentaire, restes alimentaires et autre déchets putrescibles ;
- Emballages en plastique ;
- Les textiles;
- Les papiers et cartons.

D'ores et déjà, des actions en lien avec ces gisements sont envisagées dans le programme d'actions du PLP :

- Compostage individuel et collectif, lutte contre le gaspillage alimentaire ;
 - Promotion des achats éco-responsables ;
 - Développement de la récupération du textile ;
 - Eco-exemplarités des habitants et de la collectivité
- Etc.

Une des forces de l'agglomération sera de pouvoir s'entourer de nombreux partenaires et faire appelle aux nombreux relais présents sur son territoire.

Les habitants de l'agglomération sont les principaux acteurs de ce projet. Ce sont eux qui permettront, par leur changement de comportement, d'atteindre l'objectif de réduction de la production de déchets.

LES DECHETS : N'EN FAISONS PAS DES TONNES !

Annexes

Acteurs relais locaux	Description	Ville
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE		
Ecosol Informatique	Récupération de matériel informatique et vente après remise en état de marche, à petits prix, aux personnes ayant des difficultés financières.	Argenteuil-Bezons
Les Amis de la Terre du Val d'oise	Sensibilisation et éducation à la protection de l'environnement	Argenteuil-Bezons
Environnement volembert argenteuil	Réalisation et suivi de projets pour l'amélioration du cadre de vie	Argenteuil
Association de protection et de sauvegarde de la butte d'Orgemont	Sauvegarde contre les nuisances ou atteintes à l'environnement de la butte d'Orgemont, défense des intérêts et qualités de vie des riverains	Argenteuil
SOS Argenteuil Environnement	Défense de l'environnement, amélioration du cadre de vie, lutte contre la pollution	Argenteuil-Bezons
Les Jardiniers Partageurs	Gestion de jardins partagés dans des pratiques respectueuses de l'environnement, de la biodiversité locale et du développement durable. Activités collectives centrées sur le thème du jardinage éco-citoyen proposées aux adhérents avec un caractère social, culturel et pédagogique. Les principes d'organisation du jardin partagé sont précisés dans le règlement intérieur, annexé d'une charte de l'environnement.	Argenteuil
Les Belles des sables	Participation à des projets sportifs, solidaires, humanitaires et pour la protection de l'environnement	Argenteuil
SOCIAL		
Gifter	Lutter contre les inégalités sociaux-économiques; œuvre dans l'humanitaire par le biais d'actions de ventes solidaires dont les recettes vont au profit de rachat de biens de première nécessité, offert aux personnes démunies, à travers les circuits de distribution d'associations locales ou internationales	Argenteuil
Secours Populaire français Fédération du val d'Oise	Aide alimentaire et vestimentaire, aide au départ en vacances, aux collectivités culturelles et de loisirs culture, prévention et dépistage santé, accueil, écoute, orientation	Argenteuil-Bezons
Croix rouge Française, délégation val de seine	Distribution alimentaire et vestimentaire, solidarité, actions d'urgence	Argenteuil-Bezons
Amis de champagne (Les)	Initiation à l'informatique, pétanque, vide grenier, Noël des enfants	Argenteuil
ADF Emploi	Centre de formation, accompagnement, bilan de compétences, activation de parcours professionnel	Argenteuil
Alliance pour un Monde Meilleur (A.M.M)	Aider l'individu dans la création d'entreprises et d'emplois, tout particulièrement dans le secteur de l'entrepreneuriat social ; aider le développement de toutes compétences créatives et initiatives d'utilité publique ; formation, conseil, coordination de structures existantes et à créer, ainsi que le financement et le soutien de projets pour le bien et l'amélioration de toute vie	Argenteuil

Boutique des rives de seine	Accueil libre service, accompagnement à la création d'entreprise, espace multimédia, insertion socioprofessionnelle des personnes en difficulté	Argenteuil
Initiatives pour l'insertion	Insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté	Argenteuil
Maison pour tous (centre social)	Information et orientation des demandeurs d'emploi, ateliers thématiques	Argenteuil
Réseau Pass	Lutte contre l'exclusion, aide à l'insertion sociale, professionnelle et accès aux soins des personnes en précarité, travailleurs handicapés, personnes en souffrance avec un produit d'addiction (licite/illicite). Accompagnement individuel et collectif d'allocataire du RSA. Formation de travailleurs handicapés. Accueil, suivi psycho médical	Argenteuil
Centre social Jean BOSCO	Prévention et mise en relais	Argenteuil
Carrefour	Travail de rue (accompagnement pour l'insertion sociale et professionnelle, aide à la recherche d'emploi, de formation)	Argenteuil
Contact EAJ	Travail de rue et présence sociale, écoute, soutien, aide au projet, aide au développement des compétences, insertion professionnelle	Argenteuil
Agora services	Aide à domicile, garde d'enfants, soutien scolaire, accompagnement administratif, covoiturage, garde d'animaux, bricolage, jardinage	Argenteuil
Ancilla	Aide et accompagnement à domicile (nettoyage, repassage, repas, aide à la toilette, aide aux lever et coucher, entretien du linge, courses et promenades)	Argenteuil
Association Quotidienne des Personnes âgées en difficultés et isolées (AQPADI)	Service à la personne à domicile, entretien de la maison et travaux ménagers, petits travaux de jardinage et débroussaillage, garde d'enfants de plus de 3 ans, sorties scolaires, petit bricolage, aide aux courses, assistance informatique et administrative, soins et promenade	Argenteuil
Scouts et guides de France	Camp, vie dans la nature, services d'aide humanitaire, grand jeux, loisirs	Argenteuil
Lion's Club argenteuil corneilles en Paris	Récolte de fonds pour différentes œuvres sociales	Argenteuil-Bezons
Axemploi	Mise en situation de travail pour des missions ponctuelles, constitution de parcours professionnels personnalisés, aide à la recherche d'emploi	Argenteuil
Association pour l'Accompagnement et la formation des femmes et Familles du val d'Oise (A.F.A.V.O)		Argenteuil
Eclaireurs sourds d'argenteuil	Association de malentendants	Argenteuil
Asso services	Aide à la personne et aux entreprises	Argenteuil

Régie des quartiers	Triple vocation : solidaire, sociale et économique. Elle vise à améliorer la vie quotidienne des habitants et à favoriser l'insertion socio-professionnelle des Bezonnais. Elle intervient dans le nettoyage des espaces privés ou publics, extérieurs (voie, rue, espace verts) ou intérieurs (immeubles, appartements), elle participe aussi à des activités supports de lien social (alphabétisation, mobilité)	Bezons
Croix rouge Française	Distribution alimentaire et vestimentaire. Formation secouriste	Bezons
Secours populaire français	Faire reculer la précarité en France et dans le monde. Apporter une réponse au plus proche des besoins des personnes en difficulté et faire vivre la solidarité. Distribution de denrées alimentaires, braderie, sorties et vacances enfants et familles, actions de solidarité.	Bezons
Secours Catholique	Aide financière et alimentaires aux plus démunis en lien avec les assistantes sociales	Bezons
AFAB (association des femmes africaines de Bezons)	Aides aux familles en difficultés	Bezons
Ciel bleu	Service de proximité à domicile. Aide à la personne à domicile, âgée et handicapée. Agréée qualité	Bezons
La Frandole de l'Enfance	Animation pour agrémenter le séjour des enfants hospitalisés au sein du service pédiatrie	Argenteuil
CAF du Vald'Oise	Accompagner les familles pour les aider dans leur vie quotidienne : éducation, garde des enfants, logement, loisirs	Argenteuil-Bezons
VIE DE QUARTIER		
Amis de champagne (Les)	Initiation à l'informatique, pétanque, vide grenier, Noël des enfants	Argenteuil
Festiv' centre-ville	Ateliers de travaux manuels pour enfants et seniors, brocante	Argenteuil
Ilot Zenfants	Accueil et activités parents-enfants	Argenteuil
Comité des fêtes d'Argenteuil	Promouvoir, organiser et développer la fête populaire dans la cité, expositions, foires, soirées dansantes, manifestations culturelles, sportives	Argenteuil
Animation Centre-ville	Loisirs créatifs, patchwork, décors sur verre, bourses aux vêtements	Argenteuil
Animation Manifestation Interêt des Coteaux (A.M.I des Coteaux)	Animations et fêtes de quartier	Argenteuil
ATD Quart Monde	Projet "Habiter et apprendre à vivre ensemble autrement" vise à entraîner et soutenir les citoyens et les partenaires de la ville dans leur volonté de rejoindre et d'associer à la vie locale tous les habitants même les plus isolés à cause de la pauvreté. Manifestations : Taporì, université populaire, bibliothèque de rue, célébration du 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère	Bezons

ASCIL (agir, Solidarité, Culture, Information et Loisirs)	Favoriser et mettre en relation de solidarité les Bezonnais. Manifestations principales : une fois par an un week-end artisanal regroupant des associations, des artisans et commerçants qui proposent leur production du terroir et autres.	Bezons
Commune libre des Belles Vues	Convivialité et solidarité à la cité des Belles Vues et dans le quartier.	Bezons
Convivial quartier		Bezons
Fêtes de quartier du Nouveau-Bezons	Organiser des évènements dans le quartier du Nouveau Bezons et créer une dynamique dans ce quartier. Fête de quartier, parade de Noël et concours maisons décorée.	Bezons
Partage	Créer un lien social entre les habitants à travers différentes animations. Activité enfants halloween, fêtes de fin d'année.	Bezons
Nautilus	Faire connaître les bateaux logement et la vie sur l'eau et améliorer les berges de seine.	Bezons
LOGEMENT		
Amicale des locataires "Henri Wallon"	Défense des droits des locataires	Argenteuil
Amicale des locataires "Courbet, Romain Rolland et Soulezard"	Défense des droits des locataires	Argenteuil
Amicale des locataires CNL écuireuil Bérionne	Défense des droits des locataires	Argenteuil
Amicale des locataires de la Cité Joliot-Curie "CNL"	Défense des droits des locataires	Argenteuil
Amicale des locataires de la résidence de l'Hotel dieu "CNL"	Défense et représentation des droits des locataires	Argenteuil
Amicale des Locataires des 36/38 rue de la justice "CNL"	Défense des droits des locataires	Argenteuil
Amicale des Locataires du 1 bis gambetta	Défense des intérêts sur les questions d'habitat et d'environnement	Argenteuil
Amicale des Locataires du roussillon "CNL"	Défense des droits des locataires	Argenteuil
Amicale des Locataires du square Jean allemane	Défense des locataires et activités	Argenteuil
Amicale des Locataires Quartier des Musiciens (CNL)	Défense des usagers au logement	Argenteuil
Association syndicale Libre "Les Noyers" (ASL)	Promotion du cadre de vie, sauvegarde de la vie en collectivité	Argenteuil
Association syndicale Libre les coteaux d'Argenteuil 1	Gestion du quartier pavillonnaire, de la copropriété, sensibilisation au respect de l'environnement	Argenteuil
Cloviens Nord (ACN)	Défense des propriétaires du lotissement du clos ds Marronniers	Argenteuil
Conseil syndical Tour L Résidence Angèle	Aide à la gestion de l'immeuble	Argenteuil
Défense des habitants d'argenteuil Orgement Jolival	Défense des intérêts des habitants du quartier	Argenteuil

Association de défense des locataires CLCV		Argenteuil
Défense du quartier Basilique	Défense et promotion du quartier Basilique, développement du lien entre les habitants	Argenteuil
Espacil habitat	Logements à loyer modéré, résidences familiales et étudiantes	Argenteuil
Fédération du Logement 95CNL	Assistance et conseils aux locataires (litiges avec les bailleurs), défense du droit au logement pour tous, création d'amicales, conseil, défense, droits, devoirs des locataires, formation des militants	Argenteuil-Bezons
Foyer des jeunes travailleurs (FJT) "Daniel FERY"	Hébergement en studio meublé et accompagnement social et culturel	Argenteuil
Amicale CNL des Locataires de la cité Auguste-Delaune	Défense des locataires dépendant du logement social. Relation avec le bailleur	Bezons
Amicale locataires CNL Sycomores	Défense des locataires	Bezons
Amicale des Locataires de la cité des chênes	Défense des locataires	Bezons
Amicale des Locataires de la cité des Lilas (affiliée CNL)	Défense des locataires	Bezons
Amicale deslocataires du grand-Cerf	Défense des locataires auprès du bailleur, veille à la tranquillité des locataires	Bezons
Amicale des Locataires résidence Antin		Bezons
Amicale l'Espérance	Défense des locataires avec manifestations (plantations, goûter, parade, décorations de Noël, foire...)	Bezons
Associations des Locataires de la résidence Claude-Monet	Défendre les droits des locataires et intervenir en cas de litige avec le bailleur. Manifestations : Animation au parc Bettencourt en partenariat avec le centre social Robert-Doisneau, parade, fête du printemps	Bezons
Association des locataires de la résidence Edgar-Quinet	Défense des locataires et recréer un lien social dans la résidence	Bezons
Association des Locataires de la résidence Dulcie-September	Défense des locataires et recréer un lien social dans la résidence	Bezons
Le renouveau aux Brigadières	Défense des locataires de la résidence des Brigadières. Suivi de la réhabilitation. Contact réguliers avec les locataires et le bailleur. Festivités sur le site. Galette, fête de Noël	Bezons
Vivre ensemble à christophe-Colomb	Défendre les locataires de la résidence et l'organisation de temps conviviaux	Bezons

Vivre ensemble à Joliot-curie	Etudier les intérêts de locataires, les représenter auprès du bailleur. Améliorer la vie sociale dans la cité. Fêtes des voisins, Noël dans la cité. Réunions trimestrielles afin de recueillir les doléances des locataires	Bezons
AB Habitat	Principal bailleur présent sur le territoire (58% des logements)	Argenteuil-Bezons
Education/Enseignement/Formation		
Les petits Débrouillards	Ateliers scientifiques	Argenteuil
Cadis (Centre d'Animation et de développement Interculturel social)	Animations périscolaires	Argenteuil
Etude Plus Argenteuil	Susciter et contribuer à la réussite éducative des jeunes et accompagner les personnes dans leur socialisation et leur développement personnel par une ouverture sur les ressources éducatives, culturelles et sociales. Stage intensif pendant les vacances scolaires, préparation au brevet des collèges et au bac, orientation et conseil en éducation, séminaire d'éducation et d'information pour les parents et les élèves, sorties dans des parcs d'attraction, zoo... club d'activité : science, photo, media, robot, échecs et art	Argenteuil
Le Valdocco	Action éducative, actions d'insertion, de formation et de prévention auprès d'enfants et d'adolescents. Accompagnement éducatif et scolaire (aide aux devoirs, ateliers et sorties culturelles)	Argenteuil
Les ateliers d'Argenteuil	Sculpture et mobilier d'art sur métal, technique de soudage, vitrail, modelage, arts plastiques, ateliers écriture, art thérapeutique, peinture, arts plastiques, scrapbooking, relooking mobilier, plâtre, soudure à l'arc, mosaïque	Argenteuil
Association de l'image et sons Promotion	Image et son pour la promotion des jeunes talents (soirée de gala, show, spectacles)	Argenteuil
Club Photo d'art	Ateliers de recherche, de reportage, de formation et de création artistique	Argenteuil
MJC Maison des Jeunes et de la culture d'Argenteuil	Théâtre, photo, soirées cinéma	Argenteuil
A propos d'Art	Promouvoir l'art contemporain sous toutes ses formes ; présenter et mettre en valeur le travail de jeunes artistes au moyen d'expositions, associer un tissu culturel à un tissu économique et industriel	Argenteuil
Action formation Insertion (AFI)	Formation, insertion du public en difficulté, formations de français (alphabétisation, français langue étrangère, illettrisme), formation linguistique, adultes : plus de 25 ans, formation linguistique jeunes : 16 à 25 ans, formation informatique et bureautique, multimédias pour public en difficulté : jeunes et adultes. Mobilisation pour les bénéficiaires du RMI : adultes	Argenteuil

Ceméa (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation actives)	Association d'éducation populaire, formations Bafa, Bafd, Bpjepps, éducateurs spécialisés	Argenteuil
D2m'art	Promouvoir des talents artistiques à travers des évènements et des formations	Argenteuil
Mission Possible Centre scolaire Joliot-Curie	Action de prévention précoce, prise en charge d'enfants de 6 à 12 ans en situation de vulnérabilité sociale.	Argenteuil
Agora	Cours d'informatique	Argenteuil
Music'art	Association à but non lucratif, regroupant, musiciens, peintres, sculpteurs, photographe ayant pour but de promouvoir la musique et les arts picturaux	Bezons
Ca va de soie	Activité art manuel, peinture sur soie, encadrement et toute initiative favorisant la découverte de productions artistique et culturelles. Forum des associations, bourse aux livres	Bezons
Entreprises		
Association Des commerçants de Bezons (ADCB)	Promouvoir, favoriser, coordonner les actions entreprises en vue de dynamiser le commerce de Bezons et ses commerçants. Organiser et participer à des manifestations commerciales, festives et culturelles. Assurer la représentation auprès des pouvoirs publics, des autorités constituées, des services administratifs départementaux et régionaux. Percevoir tout fonds provenant des cotisations, donations, subventions et toutes autres ressources autorisées par les textes législatifs et réglementaires	Bezons
Association pour le Développement des Parcs d'Activités des Villes d'Argenteuil et de Bezons (ADPAVAB)	Expression des entreprises du Parc d'Activité du Val d'Argent	Argenteuil-Bezons
Chambre de commerce et d'industrie Val-d'Oise	Accompagner le développement des entreprises du département	Argenteuil-Bezons
Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise	Accompagner le développement des entreprises du département	Argenteuil-Bezons
Consommation et familles		
UFC que choisir	Information, aide et défense du consommateur	Argenteuil

Tableau 25 : Liste des acteurs relais présents sur le territoire (Source : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons)

Ecoles	Crèches	Centres de loisirs
ECOLE ELEMENTAIRE LOUISE MICHEL 1	CRECHE PINOCCHIO	CENTRE DE LOISIRS PRIMAIRE LOUISE MICHEL
ECOLE ELEMENTAIRE LOUISE MICHEL 2	CRECHE L OMBRELLE	CENTRE DE LOISIRS PRIMAIRE CROKY
ECOLE ELEMENTAIRE MARCEL CACHIN	CRECHE DU COLOMBIER	CENTRE DE LOISIRS MATERNEL MELODIE
ECOLE ELEMENTAIRE MARIE CLAUDE ET PAUL VAILLANT COUTURIER	CRECHE DES SYCOMORES	CENTRE DE LOISIRS MATERNEL LES MILLES COLOMBES
ECOLE MATERNELLE VICTOR HUGO	CRECHE ASSOCIATIVE CAMEL	CENTRE DE LOISIRS MATERNEL LA TARENTELE
ECOLE MATERNELLE PAUL LANGEVIN	CRECHE DOCTEUR LAMAZE	CENTRE DE LOISIRS MATERNEL LA FLUTE ENCHANTEE
ECOLE MATERNELLE MARIE CLAUDE ET PAUL VAILLANT COUTURIER	CRECHE FAMILIALE LA FARANDOLE	CENTRE DE LOISIRS MATERNEL LA CLE DES CHAMPS
ECOLE MATERNELLE MARCEL CACHIN	CRECHE FAMILIALE LA MAISON DES BEBES	CENTRE DE LOISIRS MATERNEL LA CLAIRE FONTAINE
ECOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL	CRECHE FAMILIALE LE PETIT PRINCE	CENTRE DE LOISIRS MATERNEL L EAU DE VIE
ECOLE MATERNELLE LEON FEIX	CRECHE FRANCOISE DOLTO	CENTRE DE LOISIRS MATERNEL JACQUES PREVERT
ECOLE MATERNELLE KARL MARX	CRECHE HENRI DES	CENTRE DE LOISIRS MATERNEL JACQUES-TATI
ECOLE MATERNELLE JACQUES PREVERT	CRECHE LE BLE EN HERBE	CENTRE DE LOISIRS MATERNEL ORGEMONT
ECOLE MATERNELLE GABRIEL PERI	CRECHE LA RIBAMBELLE	CENTRE DE LOISIRS MATERNEL PAUL LANGEVIN
ECOLE ELEMENTAIRE VICTOR HUGO 2	CRECHE LES AQUARELLES	CENTRE DE LOISIRS MATERNEL PIERRE BROSSOLETTE
ECOLE ELEMENTAIRE VICTOR HUGO 1	CRECHE LES GRILLONS	CENTRE DE LOISIRS MATERNEL PAULINE KERGOMARD
ECOLE ELEMENTAIRE PAUL LANGEVIN	CRECHE L OISEAU BLEU	CENTRE DE LOISIRS MATERNEL 123 SOLEIL
ECOLE ELEMENTAIRE KARL MARX	CRECHE CAP ENFANTS	CENTRE DE LOISIRS PRIMAIRE PIERRE BROSSOLETTE
ECOLE MATERNELLE GEORGES LAPIERRE	CRECHE ANNE SYLVESTRE	CENTRE DE LOISIRS PRIMAIRE CAMELINAT
ECOLE MATERNELLE FRANCOISE DOLTO	CRECHE ASSOCIATIVE LES LUCIOLES	CENTRE DE LOISIRS PRIMAIRE GERARD PHILIPPE
ECOLE ELEMENTAIRE GEORGES LAPIERRE	MINI CRECHE MINI D HOM	CENTRE DE LOISIRS PRIMAIRE LEGRAND
ECOLE MATERNELLE HENRI WALLON	MINI CRECHE POMME D API	CENTRE DE LOISIRS PRIMAIRE LES GAVROCHES/ESPACE MARIO MONTI
ECOLE ELEMENTAIRE HENRI WALLON	MINI CRECHE TOM POUCE	CENTRE DE LOISIRS PRIMAIRE LES GRILLONS
ECOLE MATERNELLE JEAN JACQUES ROUSSEAU	MINI CRECHE LA MARGELLE	CENTRE DE LOISIRS PRIMAIRE L ORANGE BLEUE
ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY		CENTRE DE LOISIRS PRIMAIRE ORGEMONT
ECOLE ELEMENTAIRE MARCEL CACHIN		CENTRE DE LOISIRS PRIMAIRE PAUL ELUARD
ECOLE ELEMENTAIRE JULES GUESDE 2		CENTRE DE LOISIRS MATERNEL SADI CARNOT
ECOLE ELEMENTAIRE JULES GUESDE 1		CENTRE DE LOISIRS MATERNEL CROIX DUNY
ECOLE ELEMENTAIRE PAUL ELUARD 1		CENTRE DE LOISIRS MATERNEL DANIELLE CASANOVA

ECOLE ELEMENTAIRE PAUL LANGEVIN 1		CENTRE DE LOISIRS MATERNEL HENRI WALLON
ECOLE ELEMENTAIRE PAUL LANGEVIN 2		CENTRE DE LOISIRS MATERNEL JULES FERRY
ECOLE ELEMENTAIRE PAUL VAILLANT COUTURIER 2		CENTRE DE LOISIRS MATERNEL JULES GUESDE
ECOLE ELEMENTAIRE SADI CARNOT		CENTRE DE LOISIRS MATERNEL LA BERIONNE
ECOLE ELEMENTAIRE PAUL VAILLANT COUTURIER 1		CENTRE DE LOISIRS MATERNEL JOLIOT CURIE
ECOLE ELEMENTAIRE PAUL ELUARD 2		CENTRE DE LOISIRS MATERNEL DUNANT
ECOLE ELEMENTAIRE PIERRE BROSSOLETTE		CENTRE DE LOISIRS MATERNEL LES GRILLONS
ECOLE ELEMENTAIRE ROMAIN ROLLAND 2		CENTRE DE LOISIRS MATERNEL PAUL VAILLANT COUTURIER
ECOLE MATERNELLE ANNE FRANK		CENTRE DE LOISIRS MATERNEL MARCEL CACHIN
ECOLE ELEMENTAIRE JEAN JACQUES ROUSSEAU		CENTRE DE LOISIRS MATERNEL AMBROISE THOMAS
ECOLE ELEMENTAIRE JEAN MACE		CENTRE DE LOISIRS PRIMAIRE LES ENFANTS D ABORD
ECOLE MATERNELLE JOLIOT CURIE		CENTRE DE LOISIRS MATERNEL GEORGES LAPIERRE
ECOLE ELEMENTAIRE JOLIOT CURIE		CENTRE DE LOISIRS PRIMAIRE ROUSSEAU
ECOLE ELEMENTAIRE AMBROISE THOMAS		CENTRE DE LOISIRS PRIMAIRE GEORGES LAPIERRE
ECOLE MATERNELLE ANATOLE FRANCE		CENTRE DE LOISIRS MATERNEL ANNE FRANK
ECOLE MATERNELLE DE LA CROIX DUNY		CENTRE DE LOISIRS MATERNEL PAUL ELUARD
ECOLE MATERNELLE DANIELLE CASANOVA		
ECOLE ELEMENTAIRE DANIELLE CASANOVA		
ECOLE ELEMENTAIRE DES COTEAUX		
ECOLE ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE		
ECOLE ELEMENTAIRE D ORGEMONT		
ECOLE MATERNELLE JACQUES PREVERT		
ECOLE MATERNELLE JEAN MACE		
ECOLE MATERNELLE JULES FERRY		
ECOLE MATERNELLE JEAN JAURES		
ECOLE MATERNELLE MARCEL CACHIN 1		
ECOLE MATERNELLE MARCEL CACHIN 2		
ECOLE MATERNELLE PAUL ELUARD 1		
ECOLE MATERNELLE JULES GUESDE		
ECOLE MATERNELLE PAUL ELUARD 2		
ECOLE MATERNELLE PAUL LANGEVIN 1		
ECOLE MATERNELLE PAUL LANGEVIN 2		
ECOLE MATERNELLE PAUL VAILLANT COUTURIER		
ECOLE MATERNELLE PIERRE BROSSOLETTE		

ECOLE MATERNELLE PAULINE KERGOMARD		
ECOLE ELEMENTAIRE ROMAIN ROLLAND 1		
ECOLE MATERNELLE ROMAIN ROLLAND 1		
ECOLE MATERNELLE ROMAIN ROLLAND 2		
ECOLE MATERNELLE SADI CARNOT		
ECOLE MATERNELLE VOLEMBERT		
ECOLE ELEMENTAIRE VOLEMBERT		
ECOLE MATERNELLE AMBROISE THOMAS		
ECOLE MATERNELLE D ORGEMONT		
ECOLE ET COLLEGE PRIVE SAINTE GENEVIEVE		

Tableau 26 : Liste des crèches, écoles et centres de loisirs susceptibles de travailler sur les thématiques déchets (Source : Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons)

Liste des graphiques :

Graphique 01 :	Evolution de la population de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons entre 1968 et 2009.....	11
Graphique 02 :	Structure de la population par tranches d'âges.....	13
Graphique 03 :	Répartition des ménages par type.....	16
Graphique 04 :	Répartition des logements collectifs sur le territoire.....	19
Graphique 05 :	Répartition des secteurs d'activité hors agriculture, défense et intérim...	22
Graphique 06 :	Taux d'établissements par nombre de salariés.....	23
Graphique 07 :	Production de déchets par habitant sur la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, le Val d'Oise et en France en 2011	31
Graphique 08 :	Evolution des tonnages collectés par la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons (Argenteuil et Bezons entre 2004 et 2006)	33
Graphique 09 :	Composition des OMr de la Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons.....	46
Graphique 10 :	Composition des déchets de la Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons comparée à la composition des déchets au niveau national	48
Graphique 11 :	Enjeu de la composition des OMr ménagers de la Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons.	49
Graphique 12 :	Décomposition de la fraction « gaspillage » des OMr sur le territoire de la Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons.....	50
Graphique 13 :	Décomposition de la fraction « autres déchets compostables » des OMr sur le territoire de la Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons.	52
Graphique 14 :	Décomposition de la fraction recyclable des OMr sur le territoire de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons.....	53
Graphique 15 :	Décomposition de la fraction « autres actions de prévention » des OMr sur le territoire de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons.	54
Graphique 16 :	Décomposition de la fraction « détournable » des OMr sur le territoire de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons.....	56
Graphique 17 :	Décomposition de la fraction résiduelle des OMr.....	58
Graphique 18 :	Comparaison de la composition des OMr en fonction de la proportion d'habitats collectifs.	61

Liste des tableaux :

Tableau 01 :	Evolution démographique par quartier.....	12
Tableau 02 :	Répartition de la population par tranches d'âges	14
Tableau 03 :	Indice de jeunesse par quartiers	15
Tableau 04 :	Composition familiale.....	16
Tableau 05 :	Composition des ménages par quartiers.....	17
Tableau 06 :	Types de logements par quartiers.....	18
Tableau 07 :	Répartition des types de logement selon les quartiers de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons	18
Tableau 08 :	Répartition des propriétaires/locataires dans la collectivité.....	20
Tableau 09 :	Principaux bailleurs du territoire.....	21
Tableau 10 :	Répartition des emplois selon le secteur d'activité en 2009	22
Tableau 11 :	Organisation de la collecte des déchets sur le territoire	27
Tableau 12 :	Fréquentation de la déchetterie fixe	28
Tableau 13 :	Réseau de déchetteries mobiles.....	29
Tableau 14 :	Fréquentation et tonnages des déchetteries mobiles par localisation.....	29

Tableau 15 :	Bilan des quantités de déchets collectés, par flux, au cours de l'année 2011.....	30
Tableau 16 :	Coûts de la gestion des déchets ménagers et assimilés	34
Tableau 17 :	Classement des quartiers par typologie d'habitat.....	40
Tableau 18 :	Planning d'échantillonnage	40
Tableau 19 :	Catégories de déchets triés	42
Tableau 20 :	Spécificité des échantillons analysés.....	45
Tableau 21 :	Composition des OMr de la communauté.....	48
Tableau 22 :	Gisement d'évitement et potentiel de réduction.....	59
Tableau 23 :	Caractéristiques des typologies d'habitats étudiées.	60
Tableau 24 :	Thèmes des animations scolaires	73
Tableau 25 :	Liste des acteurs relais présents sur le territoire.....	83
Tableau 26 :	Liste des crèches, écoles et centres de loisirs susceptibles de travailler sur les thématiques déchets.....	86

Liste des schémas :

Schéma 01 :	Structure de la démarche.	4
Schéma 02 :	Boucle d'amélioration continue.	5
Schéma 03 :	Etapas de la prévention des déchets	8
Schéma 04 :	Méthodologie de l'opération de tri des échantillons.....	43

Liste des cartes :

Carte 01 :	Localisation de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons.	9
Carte 02 :	Les quartiers de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons.	10
Carte 03 :	Répartition de la population de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons par quartier.....	11
Carte 04 :	Evolution de la population par quartiers entre 1999 et 2009.	12
Carte 05 :	Indice de jeunesse par quartiers	15
Carte 06 :	Navettes domicile-travail	24